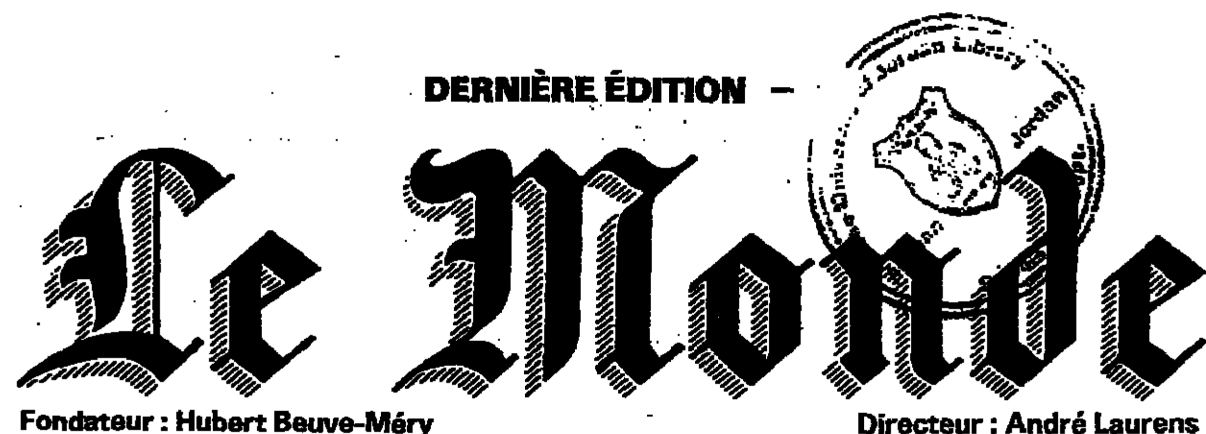
DERNIÈRE ÉDITION



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11959 — 4,80 F — DIMANCHE 10-LUNDI 11 JUILLET 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

Débandade au Tchad

Les rebelles de M. Goukouni Oueddeï assurent avoir pris Abéché. L'artillerie fournie par la Libye balaie la résistance des forces de M. Hissène Habré. N'Djamena est menacée.

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — *Dans le salon* climatisé d'un restaurant de la capitale, l'ambassadeur de France dîne, commme si de rien n'était, avec le ministre de la santé et le président du Conseil national consultatif, l'embryon de Parlement mis en place par le président Hissène Habré. Les convives tchadiens font bonne figure. *« On sait bien masquer son inquiétude ici, mais c'est peut-être parce qu'on est au-delà de la panique. On en a tant vu ! »*, soupire un religieux qui vit depuis longtemps dans le pays. Un peu plus tard, les convives de l'ambassadeur de France se retrouvent entre eux, face à un paysage magnifique sur une terrasse dominant le fleuve Chari. Ils ont commandé du champagne. Devant l'étranger, ils affectent de paraître décontractés, voire rieurs, mais le cœur n'y est pas.

Selon un témoin venu d'Abéché, la principale agglomération de l'est du pays, les troupes de M. Habré ont commencé vendredi 8 juillet dans l'après-midi à quitter la ville en désordre. Les soldats se sont entassés sur les camions, emmenant leurs familles et d'innombrables ballots. Aucun tir d'artillerie ni même d'armes légères n'était pourtant perceptible.

C'est une véritable panique qui a saisi les troupes régulières à l'annonce de l'arrivée prochaine des forces de l'ancien président Goukouni Oueddeï, soutenu par la Libye et servi par une logistique impressionnante. La ville de Biltine, au nord d'Abéché, serait déjà aux mains des rebelles. La chute d'Abéché, qui pourrait avoir lieu sans combat du fait de la désorganisation des forces gouvernementales, paraissait imminente ce samedi matin.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

Moscou veut réconcilier les Palestiniens

Les dirigeants de l'O.L.P., M. Yasser Arafat en tête, sont parvenus à la conclusion qu'aucun compromis *« raisonnable »* n'est possible avec les mutins du Fath, qui contrôlent — sous protection syrienne — plusieurs bases militaires dans la Bekaa.

***Inquiète d'un conflit qui met aux** prises ses « alliés »* — palestiniens, syriens, libyens — l'Union soviétique serait disposée, *« si toutes les parties concernées le lui demandaient »*, à entreprendre une mission de médiation. Tandis que plusieurs dirigeants palestiniens se trouvent à Moscou, le Kremlin a invité, le vendredi 8 juillet, M. Yasser Arafat à se rendre, aussitôt que possible, dans la capitale soviétique en compagnie des membres du comité exécutif de l'O.L.P.

(Lire page 5.)

Six mille psychiatres à Vienne

Le septième congrès mondial de psychiatrie s'ouvre le dimanche 10 juillet à Vienne (Autriche). Il rassemblera quelque six mille spécialistes. L'Union soviétique, qui pratiquera la politique de la chaise vide, sera-t-elle à nouveau condamnée par la communauté internationale, comme elle l'avait été, il y a six ans, à Honolulu ? Jamais le conflit n'aura pris de telles dimensions.

La chaise vide de l'Union soviétique...

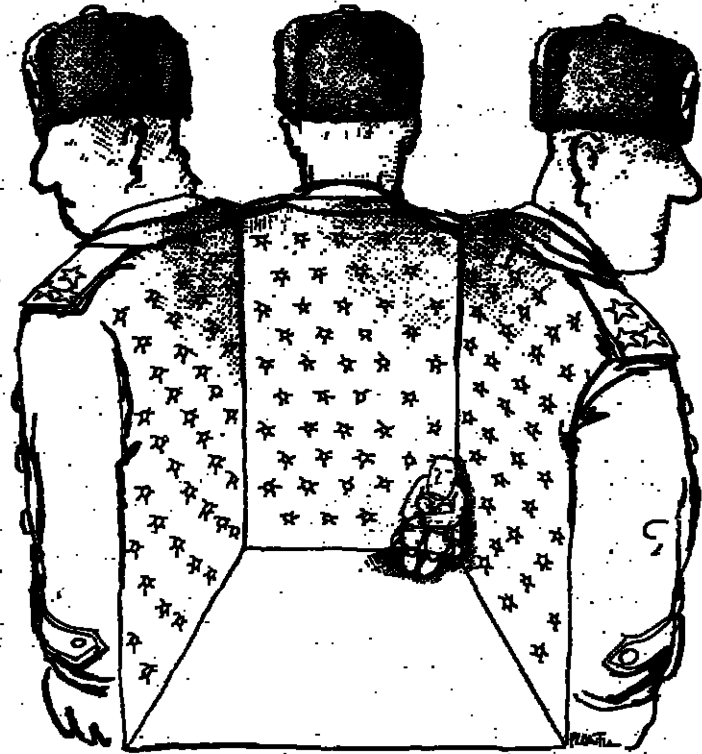
La fièvre qui saisit les milieux psychiatriques à l'approche, tous les six ans, de leur congrès mondial, va *crescendo*. Elle atteint, cette année, au moment de l'ouverture du congrès de Vienne, son apogée, après les multiples coups de théâtre et rebondissements de ces dernières années.

L'enjeu n'a pas varié, mais ses implications politiques internationales se font de plus en plus lourdes et posent un défi que la communauté scientifique mondiale commence à relever. Que l'Union soviétique continue, en effet, d'utiliser l'internement psychiatrique comme un moyen privilégié de lutter contre la dissidence ne peut pas ne pas lourdement peser sur les débats internes à la discipline et, au-delà de celle-ci, sur les réflexions de l'ensemble de la communauté scientifique et médicale, constamment confrontée à l'hésitation entre une attitude de rupture et la politique de la main tendue.

C'est au congrès mondial de Mexico, en 1971, que sont apparus les prémisses de ce qui allait devenir un problème de portée internationale. Dès ce moment, en effet, la communauté psychiatrique est saisie de témoignages troublants d'un certain nombre de dissidents soviétiques traités par des chimiothérapies étrangement justifiées et des internements apparemment dépourvus de toute finalité médicale.

Dès cette date, en effet, M. Vladimir Boukovski, écrivain contestataire interné à plusieurs reprises et aujourd'hui réfugié en Grande-Bretagne, avait clandestinement rassemblé un dossier explosif intitulé *Une nouvelle maladie mentale en U.R.S.S. : l'opposition* (1) et lancé, d'U.R.S.S., un appel à la communauté psychiatrique internationale, réunie à Mexico, pour qu'elle condamne de telles pratiques. Il avait été immédiatement arrêté. La réunion de Mexico ne s'était pas prononcée et s'était achevée dans la confusion.

Six ans après, au sixième congrès mondial de psychiatrie, rassemblé à Honolulu, la question avait singulièrement mûri. Entre 1971 et 1977, en effet, les témoignages s'étaient accumulés : la description, par les victimes ellesmêmes libérées entre-temps, telles que le mathématicien Léonid Pliouchtch, Vladimir Boukovski, la poétesse Nathalia Gorbanevskaïa, des procédures de leur internement, du mode de fonctionnement de certains établissements



(Dessin de PLANTU.)

psychiatriques soviétiques, des traitements qu'ils avaientt subis, ne pouvaient plus laisser aucun doute. Le psychiatre Sémion Glouzmann, après son refus de participer aux internements de dissidents, avait été arrêté et placé dans un camp (2).

Un rude conflit

Le conflit, pourtant, devait être fort rude à Hawaï entre les partisans d'une condamnation en bonne et due forme et les défenseurs de la notion de l'œcuménisme des grands congrès internationaux, hostiles à toute *« infiltration »* par des considérations d'ordre politique. Les tenants de cette dernière thèse devaient perdre, mais de justesse : par 90 voix contre 88, le congrès d'Honolulu condamnait *« les abus systématiques de la psychiatrie à des fins politiques »*, et citait nommément le cas de l'U.R.S.S.

En outre, il était décidé qu'une commission *ad hoc* de l'association mondiale de psychiatrie (A.M.P.) serait chargée de rassembler des dossiers relatifs aux abus de cette nature. La délégation soviétique, après de violentes protestations verbales, avait renoncé à démissionner avec éclat de l'A.M.P. Depuis lors, le problème a encore considérablement évolué, et le congrès de Vienne s'ouvre dans une atmosphère chargée. En effet, de nouveaux témoignages sont venus alourdir encore le dossier. Amnesty International vient de publier une brochure (3) dans laquelle elle décrit toute la procédure de l'internement psychiatrique à visée politique. Entre 1980 et 1983, cent quatre-vingt-cinq cas nouveaux d'internement forcé ont été recensés en *Union soviétique* par l'organisation humanitaire, soit dans les hôpitaux psychiatriques ordinaires, soit dans les établissements psychiatriques *« spéciaux »*, placés sous l'autorité directe du ministère de l'intérieur. Les « expertises » continuent d'être pratiquées, notamment — mais non exclusivement — à l'Institut Serbsky de Moscou, dont les dirigeants, des psychiatres le plus souvent membres du K.G.B., ont élaboré le concept de *« schizophrénie torpide »*, maladie mentale sans symptôme.

D'autre part, la commission *ad hoc*, créée à Honolulu, a soumis à l'Association soviétique de psychiatrie vingt-six cas précis sur lesquels aucune réponse n'a pu être obtenue. Enfin, les autorités soviétiques ont fait arrêter en février 1981 les six membres actifs d'un groupe non officiel qui s'était constitué à Moscou pour enquêter sur l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques. Parmi eux, figurait un psychiatre, le docteur Anatoly Koriaguine, condamné à sept ans de camp de travail à régime sévère et à cinq ans d'exil intérieur pour ses activités au sein de ce groupe. Tout récemment, un journaliste soviétique, M. Dancev, qui avait dénoncé l'invasion de l'Afghanistan, a été interné dans un hôpital psychiatrique du Caucase.

CLAIRE BRISSET.

(1) Paru en France aux éditions du Seuil.

(2) *U.R.S.S., utilisation abusive de la psychiatrie*, juin 1983, Éditions francophones d'Amnesty international, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.

(3) Aujourd'hui libéré, après sept ans de travail forcé et trois ans d'exil intérieur, Semion Glouzmann s'est vu refuser un visa pour Israël et vit en résidence surveillée à Kiev, où il est pratiquement impossible de lui rendre visite.

Les milliards introuvables

La crise financière que connaît la France depuis dix-huit mois s'approfondit. Longtemps sous-estimée, elle développe ses effets et manifeste maintenant concrètement sa réalité.

La décision prise par le président de la République de renoncer à l'Exposition universelle de *1989* est d'abord une sage mesure d'économie. Celle prise par le gouvernement de faire financer par les P.T.T. une partie importante des investissements de l'industrie électronique (1) dissimule mal l'impuissance de l'Etat à fournir comme convenu à la filière électronique — priorité industrielle des prochaines années — une partie importante des *sommes considérables dont elle a* besoin.

L'Exposition universelle annulée, le *rôle de plus en plus réduit joué* par le budget de l'Etat dans le financement des investissements sont les signes évidents d'une grave pénurie d'argent public.

Ces signes étaient déjà présents depuis plus d'un an. On les retrouve dans les mesures d'économie prises en juillet et en septembre 1982 puis en mai dernier qui toutes concernent les prestations sociales et les aides aux chômeurs. Ces économies ont pris bien des formes, depuis le forfait hospitalier jusqu'à la modifica*tion des durées d'indemnisation*. Elles correspondent à des renoncements importants qui permettront des économies de l'ordre d'une vingtaine de milliards de francs par an (2). L'Etat annule lui aussi des dépenses décidées à la fin de l'année dernière et inscrites dans le budget de 1983 : 7 milliards de francs déjà supprimés, 8 milliards en voie de l'être.

D'autres mesures suivront. Il est possible que certaines réalisations prestigieuses soient retardées, étalées dans le temps ou tout simplement annulées. On pense à l'Opéra de la Bastille, au carrefour de la communication de la Défense, aux transferts — également à la Défense — des ministères de l'environnement et de l'urbanisme. (Voir page 18, l'article de Michèle Champenois.)

On pense aussi aux recettes supplémentaires que l'Etat et la Sécurité sociale vont devoir prélever pour, le premier, *limiter son déficit*, la seconde maintenir ses prestations. Les dépenses entraînées par l'ensemble de notre système de protection sociale progressent *grosso modo* de 4 % par an en valeur réelle, sans qu'on puisse presque rien y faire. Elles *impliquent*, pour être financées sur cette lancée, une vingtaine de milliards de francs de cotisations ou de ressources supplémentaires chaque année.

Le budget de l'État est, quant à lui, privé de ressources fiscales importantes par le ralentissement de l'activité économique : l'impôt sur les sociétés, la T.V.A., l'impôt sur le revenu, les droits de douane, rapportent *moins que durant* les années de croissance. Ce manque à percevoir est sensible dès maintenant dans le budget de 1983. Il creuse le déficit de 15 à 20 milliards de francs par rapport aux prévisions faites il y a un an et rend extrêmement difficile le respect de l'impasse initiale, fixée à 117 milliards de francs. D'autant plus difficile que le poids des intérêts de la dette publique (*environ 60 milliards de francs cette* année) progresse sensiblement plus vite qu'il n'était prévu, la décrue des taux n'ayant pas été à la mesure des trop grandes espérances d'il y a un an (3).

Le gouvernement va donc se trouver dans l'obligation d'accroître à nouveau les impôts en 1984 ou plus exactement de reconduire les prélèvements exceptionnels de cette année. Une des solutions envisagées serait de transformer, l'année prochaine, le prélèvement de 1 % sur le *revenu imposable en un prélèvement* de 2 % sur le revenu brut des contribuables. L'avantage d'une telle mesure serait de rapporter beaucoup d'argent (plus de 30 milliards de francs) en frappant presque tous les revenus (y compris les intérêts, dividendes, revenus fonciers, plusvalues, etc.) et tous les contribuables quelles que soient leurs ressources. L'inconvénient d'une telle solution est évidemment de mettre à contribution de façon proportionnelle tous les contribuables, y compris ceux dont les ressources *sont faibles. Pour les socialistes* purs et durs, longtemps convaincus qu'il était possible de ne faire payer que les riches, un tel choix apparaîtrait comme une régression.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 15.)

(1) Voir dans *le Monde* daté du vendredi 8 juillet l'article de J.-M. Quatrepoint sur la filière électronique (l'Etat devait fournir un peu plus du tiers des *140* milliards d'investissements prévus en cinq ans).

(2) Ces économies sont exactement *de 18 milliards de francs* : *14 milliards* de francs au titre des décisions prises en septembre 1982 ; 4 milliards de francs au titre des décisions prises en mai *1983*, qui *résultaient* du plan de mars 1983.

(3) Il avait été prévu pour l'année 1983 une *progression des intérêts de la* dette publique de 8,7 %. Cette prévision était notamment fondée sur une décrue des taux d'intérêt qui devaient être *ramenés à 11 %*. Ceux-ci seront restés supérieurs d'au moins deux points à cette prévision.

Dates

RENDEZ-VOUS

10 juillet. Visite de M. Pierre Mauroy en Hongrie (jusqu'au 12).

11 juillet. *Bruxelles :* diminution de 4,2 % des montants compensatoires sur le vin. Conseil des ministres de l'économie et des finances des Dix. Conseil des ministres de la pêche.

12 juillet. *Bruxelles :* Conseil des ministres de l'énergie des Dix.

13 juillet. *Orange :* Ouverture des Chorégies.

15 juillet. *Aix-en-Provence :* Ouverture du Festival (jusqu'au 3 août).
Paris : Festival estival (jusqu'au 22 septembre).
Luxembourg : Réunion de l'Union européenne de radiodiffusion.

Sports

11 juillet. *Cyclisme :* Tour de France. 10e étape : Pau-Bagnères-de-Luchon.
Tennis : Coupe Galea (11 au 16).
Football : Tournoi de Paris (11 et 13).

12 juillet. *Cyclisme :* Tour de France. 11e étape : Luchon-Fleurance.

13 juillet. *Cyclisme :* Tour de France. 12e étape : Fleurance-Roquefort.

14 juillet. *Cyclisme :* Tour de France. 13e étape : Roquefort-Aurillac.

15 juillet. *Cyclisme :* Tour de France. 14e étape : Aurillac-Issoire.
Boxe : Lucien Rodriguez contre Sylvain Watbled à Biarritz.

16 juillet. *Automobile :* Grand Prix de Silverstone.
Cyclisme : Tour de France. 15e étape : Contre la montre individuel, Clermont-Le Puy-de-Dôme.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 360 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

LA RÉVOLUTION DU 14 JUILLET 1958

La Marseillaise de Bagdad

Lundi 14 juillet 1958. L'aube va bientôt se lever. Bagdad est encore endormie. Comparée au Caire ou à Damas, qu'elle jalouse, ce n'est plus qu'une grosse bourgade. Rien n'y rappelle les splendeurs des *Mille et Une Nuits* et les palais de Haroun Al Rachid. Tout paraît calme. Les écoliers sont en vacances, les chefs politiques en prison ou en exil. La population est prostrée dans une sorte de torpeur. Soudain, la radio diffuse une insolite *Marseillaise* et une voix hurle : « *Ici la République d'Irak. C'est votre jour de victoire et de gloire. L'ennemi de Dieu et son maître ont été tués et gisent dans la rue.* » C'est par cette phrase que les Irakiens – et le monde – apprennent que la révolution vient de renverser la monarchie. Toute la ville se réveille. La foule électrisée se précipite dans la rue et fonce vers le palais royal en criant « *Vive la République, mort au roi !* » Pourtant, au moment où l'annonce de la radio est faite pour la première fois, la famille royale n'a pas encore été massacrée. Elle le sera une heure plus tard...

Le 13 au soir, on ne se doute de rien au petit palais Rihab, grosse demeure bâtie au bord du canal Wachache, au sud-ouest de la ville, au milieu des eucalyptus et des lauriers-roses qui apportent un peu de fraîcheur dans l'enfer de l'été irakien. Le roi Fayçal II, descendant de Hachem, bisaïeul du prophète Mohamed, chef du clan des khoreichites, maîtres de La Mecque, n'a que vingt-trois ans. En 1916, son grand-père, Hussein, avait proclamé la révolte contre les Turcs. Il espérait devenir roi des Lieux saints de l'islam, mais c'est Ibn Saoud qui a gagné. Depuis, c'est la famille des rois maudits : les uns ont été vaincus, d'autres ont été assassinés, d'autres sont devenus fous. Fiancé avec la belle princesse Fazileh, qui n'a que seize ans, le souverain attend qu'elle achève ses études à Londres pour l'épouser dans quelques semaines.

Le vrai maître du palais est Abd Al Ilah, son oncle. Ancien régent, ce quadragénaire énergique, marié à une toute jeune femme, demeure prince héritier. Il est aussi détesté que le premier ministre Nouri Saïd, kurde de soixante-dix ans, surnommé « *le renard de Bagdad* ». Aucun des deux n'ignore que la foule murmure sur le passage de leurs limousines blindées « *khayen* » (traître). Intelligents, compétents, ils ont le tort d'être les « *hommes des Anglais* » dans un Proche-Orient où Nasser s'est fait le chantre de l'arabisme et du nationalisme. Contrairement à leurs habitudes, ils sont allés se coucher tôt, car ils doivent prendre de bonne heure l'avion pour Istanbul, où se réunissent les chefs d'État du pacte de Bagdad, machine de guerre conçue par les États-Unis, qui n'y adhèrent pas, et dont font partie l'Angleterre, l'Iran, la Turquie et le Pakistan. Nouri Saïd regagne sa résidence, près de l'ambassade de France, sur les bords du Tigre, ignorant tout du complot qui a commencé à 21 heures.

Le Proche-Orient, une fois de plus, est en ébullition. Et cette situation sert les insurgés. L'attaque tripartite franco-anglo-israélienne qui a suivi la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez a incité l'Égypte et la Syrie à proclamer la République arabe unie le 1er février 1958. Deux semaines plus tard, l'Irak et la Jordanie ripostent en créant l'Union arabe, que préside Fayçal. Le Liban est en effervescence depuis le mois de mai.

Le complot des officiers libres

Le prince Abd Al Ilah a donné l'ordre à la 19e Brigade du général Abdel Karim Kassem et à la 20e, commandée par le général Haki, de faire mouvement, cette nuit même, vers la Jordanie pour y renforcer les troupes de Hussein en vue d'intervenir contre la Syrie. Ces deux brigades sont exceptionnellement dotées de munitions pour leur permettre d'accomplir leur mission. Abd Al Ilah ne se méfie pas. N'a-t-il pas pris personnellement le contrôle de l'armée depuis la révolte de Rachid Ali Guilani et des quatre colonels du Carré d'or – c'est ainsi qu'ils se nommaient – qui avaient pris le parti de l'Axe contre l'Angleterre en 1941 ?

Les officiers libres irakiens ont mis à profit ces avantages inespérés pour assurer le succès de leur propre plan. La 19e brigade quitte à 21 heures le camp de Jalula, situé à 100 kilomètres au nord-est de Bagdad, pour rejoindre Fallouja, à l'ouest. Le général Haki, qui n'est pas du groupe, traverse rapidement la capitale, laissant, sans le savoir, les mains libres à son second, le colonel Abdel Salam Aref, cerveau du complot avec Kassem. Il est 3 heures quand Aref fait halte au poste de Cassel, à 30 kilomètres de Bagdad, où il indique leurs objectifs aux trois chefs des bataillons engagés dans l'opération.

Le colonel Aref repart à 4 heures à la tête d'une cinquantaine d'hommes, de quelques voitures blindées et de deux jeeps équipées de bazookas. Ce sont elles qui se présentent devant le palais Rihab, après avoir traversé Bagdad, vers 5 heures.

La famille royale, qui dort au premier étage, est réveillée par les premiers coups de feu. Fayçal et Abd Al Ilah imaginent tout d'abord qu'il s'agit d'un entraînement au camp Wachache. Le roi, effaré d'entendre la radio annoncer sa mort, appelle sa sœur, la princesse Badia, pour lui parler de cette « sinistre plaisanterie ». Le prince héritier se précipite sur le téléphone relié par fil secret à la base britannique de Habbaniya. Constatant qu'il est coupé, il comprend ce qui se passe.

Le roi criblé de balles

Le commandant de la garde royale, Taha Al Barmani, n'oppose guère de résistance, peut-être parce que le prince héritier le lui a ordonné dans l'espoir d'épargner la famille. Mais peut-être cherche-t-il tout simplement à sauver sa peau. Le roi et le prince envoient un messager aux assaillants qui ont pénétré dans la place pour qu'il négocie leur reddition, avec le commandant Sab. La discussion est orageuse et le malheureux est tué. Ignorant le sort réservé à leur émissaire, le roi et les princesses descendent au rez-de-chaussée sous la conduite d'Abd Al Ilah, persuadé d'être épargnés. Les militaires les poussent vers le jardin par une porte dérobée, en compagnie de leurs domestiques. Le commandant Sab, qui les a cherchés à l'intérieur sans les trouver, sort furieux, et, croyant qu'ils cherchent à fuir – ou exécutant un ordre d'Aref ? – ouvre le feu. Le roi et les siens s'écroulent, criblés de balles.

La foule, hurlante, déferle peu après, armée de gourdins, de broches, de couteaux et même de ciseaux. Des militaires enroulent le corps du roi dans un tapis et vont l'enterrer secrètement, abandonnant le cadavre d'Abd Al Ilah à la vengeance populaire. La foule le mutile avec une joie sauvage, puis traîne les restes de la rive ouest à la rive est afin de les pendre à la porte du ministère de la défense, à l'endroit même où, en 1942, le corps du colonel Sabbagh, un des protagonistes de la conjuration du Carré d'or, avait été exécuté en présence de Nouri Saïd et du régent. « *Tel est le sort du tyran, du traître et de l'oppresseur des patriotes* », proclame une pancarte maladroitement calligraphiée.

A la radio, *la Marseillaise* alterne avec les communiqués militaires. Quinze textes sont aussitôt diffusés par le Conseil de la révolution. Ils annoncent, pour commencer, la constitution d'un Conseil de souveraineté de trois membres : un sunnite, le général Nagib Roubaï ; un chiite, Mohamed Mahdi Koubba, ennemi traditionnel de la monarchie ; et un Kurde, Khalid Naqchabandi. Trois décrets abrogent le régime monarchique, instaurent la République et désignent le général Al-Azmah comme chef d'état-major. Un autre communiqué annonce la composition du gouvernement formé de sept militaires et de sept civils. Le général Kassem cumule les fonctions de premier ministre et de ministre de la défense, il est assisté du colonel Aref, vice-président du conseil et ministre de l'intérieur.

Dessin de ROUIL.

« Tuer ou être tué... »

« *Aujourd'hui, il faut tuer ou être tué* », ne cesse de répéter la radio. Depuis les Assyriens, ce fut toujours la loi de cette terre de fièvre et de mystère, de violence et de révolte, qui, paradoxalement, a donné au monde arabe ses meilleurs poètes. Tous les petits Arabes apprennent à l'école le célèbre discours prononcé du haut du minaret de Coufa par le général que le calife de Damas avait envoyé en 694 mater l'Irak révolté : « *Par Dieu, je n'aperçois que têtes levées sur moi, cous tendus, têtes arrivées à maturité et bonnes à trancher... Habitants de l'Irak, hommes de révoltes et de perfidies, sachez que je ne me laisse pas palper comme une figue.* »

Ce 14 juillet 1958 est dans la tradition. La foule déboulonne les statues du général anglais Maude, qui occupa Bagdad en 1917, et du roi Fayçal Ier. Elle met le feu à l'ambassade de Grande-Bretagne, tandis que l'armée protège l'ambassadeur et ses collaborateurs en les conduisant dans un hôtel. Un ministre jordanien en visite est lynché et décapité : on l'a confondu avec un ministre irakien. « *Liquidez les traîtres, les oppresseurs et les valets de l'impérialisme !* » hurle la radio, et la population de donner la chasse aux ministres qui ne devront la vie sauve qu'à l'armée. Le général Kassem entre à Bagdad vers midi, après avoir libéré les détenus politiques de la prison de Baakouba.

Une inquiétude empoisonne toutefois la joie des officiers libres : Nouri Saïd, « *l'ennemi de Dieu* », est toujours en liberté. Informé de la prise de la radio peu après 4 heures, il s'est enfui de chez lui, encore en pyjama, par le fond du jardin pendant que les militaires assiégeaient sa maison. Ils redoutent que ce Machiavel ne leur vole leur victoire. Sa tête est mise à prix : 10 000 dinars. Cet ancien officier de l'armée turque qui a été trente fois premier ministre et qu'on appelle le Pacha ou encore le général, parce qu'il fait trembler tout le monde, est alors traqué comme une bête. Son agonie haletante est connue d'heure en heure jusqu'à l'hallali.

Sorti de chez lui, il traverse le fleuve en bateau jusqu'à Rassafa, où il aperçoit une foule en colère. Il rebrousse chemin et gagne le faubourg chiite de Kazimain, au nord-ouest : il sait que les sanctuaires des disciples d'Ali sont des asiles politiques. Enveloppé d'une *abaya*, grand voile noir des femmes du peuple, il erre de maison en maison avant d'être accueilli par la famille amie des Isterabadi, qui l'héberge jusqu'au 15 juillet à midi. Il décide alors de traverser la ville pour aller demander à un autre ami, Cheikh Mohamed Ouraïbi, chef d'une célèbre tribu, de l'aider à gagner les marais du Sud, d'où il compte passer en Iran. Mme Isterabadi l'accompagne en taxi. Pendant qu'il attend la réponse du cheikh, un jeune homme sort soudain pour donner l'alerte. Nouri Saïd, qui a remarqué son manège, quitte les lieux à son tour précipitamment. Mais le taxi est parti.

La curée

Vieux, malade, épuisé par les veilles, empêtré dans son déguisement de femme, il n'ira pas loin. La nouvelle de sa présence s'est répandue dans le quartier. Son pantalon de pyjama – tenue exclusivement masculine – et ses chaussures le trahissent. Des enfants le désignent du doigt en criant : « *Nouri Saïd, Nouri Saïd...* » C'est la curée. Il se met à courir comme un taureau dans l'arène. Quand il voit surgir une jeep militaire, il comprend qu'il va recevoir l'estocade. Il sort son revolver et se donne la mort. Il s'écroule, mais respire encore. Le colonel Wasfi Taher, qui fut son aide de camp avant de devenir celui de Kassem, saute du véhicule et l'achève d'une décharge de mitraillette, tuant du même coup Mme Isterabadi.

Il est 13 heures. Le corps de Nouri Saïd est transporté au ministère de la défense, où s'est installé Kassem. Son fils, Sabah, court à la radio qui a annoncé sa mort pour demander où il peut récupérer la dépouille : il est abattu sur-le-champ. En ville, l'excitation est à son comble. Pour éviter une émeute, Kassem décrète le couvre-feu et ordonne à l'armée d'enterrer secrètement le père et le fils au cimetière d'Azamiya.

Dans la nuit, la foule envahit le cimetière, le fouille, déterre le Pacha, attache le cadavre à une motocyclette et le traîne dans les rues de la ville devant les maisons des victimes de l'ancien régime. Rue Rachid – les Champs-Elysées de Badgad, – le corps saute comme une marionnette sous les hurlements de la foule. Déchiqueté, il part en lambeaux à mesure que progresse le macabre cortège. Les restes sont brûlés devant l'ambassade d'Egypte, symbole du nationalisme arabe. Des doigts avaient été cependant soigneusement découpés et offerts en cadeau à des personnalités ; Hassanein Heykal, le journaliste égyptien, nous a raconté comment deux dignitaires s'étaient rendus au Caire pour lui remettre cérémonieusement « *le pouce du tyran* » dans un coffret ouvragé.

Dès le lendemain de mon arrivée à Bagdad, le 18 juillet, en compagnie de plusieurs exilés irakiens rentrant au pays, un officier nous faisait parcourir les itinéraires des militaires insurgés et les rues où la foule a traîné Abd Al Ilah et Nouri Saïd. Au palais Rihab, où le sang séché n'a pas été lavé, les gardiens déclarent fièrement : « *C'est ici que l'ancien régime est mort.* »

Le 20 juillet est créé le tribunal du peuple que préside le colonel Fadel Mahdawi, le « colonel rouge », que la presse française appelle le « Fouquier-Tinville irakien » parce qu'il envoie allègrement à la potence, non pas tant les notables de l'ancien régime comme Fadel Jamali et Nadim Pachachi, mais les officiers nassériens et baasistes, dans lesquels Kassem voyait des rivaux potentiels. Derrière les congratulations entre Le Caire et Bagdad se profile déjà la brouille entre Nasser et Kassem, reflet d'une ancestrale rivalité semblable à celle qui a toujours opposé l'Irak et la Syrie.

« Nous avons détruit la Bastille »

Le 25 juillet, une vingtaine d'universitaires représentant l'élite de la révolution câblent aux journaux français un appel que reproduit *le Monde*. « *Les intellectuels irakiens qui ont fait leurs études en France,* disent-ils, *et qui sont profondément attachés aux traditions glorieuses de la Révolution française, vous annoncent leur grande joie à la naissance de la République irakienne. Notre révolution du 14 juillet a détruit la grande Bastille qui a conservé notre pays pendant des dizaines d'années dans la misère, l'esclavage et l'humiliation. Nous nous adressons à tous nos professeurs, à nos amis, et à tous les républicains de France pour qu'ils soutiennent notre jeune République qui a l'approbation de notre peuple unanime...* » Une délégation d'éminents arabisants se rendra à Bagdad, mais le Quai d'Orsay restera sourd à cet appel, et ce n'est qu'après la guerre d'Algérie que les relations seront rétablies entre les deux pays.

Le 27, enfin, est promulguée une Constitution provisoire : elle remplace celle de 1924, d'inspiration britannique. Elle proclame : « *L'Etat irakien fait partie intégrante de la nation arabe* » (art. 2) et emprunte à la Révolution de 89 : « *le peuple est la source de tous pouvoirs* ». L'Irak, qui se retirera en 1959 du pacte de Bagdad, s'engage dans la voie du neutralisme et du non-alignement. Il aura suffi de deux semaines pour que l'Etat change de visage. Bagdad commence à devenir une vraie capitale, tandis que le pays entre dans un cycle révolutionnaire qui allait durer une décennie.

Le fondateur de la dynastie abbasside, le calife Abbas, s'était surnommé, après avoir massacré les omeyyades, « *Al Safah* ». (Celui qui a versé le sang), et son frère et successeur Al Mansour avait introduit en Irak un personnage ignoré du monde arabe : le bourreau. Mais la dynastie fit aussi de Bagdad, pendant quelques siècles, le centre mondial des sciences et des arts. Eternel retour ? Kassem écarte Aref et s'appuie sur les communistes pour s'opposer aux nassériens et aux baasistes, dont quelques milliers seront tués en 1959 à Mossoul. Lui-même est assassiné en 1963.

Le Baas accède momentanément au pouvoir et massacre à son tour plusieurs milliers de communistes, mais il est supplanté par Abdel Salam Alef, qui devient président de la République. Il se tue dans un accident et est remplacé par son frère Abdel Rahman, lui-même vite éliminé par le Baas, qui s'empare du pouvoir, cette fois pour de bon, le 17 juillet 1968. Depuis, les écoliers ont quatre jours de congé pour commémorer la fête nationale, du 14 au 17 juillet ! Le Baas, alors minoritaire, entendait être craint et obéi ; il n'hésita donc pas à faire exécuter spectaculairement en janvier 1970 une douzaine d'Irakiens accusés de « *complot sioniste* » et longtemps l'image du régime se confondit avec ces « *pendus de Bagdad* » qui ne furent pas les seuls. Véritable homme fort du pays dès le début, M. Saddam Hussein, élu président en juillet 1979, s'est cru l'héritier des abbassides : il a voulu faire de Bagdad le pôle du monde arabe. La guerre du Golfe, imprudemment déclenchée en septembre 1980, a rendu ce rêve aléatoire...

PAUL BALTA.

Etranger

BULLETIN

L'Europe compte ses sous

D'ici au conseil européen d'Athènes, début décembre, les ministres des affaires étrangères et les ministres des finances des Dix se réuniront en cinq sessions spéciales pour examiner les moyens d'augmenter les ressources de la Communauté. Celles- ci s'épuisent et, faute de les accroître, le financement des politiques communes existantes, en particulier de la politique agricole commune, la plus importante, deviendrait problématique.

Conformément aux orientations arrêtées au conseil européen de Stuttgart, les ministres des affaires étrangères ont retenu, le 8 juillet, une procédure spéciale pour la grande négociation budgétaire, qui va se dérouler d'ici à la fin de l'année sous la présidence grecque. Eux-mêmes et leurs collègues des finances garderont la haute main sur l'opération. C'est à eux qu'il incombera, sinon de trancher, du moins de préparer les décisions à prendre ensuite par les chefs d'Etat et de gouvernement.

On en revient ainsi aux méthodes des premières années de l'« Europe verte » : le prix du blé en 1964, premier « prix commun », fut adopté par un conseil où siégeaient pour la France MM. Couve de Murville, Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, et [illegible] justifie ce retour aux sources : dans le domaine agricole, où l'objectif est de faire des économies, la principale question sera de savoir selon quelles modalités il faudra désormais limiter la garantie financière consentie aux exploitants.

Les Dix s'efforceront de freiner l'augmentation des dépenses affectées aux « politiques de solidarité » (régionales et sociales). Il leur faudra agir avec doigté pour convaincre ceux qui en sont les principaux bénéficiaires (l'Italie, la Grèce, l'Irlande, mais aussi le Royaume-Uni) et éviter un affrontement avec le Parlement européen. Dans la foulée, ils aborderont le thème des « politiques nouvelles » : celles où le rôle fondamental doit revenir davantage aux entreprises qu'aux pouvoirs publics, et dont l'objectif est de conjuguer les efforts pour enrayer la désindustrialisation de l'Europe.

La partie la plus strictement budgétaire de la négociation les conduira à réfléchir sur le meilleur moyen d'atténuer les déséquilibres entre États membres qui résultent aujourd'hui — et surtout au détriment de la R.F.A. et du Royaume-Uni — du jeu spontané des politiques communes.

En résumé, une partie difficile est engagée dont dépend le sort de la Communauté. M. Cheysson a rappelé en marge de la réunion que, pour la France, la négociation devait déboucher sur une augmentation des ressources communautaires. Faute de décision satisfaisante, a-t-il ajouté, la compensation de 750 millions d'ECU en faveur du Royaume-Uni décidée en principe à Stuttgart serait « écartée » du budget de la Communauté pour 1984. Le ministre des relations extérieures, n'ignorant pas qu'il lui est parfois reproché de négliger la Communauté au profit des grandes affaires politiques et stratégiques du monde, a précisé que M. Delors et lui-même avaient l'intention d'être des acteurs très présents de la négociation à venir.

Les Etats-Unis ont proposé un nouveau projet de traité sur la limitation des armements stratégiques

« Quelques changements positifs se sont produits dans la position soviétique »

nous déclare le général Rowny, chef de la délégation américaine aux négociations START

Alors que toute l'attention — et la tension — en matière de relations Est-Ouest se concentre cette année sur les euromissiles, autrement dit sur les négociations relatives aux armements nucléaires européens à portée intermédiaire — F.N.I. pour le camp occidental, « Genève 2 » pour les Soviétiques, — une autre négociation portant sur les armements intercontinentaux des deux grandes puissances (START pour les Américains, « Genève 1 » pour les Russes) se poursuit depuis maintenant un an, également sur les bords du Léman, mais avec beaucoup plus de discrétion.

Les propos que nous a tenus au cours d'un séjour à Paris le général Rowny, chef de la délégation américaine aux START, ainsi que d'autres indications, portent à conclure que ces négociations, sans avoir aucune chance de conduire à un résultat dans les prochains mois, sont moins bloquées que celles qui portent sur les euromissiles. Et c'est pour donner corps aux nouvelles consignes de « souplesse » annoncées par M. Reagan, le 8 juin, que la délégation américaine a tout récemment proposé un nouveau projet de traité à ses partenaires soviétiques.

Le général Rowny commence par balayer d'un geste les « *malheureuses* » rumeurs répandues à nouveau tout récemment par la presse américaine faisant état de tensions entre lui-même et son équipe de Genève, de critiques que lui vaudrait son style de travail « *non professionnel* » (les séances avec la délégation soviétique seraient marquées d'éclats de voix), enfin de ses très mauvaises relations avec M. Nitze, son collègue américain des négociations F.N.I. « *Tout cela est complètement faux*, assure le général Rowny, qui brandit le démenti du département d'Etat et de la Maison Blanche. *J'ai pleine confiance en mon équipe et toutes les raisons de penser que celle-ci a confiance en moi. J'ai également les meilleures relations avec M. Nitze, auquel je parle tous le jours, avec qui je déjeune une fois par semaine et qui échange avec moi ses informations après chaque séance. Quant aux Soviétiques, ma mission est de faire preuve de souplesse envers eux, et c'est ce que j'essaye de faire.* »

Un lien avec les euromissiles

L'intéressant est que M. Rowny la voit, cette souplesse, non seulement dans les positions de son gouvernement, mais aussi chez ses partenaires soviétiques, « *au moins dans certaines questions périphériques, non centrales, où se sont produits quelques changements positifs* ». Il se refuse à en dire plus pour ne pas trahir le « *caractère confidentiel* » des conversations, mais l'on croit savoir que ces changements porteraient sur deux points : le Kremlin n'insisterait plus pour limiter à quatre ou six le nombre des super-sous-marins lance-missiles en construction des deux côtés (le Trident américain et le Typhoon soviétique), et il n'exigerait plus non plus l'interdiction pure et simple des missiles de croisière à longue portée (supérieure à 600 kilomètres) : une simple « *limitation* » lui serait acceptable en ce qui concerne ces engins dont les Américains ont commencé d'équiper leurs bombardiers B-52, et qui leur paraissent nécessaires pour contrer le progrès continu des défenses antiaériennes soviétiques.

Mais il y a eu parallèlement un durcissement sur d'autres questions depuis l'arrivée au pouvoir de M. Andropov. Par exemple, alors que le nouveau dirigeant soviétique avait fait bon accueil, dans un premier temps, aux propositions Reagan concernant les « *mesures de confiance* » (amélioration des communications entre les deux capitales, préventions des accidents, meilleur repérage des essais de missiles, etc.), Moscou remet en avant, depuis lors, ses propres propositions dans ce domaine et exclut tout accord séparé sur cette question : *comme si, fait-on remarquer du côté* américain, les dirigeants soviétiques ne voulaient pas donner l'impression d'un progrès même partiel sur cet à-côté de la négociation START.

Enfin, un lien a été établi par les négociateurs soviétiques, à partir de décembre, entre la négociation START et la situation en Europe : « *Si vous déployez vos euromissiles*, disent-ils en substance à leurs partenaires américains, *nos propositions de réduction des arsenaux centraux à mille huit cents vecteurs de chaque côté devront être réexaminées. Ces nouvelles armes seront, en effet, stratégiques, puisqu'elles pourront atteindre notre territoire* ».

Sans entrer dans les détails, M. Rowny admet que les Soviétiques ont soulevé cette question dans certaines déclarations de leurs porte-parole à Moscou. Mais, pour lui, le déploiement des Pershing n'entraîne aucun élément nouveau dans la négociation dont il a la charge : « *Les armes stratégiques sont, pour nous, toutes celles dont la portée est intercontinentale, c'est-à-dire plus de 5 500 kilomètres pour les missiles.* » Pour la même raison, il ne veut pas se préoccuper des nouvelles armes que Moscou a menacé de déployer à proximité du territoire américain en réponse aux Pershing.

Pas de fusion des deux négociations

Tout le monde parle néanmoins, à Washington comme à Moscou, de fusionner les deux négociations START et F.N.I. de Genève, ce qui établirait définitivement le lien invoqué par Moscou. Sans doute pour cette raison, mais aussi parce que toute proposition de fusion avancée aujourd'hui servirait aussitôt de prétexte à la contestation pacifiste pour demander un ajournement du déploiement des fusées de l'OTAN, les Américains y sont hostiles dans l'immédiat : « *Toute discussion à ce sujet est prématurée et de nature à conduire à un résultat contraire à celui que nous recherchons*, dit M. Rowny. *Les négociations F.N.I. doivent conserver leurs chances de réussite ; toute idée de fusion réduit donc ces chances de succès.* » Apparemment, ses partenaires de Genève n'ont par formulé une telle demande, mais l'idée de fusion n'en a pas moins été avancée par des porte-parole soviétiques, notamment au cours d'une dernière session du groupe Pugwash.

Les armes du futur

Dans tous les cas, et même si les négociations devaient être fusionnées dans un avenir plus lointain, les Etats-Unis n'envisagent pas d'y inclure les forces françaises et britanniques. « *Ces forces*, explique le général Rowny, *sont destinées à la dissuasion minimale de la part de pays souverains qui voient une menace pour eux dans le déséquilibre actuel. Je n'ai ni l'autorité ni le désir de les compter ou de les prendre en considération, pas plus que celles de n'importe quel autre pays tiers* ». Il ajoute que les Soviétiques ont dû s'en accommoder depuis ce qui a été, selon lui, la « *pierre angulaire* » de l'édifice actuel : l'accord de Vladivostok (conclu en 1974 entre les présidents Ford et Brejnev) lequel, « *pas plus que le traité SALT 2 de 1979, n'a pris en compte les forces française et britannique, ni non plus les systèmes avancés américains* ». Et il n'est pas question d'adopter la thèse soviétique de la « *sécurité égale* » par laquelle, selon lui, « *l'U.R.S.S. aurait autant d'armement que tout le monde réuni, et, par conséquence logique, les Etats-Unis lui seraient, comme tous les autres pays, inférieurs* ».

La déclaration « futuriste » du président Reagan sur les armes à énergie dirigée (laser et particules) par laquelle les Etats-Unis intercepteront les missiles ennemis au siècle prochain a-t-elle fait problème à Genève entre les deux délégations ? M. Rowny constate que les Soviétiques n' « *aiment pas ça* », mais pour lui ce devrait être une raison supplémentaire de conclure un accord au plus vite sur les armements offensifs.

En particulier l'absence d'un tel accord pourrait conduire à mettre en danger le traité A.B.M. (qui a sévèrement limité les armements antimissiles en 1972) : « *Meilleur sera un traité sur les armements offensifs et plus tôt nous le signerons, plus il sera possible d'éviter la recherche d'autres moyens de défense* », conclut-il.

MICHEL TATU.

SELON M. KOHL

Américains et Soviétiques vont prolonger les négociations sur les euromissiles

« *Les négociations de Genève sur les euromissiles seront prolongées d'une semaine et reprendront une semaine plus tôt* », a annoncé, vendredi 8 juillet, M. Boenisch, porte-parole du gouvernement de Bonn. Les pourparlers de Genève doivent, en principe, s'ajourner dans la seconde moitié de juillet et reprendre à l'automne. Cette prolongation est « *considérée par nous comme un signe positif* », a dit M. Boenisch.

Au lendemain du retour de Moscou du chancelier d'Allemagne fédérale, M. Boenisch a réaffirmé que le numéro un soviétique, M. Andropov, avait dit à M. Kohl qu'un compromis sur les euromissiles « *était encore possible cette année* ». « *Le chancelier*, a-t-il ajouté, *a souligné l'importance de cette déclaration, car il existe des réserves de flexibilité.* »

D'autre part dans un entretien publié par le quotidien *Die Welt* de ce samedi, M. Kohl déclare : « *Si l'on veut vraiment aboutir à un accord* » américano-soviétique sur les euromissiles, « *ce ne sont pas les armes défensives nationales* (de la France et de la Grande-Bretagne) *qui empêcheront d'y arriver* », il n'exclut pas que l'on puisse inclure les systèmes français et britanniques dans les négociations sur les armements stratégiques (START), *mais précise que* « *la France et la Grande-Bretagne n'accepteront une telle solution que lorsque les deux superpuissances auront considérablement réduit leurs armements stratégiques* ».

A Moscou, le maréchal Akhromeev, chef-adjoint de l'état-major soviétique, a dit jeudi à des membres du Congrès américain en visite en U.R.S.S. que « *la formule Nitze-Kvitsinski pourrait constituer une base pour des négociations* » à Genève. Cette formule, évoquée secrètement par les négociateurs américain et soviétique le 16 juillet 1982 (*le Monde* du 20 janvier 1983), prévoit le démantèlement d'un nombre important de SS-20 soviétiques contre la limitation du déploiement des missiles de croisière américains en Europe et le non-déploiement de Pershing-2. — *(A.F.P.)*

LA SITUATION AU TCHAD

Débandade

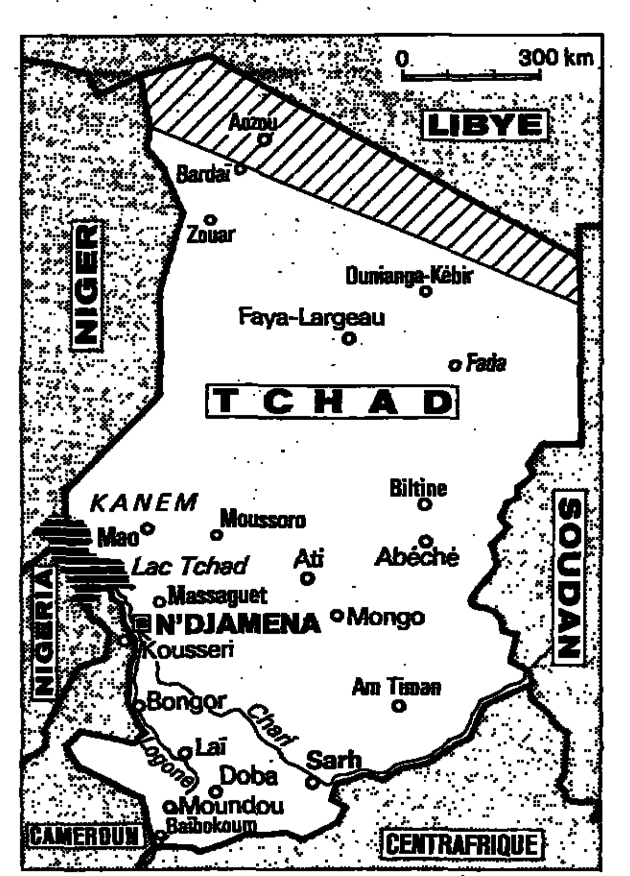
(Suite de la première page.)

Ce serait là un coup très dur et peut-être le commencement de la fin pour le gouvernement de M. Habré. La France a sans doute réagi un peu tard aux appels de détresse du président tchadien. La débandade des forces régulières s'explique par la puissance de feu de l'artillerie adverse. Des soldats ne disposant que d'armes légères, allaient au massacre et ils le savaient. Ils ont préféré, après les expériences désastreuses de Faya-Largeau et de Oum-Chalouba, ne pas répéter l'opération.

Un appareil des forces armées tchadiennes a pourtant encore atterri vendredi en fin de matinée à Abéché, après être allé chercher une centaine d'hommes à Sarh, dans l'extrême sud du pays. Que pourront faire ces soldats de la dernière heure, à l'équipement assez rudimentaire, venus prêter main forte à une garnison en pleine débandade ?

La progression des rebelles est beaucoup plus rapide que ne le prévoyaient les scénarios les plus pessimistes. Après la chute de Faya-Largeau le 24 juin, celle probable d'Abéché témoigne d'une accélération qui augure mal de l'avenir. Abéché est une ville symbole pour M. Hissène Habré, qui s'était réfugié dans ses environs après avoir été chassé de N'Djamena à la fin de 1980. L'ancienne capitale du royaume de Ouaddai, conquis par les Français seulement en 1909, avait déjà été l'objet d'attentions particulières des Libyens en 1981. Les soldats propagandistes du colonel Kadhafi, *qui occupaient alors une* partie du pays à la demande de M. Goukouni, avaient tenté de faire de cette ville entièrement musulmane de 40 000 habitants — qui ne comporte, à l'exception de quelques bâtiments administratifs, que des constructions basses en pisé — le centre idéologique de leurs efforts visant à transformer le Tchad en une « République arabe islamique ». Les maisons avaient été badigeonnées de vert, couleur de l'islam ; les habitants qui se montraient récalcitrants à l'égard de l'endoctrinement fondé sur le « petit livre vert » du dirigeant libyen, avaient été malmenés. Nul doute que les mêmes scènes se reproduisent dans les jours qui viennent.

La situation de N'Djamena est désormais assez précaire. Des



plans d'évacuation des ressortissants français ont été établis. En cas de besoin, des parachutistes pourraient être dépêchés des bases dont la France dispose en République Centrafricaine. Un pont flottant pourrait ainsi être installé en quelques heures pour permettre la traversée du fleuve Chari, qui sépare N'Djamena de la ville frontière de Kousseri au Cameroun. Des bateaux pneumatiques Zodiac seraient également envoyés pour contrôler l'opération et repêcher les audacieux qui tenteraient la traversée à la nage. Les autorités camerounaises ont, de leur côté, commencé à prendre leurs dispositions pour faire face à un éventuel afflux de réfugiés.

Les rumeurs vont vite à N'Djamena. L'existence de plans d'évacuation pour les ressortissants étrangers commence à s'ébruiter. En revanche, peut-être par un réflexe de fierté, les habitants font état de « *violents combats* » à Abéché, qui n'existent que dans leur imagination.

Les forces régulières tentent de se regrouper dans les villes plus proches de N'Djamena, El Ati et Moussoro. Ce sont les derniers « bouchons » à l'est et au nord sur la route de la capitale. Ce raccourcissement des lignes stratégiques pourrait permettre enfin l'utilisation du matériel envoyé par la France qui, pour l'essentiel, est resté à N'Djamena faute de moyens logistiques ; mais, désormais, le problème essentiel est celui du moral des troupes du président Hissène habré.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *La Libye* a demandé vendredi 8 juillet à la France de cesser ses livraisons d'armes aux « *rebelles de Hissène Habré* ». Dans un commentaire, l'agence officielle libyenne Jana a invité « *le gouvernement socialiste français à prendre une position digne de l'image de la France, protectrice des libertés, en mettant un terme à ses livraisons d'armes aux rebelles, afin de ne pas faire l'objet d'accusations, d'attiser la guerre civile ou de pratiquer une politique d'interventionnisme impérialiste en Afrique* ». L'agence Jana a de nouveau accusé les Etats-Unis de « *chercher à impliquer la France dans le conflit intérieur tchadien et à l'amener à dépêcher ses troupes au Tchad pour combattre aux côtés du rebelle Habré* ».

Étranger

La fermeture du consulat de France à Palerme suscite de vives protestations

De notre correspondant

Rome. — La décision des autorités françaises de fermer le consulat de Palerme dans le cadre d'une vaste réorganisation du système consulaire à travers le monde suscite, en Sicile, de vives protestations de la part des Français résidant sur l'île, mais aussi d'un certain nombre d'Italiens. Une lettre de l'Association des Français de Sicile a notamment été envoyée au président de la République. De leur côté, une dizaine de dirigeants italiens d'entreprises touristiques ont également écrit à M. Mitterrand pour faire part de leur *« indignation de Siciliens »*. *« Nous estimons que cette décision, après cent soixante ans de présence, est discriminatoire pour la Sicile, surtout de la part d'un gouvernement socialiste »*, écrivent-ils.

Les Français immatriculés en Sicile sont environ un millier, mais on estime que leur nombre réel est plus important (environ mille cinq cents personnes). Il y a aussi les émigrés italiens qui, après avoir travaillé en France, touchent leur retraite en Sicile. Il y a surtout les touristes : près d'un million en 1982. Pour tous, évidemment, le consulat de Palerme jouait un rôle primordial en cas de nécessité. Désormais, la Sicile dépendra du consulat général de Naples, dont l'activité s'étendra sur l'ensemble du Mezzogiorno. Un éloignement qui ne facilitera pas les démarches administratives des résidents en Sicile et qui, en outre, choque la mentalité sicilienne, fière de sa singularité.

La décision du Quai d'Orsay a été prise contre l'avis de l'ambassade de France à Rome, et les différentes solutions transitoires proposées par M. Gilles Martinet, ambassadeur de France en Italie, n'ont pas été retenues. La consulat de Palerme fermera le 1er octobre. Les raisons invoquées par le Quai d'Orsay sont d'ordre budgétaire, mais, font remarquer les Français de Sicile, le personnel du consulat devant être transféré à Naples, les dépenses seront les mêmes, à l'exception de celles des loyers.

M. Martinet, qui s'est rendu en Sicile pour examiner la question, souligne que, à partir du 1er octobre, sera en poste à Palerme un agent consulaire aidé par une secrétaire, et que, d'autre part, demeurent en Sicile sept consuls honoraires de France, de nationalité italienne. La France doit d'autre part renforcer ses deux centres culturels de Palerme et de Catania. La rumeur selon laquelle le consulat de Venise pourrait être fermé prochainement est démentie par l'ambassade de France.

Ph. P.

● *Le professeur Toni Negri*, cinquante ans, récemment élu député sur les listes du parti radical italien alors qu'il était emprisonné depuis quatre ans pour terrorisme, a été libéré le 8 juillet. Son élargissement était attendu depuis qu'il avait été élu le 24 juin dernier, bénéficiant du même coup de l'immunité attachée à la fonction. Le procès où il comparaissait à Rome pour répondre d'une série d'accusations criminelles (insurrection contre l'Etat, constitution de bande armée, etc.) avait pour cette raison été renvoyé la semaine dernière au mois de septembre prochain. — *(A.F.P.)*

Hongrie

M. Mauroy en visite officielle du 10 au 12 juillet

M. Pierre Mauroy se rend en visite officielle en Hongrie, du 10 au 12 juillet, un an après la visite que le président de la République avait faite dans ce pays du 7 au 9 juillet 1982.

Le voyage du premier ministre souligne l'intérêt que la France entend manifester à l'égard de la Hongrie, en raison de la place particulière de celle-ci dans l'ensemble des pays de l'Est. Deux ministres, MM. Michel Jobert et Charles Fiterman, s'étaient rendus dans ce pays en 1982, de même que MM. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., puis, en mai dernier, Mme Edwige Avice. Plusieurs ministres et responsables hongrois étaient venus en France en 1982 et en 1983, parmi lesquels M. György Aczel, vice-président du conseil, en avril 1982.

Alors que la conférence de Madrid s'achemine vers un compromis, mais que les pourparlers soviéto-américains de Genève sur les armements nucléaires en Europe piétinent, laissant prévoir un regain de tension entre l'Est et l'Ouest à la fin de l'année, la France, compte tenu de ses positions sur ces deux dossiers, tient à préserver les rares bons rapports qu'elle entretient au sein du bloc soviétique. La Hongrie, de son côté, vient d'adhérer au F.M.I. et négocie un accord avec la C.E.E.

La visite de M. Mauroy, qui doit s'entretenir avec M. György Lazar, président du conseil des ministres, et avec M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti, comportera, aussi, un volet économique. La France est, parmi les pays occidentaux, le quatrième fournisseur de la Hongrie, loin derrière la R.F.A. et après l'Autriche et l'Italie.

Les restrictions imposées aux importations par les autorités hongroises ont eu pour effet que les ventes françaises n'ont augmenté que de 0,2 % en 1982 (atteignant 1 milliard 290 millions de francs), tandis que les achats ont progressé de 18,5 % (1 milliard 134 millions de francs).

Les échanges culturels seront traités par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale : M. Jean Auroux, secrétaire d'État chargé de l'énergie, signera avec son homologue hongrois un accord de coopération technique dans ce domaine.

Dans une interview publiée, samedi 9 juillet, par le quotidien *Nacyar Hiralp*, M. Mauroy souligne le *« sensible resserrement »* des *« liens politiques »* entre les deux pays, depuis le voyage de M. Mitterrand. Le premier ministre déclare, ensuite, qu'*« un succès à Madrid aurait des effets positifs sur l'ensemble du climat actuel »* en Europe et il explique la position de la France sur la question des euromissiles. *« C'est à ceux qui ont rompu l'équilibre de faire les efforts nécessaires pour permettre son rétablissement »*, souligne M. Mauroy.

REMANIEMENT A BUDAPEST

M. Varkonyi est nommé ministre des affaires étrangères

Budapest *(A.F.P.)*. — M. Peter Varkonyi, jusqu'alors secrétaire du comité central, a été nommé ministre hongrois des affaires étrangères en remplacement de M. Fryges Puja, qui détenait ce poste depuis dix ans.

M. Matyas Szuros, chef du département international du comité central, a été nommé secrétaire du comité central à la fonction occupée par M. Varkonyi.

Les dirigeants hongrois ont procédé à d'autres changements au sein de l'appareil du comité central. M. Mihaly Kornidesz, auparavant chef du département de la science, de l'éducation et de la culture du comité central, a été nommé président de la télévision hongroise, en remplacement de M. Richard Nagy, appelé à d'autres fonctions.

Enfin, le général Sandor Racz est nommé vice-ministre de la défense à la place du général Pal Kovacs, qui part en retraite.

[M. Peter Varkonyi est un spécialiste des questions internationales. Il est né en 1931. Après avoir achevé ses études à l'Académie étrangère de Hongrie, il s'engage en 1951 dans la carrière diplomatique. En 1969, il est nommé président du service d'information du gouvernement hongrois, puis devient secrétaire d'Etat dans ce même poste.

En 1975, il est élu membre du comité central du parti socialiste ouvrier hongrois. En 1980, le Congrès le désigne comme rédacteur en chef du quotidien du parti communiste hongrois *Nepszabadsag*, puis il est nommé, en 1982, secrétaire du comité central pour les questions internationales.

M. Varkonyi parle couramment l'anglais. Il est l'auteur d'un livre sur les relations américano-hongroises entre 1945 et 1948.]

ITALIE

La démocratie chrétienne après la déroute

Un parti puni d'avoir tenté

Depuis trente ans, tous les commentaires sur les forces politiques italiennes se résumaient dans la boutade un peu cynique de Giulio Adreotti, l'un des dirigeants démocrates-chrétiens les plus stables et le champion des *« votes de préférence »*. *« Le pouvoir n'épuise que celui qui ne le détient pas »*, avait-il dit un jour. Les résultats électoraux avaient toujours confirmé le mot.

Les élections du 26 et du 27 juin l'ont infirmé : le pouvoir a épuisé la démocratie chrétienne, qui le détenait. Pourtant la boutade garde quelque validité pour les républicains, qui doublent leurs suffrages après deux ans de gouvernement de leur secrétaire général M. Giovanni Spadolini. Il n'y a certes pas de commune mesure entre les deux partis : la D.C. demeure assurée de conserver la majorité relative, le P.R.I. passe du statut de groupe de pression à celui de formation capable d'arbitrer au sein d'une majorité. Mais le repli de l'une et le progrès de l'autre marquent des transformations profondes de l'Italie et s'inscrivent dans un long processus, souvent mal perçu de ceux qui y étaient impliqués.

La défaite de la démocratie chrétienne est massive et générale. Ce n'est pourtant pas celle d'un homme, son nouveau secrétaire général, M. Ciriaco De Mita, bien que la campagne ait été fortement personnalisée sur son nom et qu'il soit tentant pour ses vieux rivaux d'en faire un bouc émissaire. Au nord, la D.C. a perdu dans les classes moyennes ; même la candidature au Sénat de M. Guido Carli, ancien gouverneur de la Banque d'Italie, ne lui pas rallié les industriels. Elle régresse fortement dans ces citadelles blanches de Vénétie, à Bergame et même à Vicence. Elle recule dans le Centre, en Toscane, en Ombrie, ne gagne que dans les régions les plus isolées et arriérées, Molise, Abruzzes. Dans le Sud, c'est la déroute, notamment en Sicile.

Une longue marche

Les vieux militants, les hommes d'appareil, analysent ce mouvement comme le fruit d'une série d'erreurs qu'ils n'osent pas toutes distinguer, sous peine de se faire taxer de certaines complicités honteuses. Il est certain que les associations criminelles : la Mafia en Sicile, la Camorra à Naples, et la N'drangheta en Calabre, ont voulu faire payer à la direction démocrate-chrétienne les ruptures des allégeances et clientèles locales qui donnaient à ces contre-pouvoirs clandestins, fondés sur la délinquance et la corruption, d'extraordinaires moyens d'intervention politique. La preuve en est l'élimination des listes de vieux élus démocrates-chrétiens, évincés soit avant le scrutin par M. De Mita, soit par les électeurs.

C'était-là une stratégie courageuse dont le secrétaire général a dû payer les frais. Courage aussi sur un autre chapitre qui lui a valu le détachement des classes moyennes, celui des relations avec le parti communiste. Le P.C.I. le taxait de *« centrisme »*, accusation qui aurait dû rallier à la D.C. des voix de droite qu'il a au contraire perdues. Car en fait, poursuivant l'orientation d'Aldo Moro, M. De Mita visait, au terme de quelques années, une coopération avec les communistes, leur épouvantail effrayant de moins en moins. Il le laissait entendre, et a vu s'affaiblir ainsi la D.C., bastion de l'anticommunisme.

Enfin, et surtout, la réduction de l'emprise démocrate chrétienne apparaît comme la poursuite logique d'une longue marche commencée en 1974. Elle fut alors la grande perdante du référendum sur le divorce, puis sur l'avortement — et se vit ravir les municipalités de grandes villes : Naples, Turin, Rome, puis, en 1981, la direction même du gouvernement. Sa physionomie se modifia progressivement : elle devint le parti des provinces contre les centres urbains, son équilibre interne se rompit. L'élection en 1982 de M. Ciriaco De Mita, représentant de l'Italie la plus misérable, la plus paysanne, fut un symbole de ce déplacement.

« Médiation » contre « présence »

Dans une Italie où la sécularisation faisait tache d'huile, où la laïcisation caractérisait tous les partis, la démocratie chrétienne ne se rendait pas compte que la vieille image de sa vocation de *« parti catholique »* était devenue complètement anachronique. C'est cela qu'elle a payé. Loin d'accabler le secrétaire général, la défaite de M. De Mita justifie au contraire, sur la longue durée, la profonde transformation de son parti qu'il symbolise.

La prise de conscience, cheminant depuis 1975, se manifesta

Sur le modèle polonais : communion et libération

De notre correspondant

Rome. — Dans la stratégie de M. De Mita, un seul élément a été positif : l'appui qu'il a reçu des jeunes catholiques de Communion et libération et de leur bras séculier le Mouvement populaire.

Lorsque le nouveau secrétaire général de la D.C. a parié de rigueur et a cherché a convaincre le monde de l'industrie, les électeurs l'on boudé. A Bologne, par exemple, M. Beniamino Andreatta, incarnation du technocrate d'assaut pianotant sur un ordinateur pour élaborer sa tactique électorale, a fait perdre à la démocratie chrétienne près de 20 % des voix. En revanche, à Florence, M. Casini, chef de file de la campagne malheureuse contre l'avortement, est arrivé en tête de liste et M. Senese, un jeune de pointe placé par M. De Mita à la direction de la section organisation de son parti, et homme de Communion et libération, a remporté un succès.

Pratiquement partout où des candidats ont été soutenus par Communion et libération, la D.C. n'a pas regressé. Un succès de l'organisation catholique chère à Jean-Paul II qui ne peut que relancer le débat au sein de la D.C. entre ceux qui prônent un parti laïcisé non confessionnel et technocratique et ceux qui, au contraire, mettent l'accent, comme Communion et libération, sur l'âme catholique et populaire du parti de De Gasperi. Pour ces derniers, les élections des 26 et 27 juin sont la confirmation de l'existence, face à une D.C. vieillie et clientéliste du Centre-Sud, d'une force catholique autonome et moderne dans le Nord industriel, qui ne demande qu'à être organisé et développé. Si la D.C. s'en avère incapable, qui sait si, à terme, ne s'esquissera pas un nouveau parti catholique, expression, dans une veine intégriste, des valeurs chrétiennes ?

Communion et libération (C.L.) se veut une *« présence ecclésiale »* permettant aux catholiques de *« retrouver leur identité »*. Le mouvement revendique près de cent mille membres.

Il a une audience de plus en plus étendue grâce à son hebdomadaire *Il Sabato*, (qui publie désormais aussi un mensuel international), à un quotidien comme *Avvenire*, organe de l'épiscopat italien, mais qui exprime ses idées, et a une influence grandissante parmi les radios libres. Depuis février 1982, C.L. bénéficie en outre d'une existence officielle au sein de l'Église puisque le conseil pontifical pour les laïcs lui a reconnu la personnalité juridique. Une marque de l'intérêt du pape, qui à toujours témoigné sa sympathie au fougueux mouvement remplissant les stades partout ou il va. Mais aussi une procédure qui à permis de passer au-dessus de la tête de la Conférence épiscopale italienne, qui, pour sa part, à toujours manifesté une certaine distance à l'égard de ceux qu'on a pu appeler les *« extrémistes du centre »* et à qui leurs adversaires reprochent une tactique de pénétration des différentes instances de l'Église à leurs yeux trop efficace.

Un ferment plus qu'un courant

Certes, même le Mouvement populaire, qui se veut distinct de C.L., affirme ne pas chercher à constituer un parti ni même un courant au sein de la D.C., mais vise à être seulement une sorte de ferment. Il reste que la détermination, la cohérence et le sens de l'organisation de ses jeunes catholiques qui, sans le dire explicitement, tendent à favoriser un parti politique véritablement chrétien, ne peuvent que peser davantage sur une D.C. affaiblie et à la recherche d'une idéologie sinon d'elle-même.

Quelles sont les idées qui animent C.L. ? Pour M. Rocco Buttiglione, philosophe et l'un des idéologues de Communion et libération, mais qui tient à préciser qu'il parle en son nom et point au nom du mouvement : *« C.L., qui est issu de Giuventu studentesca, fondée par Don Giussani à Milan en 1954, s'est développée surtout à partir de 1963-1969 dans le creuset des luttes étudiantes. Ce que nous avons saisi, c'est la demande fondamentale de sens se manifestant alors et que ne faisait que voiler le marxisme. La foi est apparue comme une réponse à une problématique existentielle, et le catholicisme un élément de mobilisation même pour ceux qui venaient de la culture laïque. »*

« Aujourd'hui, dans le contexte de la faillite du marxisme et d'une conception de l'histoire s'accaparant les attributs de Dieu, on tend vers le nihilisme, le refus de l'idée de vérité, et vers l'acceptation de la violence pure comme force de l'histoire. La crise de la culture que nous vivons nous ramène à la question radicale, posée à leur manière par Dostoïevski ou le premier Sartre : pour ou contre Dieu ? »

A cette intuition, beaucoup souscrivent certes volontiers, mais la traduction pratique donnée par C.L., son intransigeance, voire son côté donneuse de leçons, inquiètent aussi.

Catholiques de la présence certes, les membres de Communion et libération rejettent la thèse selon laquelle ils seraient ignorants des autres et favorables à un catholicisme de type médiéval confondant l'Eglise et le pouvoir temporel. Une conception qui cependant, selon les propos mêmes d'un prélat passant pour refléter leurs idées, *« reste le paradigme exemplaire pour l'Eglise de tous les temps »*.

« Du christianisme médiéval nous voulons tirer l'enseignement de la détermination dans la foi, mais certainement pas des solutions politiques ou sociales », affirme M. Buttiglione. *« C'est aussi cette détermination qui nous fascine dans l'Église polonaise, témoin d'une foi sans compromis face au pouvoir. Mais plus profondément nous ne nous plaçons pas dans la problématique de faire vivre ensemble chrétiens et non-chrétiens, mais dans celle de répondre à une demande de vérité dans un monde où l'homme est perdu. Une question globale qui exige une réponse globale. »*

Un risque d'intolérance

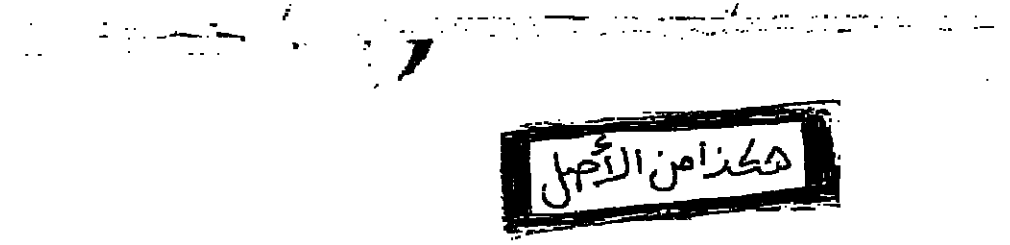
Concrètement, pour C.L., aujourd'hui cela signifie *« repartir de 32 % »*, c'est-à-dire du pourcentage déjà obtenu par la D.C. lors du référendum sur l'avortement, afin de construire les possibilités d'une revanche par un ancrage plus fort du parti sur sa base politique. M. Buttiglione tire sa conclusion de l'analyse de la défaite de la D.C. : *« M. De Mita a bien fait de chercher à renouveler la D.C. en rompant avec le parti des courants et de l'argent facile qu'elle était devenue. Mais il a privilégié une conception de parti d'opinion au détriment du parti de l'idéal. »*

« Ce qu'il faut, c'est remplacer le clientélisme qu'on cherche à réduire par un « militantisme de l'idéal » : la conscience de l'homme commun se forme moins en fonction de programmes que d'une communauté de valeurs. Le premier problème pour la D.C. aujourd'hui est de retrouver sa dimension idéale, c'est-à-dire l'ambition de réaliser l'idéal chrétien en politique. »

Il existe un risque intrinsèque à tout mouvement qui se croit investi de la vérité et cherche à faire coïncider foi et histoire sans admettre, comme les chrétiens de la médiation, que la même foi peut engendrer des engagements différents. M. Buttiglione rejette catégoriquement les accusations d'intolérance et d'intégrisme portées parfois contre C.L. *« Il ne s'agit pas de faire coïncider foi et politique, mais de juger la réalité en fonction de catégories éthiques, de cesser de croire trouver la vérité dans l'efficacité économique, c'est-à-dire un matérialisme qui n'a même mas comme projet la révolution socialiste. On pense généralement que le véritable démocrate n'a pas de certitude et que c'est de là que vient sa tolérance : en fait, si la tolérance est la négation de l'idée de vérité, elle conduit à la répression en faisant de la force le seul critère. »*

Qu'en sera-t-il dans la pratique de cette tolérance affirmée et de cette ouverture au dialogue ? Dans un contexte politique caractérisé par un affaiblissement de la D.C. et le succès des candidats issus de ses rangs, le Mouvement populaire, dont l'âme est Communion et libération, tend à ne plus apparaître comme un simple ferment au sein de la D.C. mais bel et bien comme un point de référence. Une évolution que certains jugent dangereuse, car, sinon dans les mots du moins dans les faits, Communion et libération, dans la mesure où elle se veut l'expression authentique du *« sujet populaire chrétien »*, est porteuse d'une certaine intolérance qui peut conduire à fermer le dialogue entre chrétiens plutôt qu'a l'ouvrir.

PHILIPPE PONS.



La démocratie chrétienne italienne a été durement étrillée aux élections des 26 et 27 juin.
Alors que, dans le reste de l'Europe, les conservateurs sont plutôt en progrès, la D.C. « tombe » à 32 %.
Dégringolade sans précédent pour l'ancienne formation de De Gasperi, « parti dominant » de la Péninsule.
Mais cette sanction apparente n'est peut-être que le prix d'une réflexion difficile sur le thème : comment un « parti catholique » menacé par la sclérose et les compromissions peut-il enfin faire peau neuve ?

une rénovation courageuse

en 1981, lorsqu'une assemblée nationale du parti vit les intellectuels l'emporter sur les hommes d'appareil pour entreprendre une rénovation politique et idéologique. Des personnalités « extérieures », historiens, juristes, économistes, furent appelées à y coopérer et commencèrent par obtenir l'élection du secrétaire général au suffrage direct du congrès, au lieu de la cooptation par marchandage des tendances au sein des organismes dirigeants.

M. De Mita, qui en bénéficia, était à la fois un vieil apparatchik – plus de trente ans de militantisme et de vie parlementaire, – un homme du Sud, proche de son sol, mais aussi un esprit formé par les deux écoles antagonistes de la pensée italienne : celle de Croce, qui dominait la culture de Naples, et celle de l'université catholique de Milan, d'où étaient sortis les courants de gauche de la D.C. En un an, il sut, appuyé sur un petit groupe d'amis qui élaboraient la doctrine nouvelle, se faire accepter des vieilles habitudes mentales imprégnant les hiérarques, et les briser le cas échéant. L'un des dirigeants les plus stimulants venus de l'« extérieur » était M. Pietro Scoppola, nouvel élu, professeur d'histoire contemporaine, spécialiste des problèmes ecclésiastiques, dont la place dans la culture italienne actuelle peut se comparer à celle de M. René Rémond en France.

M. Scoppola avait en 1975 invité à voter non à l'abolition du divorce. Il représentait alors une minorité. En 1981, il fut le point de référence de tous les rénovateurs, ceux contre lesquels réagissaient violemment les caciques, ouvertement hostiles à ces « *intellectuels qui ont lu Maritain* ».

« L'élargissement du Tibre »

Deux idéologies – quel autre terme faudrait-il employer ? – s'opposaient en effet : celle de la « *médiation* » et celle de la « *présence* ». La première concevait la D.C. comme un « *parti de catholiques* », la seconde ouvrait sur un « *parti catholique* ». La théorisation de cette opposition fut développée au fil des années dans les éditoriaux rédigés par le P. Sorge, rédacteur en chef de la *Civiltà Cattolica*, revue des jésuites de Rome. Publiés en volume, ces textes fondamentaux pour la compréhension de l'évolution italienne ont été commentés avec une attention dépourvue de polémique par les communistes, apparemment seuls à mesurer leur signification.

Que disent, en somme, Scoppola ou Sorge ?

Que l'Italie repose sur trois cultures : laïque, marxiste et catholique, chacune projetée sur le plan politique, et toutes trois en crise d'identité. Le concept de « *chrétienté* » ne correspondant plus à l'état de la société, celui de « *culture catholique* » doit être remplacé par l'acceptation du pluralisme communautaire, et par une « *médiation* » entre les classes et les structures, qui est l'affaire des seuls laïcs. La « *recomposition* » de l'aire catholique passe donc d'abord par la fin de l'identification de la démocratie chrétienne à l'Église.

Evidentes pour la société française, ces idées ne peuvent s'imposer, en Italie, que grâce au pontificat de Paul VI, sans lequel cet « *élargissement du Tibre* » (prise de distances entre le gouvernement et le Vatican), inlassablement prôné par M. Spadolini, serait intervenu dans des conditions sans doute plus chaotiques. Le pape Montini, dès sa jeunesse d'aumônier des universitaires catholiques, dont le président était alors Aldo Moro, fut nourri de ce concept de « *médiation* » et du sentiment de la laïcité.

Comme pontife, il prit des mesures concrètes, peu spectaculaires, mais dont les effets sont patents : la draconienne réduction des diocèses italiens a détaché la démocratie chrétienne d'une importante fraction de ses appuis ecclésiastiques locaux et contribué à transformer les mentalités. La constitution d'une conférence épiscopale italienne autonome, ne trouvant plus au Vatican que des interlocuteurs étrangers chargés, comme nous le disait l'un d'eux, d'apprendre aux évêques italiens « *à se débrouiller tout seuls* », porte maintenant des fruits encore amers peut-être, mais bientôt mûrs.

Les élections du 26 juin en sont la preuve : les votes qu'a reccueillis la démocratie chrétienne et ceux qui lui ont été refusés proviennent incontestablement d'un choix largement plus libre et « *laïque* », l'emportant sur les habitudes et les intérêts clientélaires.

Face à la « *médiation* », la « *présence* », incarnée idéologiquement par le philosophe Augusto del Noce, lui aussi nouvel élu. Cette orientation s'inscrit dans celle qu'imprima Pie XII à la démocratrie chrétienne. Si elle rencontre le désaveu d'un nombre important d'évêques qui ont marqué leur détachement vis-à-vis de la D.C., elle se manifeste avec le mouvement Communion et Libération, créé en 1969, dont l'un des lieux de réflexion se trouve dans la communauté des jésuites de Milan et leur revue « *Aggiornamenti sociali* », qui pourtant leur fut longtemps hostile. (Voir l'article de Philippe Pons.) La « *présence* », c'est la bataille, c'est la cohésion, l'affirmation du caractère total de la « *vérité de l'Evangile dans son intégrité* ». Il serait vite dit de qualifier ce mouvement de réactionnaire et de droitier. Plutôt populiste, d'une ouverture sociale de gauche assez totalitaire, il entend reconvertir la démocratie chrétienne de l'intérieur.

Sa force vient de l'appui que lui donne Jean-Paul II. Sans intervenir directement dans la vie italienne, le pape polonais pose en principe que l'Italie est fondamentalement un pays catholique, même si ses nationaux ne comptent que 30 % de croyants, et il lui applique le même schéma qu'à la Pologne, en rejetant délibérément toutes les objections. Communion et Libération, qui a auprès de lui un accès direct, court-circuitant tous les canaux ordinaires, est *l'instrument* de cette affirmation et de cette reconquête.

On dissimulera de moins en moins facilement l'élargissement d'une coupure qui s'ouvrit en 1970, lorsque Communion et Libération tint à Milan son premier congrès, où il nous souvient d'avoir rencontré Aldo Moro, venu en observateur discret, pour s'informer. Le mouvement trouva un appui au Vatican, celui de Mgr Benelli, *substitut* de la Secrétairerie d'État, fidèle de Paul VI, qui cependant l'envoya quelques années plus tard au siège épiscopal de Florence. A l'heure actuelle, une bonne part des évêques et la direction de l'Action catholique manifestent autant de réserve vis-à-vis de la D.C. que de Communion et Libération.

« *Ne demandez plus de couverture à l'Eglise. C'est votre tâche, à vous laïcs, d'opérer les médiations, de trouver les remèdes* », disait récemment le Père Sorge.

Cette distinction des plans joue dans l'autre sens. La démocratie chrétienne a appris à se passer des évêques dans la gestion du pouvoir. Communion et Libération également. Mais ce mouvement tient soigneusement « *discrète* » (comme dirait l'Opus Dei) son articulation interne où la spiritualité qui fonde les choix politiques et l'esprit de croisade se développe à partir de pratiques religieuses closes, elles-mêmes dirigées par un appareil de clercs, dont quelques-uns sont prêtres mais engagés dans la vie laïque. Ils sont statutairement en dehors du contrôle des évêques.

C'est l'événement qui dira laquelle des deux orientations répond le plus authentiquement à la réalité italienne. En arrière-plan, l'esprit de deux pontificats s'oppose : Jean-Paul II face à Paul VI. « *Il ne faut pas dire ces choses* », entend-on à Rome. Pourtant, si la démocratie chrétienne a encore un sens et une vocation en Italie, c'est indiscutablement sur le terrain de la médiation. Le retour au « *parti catholique* », c'est la route de la guerre civile.

JACQUES NOBÉCOURT.

Sous le patronage de saint Alcide



Dessin de Violette LE QUÉRÉ

L'opposition entre « parti catholique » et « parti de catholiques » a toujours sous-tendu l'histoire des formations politiques se réclamant des principes de la doctrine de l'Église, depuis un siècle et demi.

La démocratie chrétienne italienne se réfère au patronage d'un de ses fondateurs, Alcide De Gasperi, qui fut le principal dirigeant des gouvernements de l'Italie d'après-guerre. Dans la ligne de don Sturzo, créateur en 1920 du parti populiste, De Gasperi voulut construire une formation dont la vocation affirmée était la « médiation », c'est-à-dire la participation dans une société pluraliste. Originaire de Trente, député avant 1914 au Parlement autrichien, il avait retenu la leçon des partis populistes en Autriche, et du centre en Allemagne, formés de laïcs exerçant leur pleine liberté de citoyens dans la vie politique, sans tutelle de la hiérarchie catholique.

Une telle conception amena des heurts violents entre De Gasperi et le pape Pie XII, qui imposa notamment les « comités civiques », formations militantes chargées de mener le combat d'un catholicisme politique sous la conduite des évêques. Leur souvenir est souvent évoqué à propos de *Communion et Libération*.

Depuis lors cependant, la sécuralisation, la laïcisation de la société italienne, ont évolué très rapidement dans la mesure où la pratique religieuse cessait d'apparaître comme une nécessité sociale indépendamment de la réalité de la croyance. La maxime de Cavour, *l'Église libre dans l'État libre*, appartient maintenant au patrimoine commun et non plus à l'héritage de la polémique contre le Vatican. Le patronage de De Gasperi appartient plus à l'histoire qu'à l'actualité.

J. N.

A travers le monde

Maroc

● REPORT DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. – Le roi Hassan II a annoncé vendredi 8 juillet qu'il avait décidé de reporter, après la tenue d'un référendum au Sahara occidental, les élections législatives qui devaient avoir lieu en septembre. Dans un discours prononcé à l'occasion de son cinquante-quatrième anniversaire, le souverain a également indiqué que, même si le référendum donnait une majorité de voix aux partisans de l'indépendance, rien n'obligerait le Maroc à remettre le Sahara sur « *un plateau d'or* » au Front Polisario. Le roi a expliqué le report des élections en déclarant : « *Nous ne devons pas disperser nos forces et nos activités dans les élections nationales, tant que nous n'aurons pas parachevé notre intégrité territoriale qui est l'objectif suprême.* ». – (Reuter.)

Soudan

● L'ARMEE SOUDANAISE A LIBERE LES CINQ OTAGES OCCIDENTAUX détenus par des maquisards sudistes après avoir investi le camp que les rebelles avaient établi à Boma, dans la partie méridionale du pays, a annoncé l'agence de presse soudanaise, vendredi 8 juillet. (*Le Monde* du 30 juin.)

EN INVITANT LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'O.L.P. A MOSCOU

L'U.R.S.S. souhaite intervenir directement dans le règlement de la crise palestinienne

Le conflit au sein du Fath paraît prendre un nouveau tournant, avec l'implication accrue de l'Union soviétique dans les dissensions interpalestiniennes. Plusieurs signes en témoignent : une mission de l'O.L.P., présidée par Abou Iyad, a quitté Tunis le vendredi 8 juillet pour une tournée dans les démocraties populaires qui se terminerait en U.R.S.S. ; une autre délégation, celle-là dirigée par M. Nayef Hawatmeh, le chef du F.D.L.P. (Front démocratique pour la libération de la Palestine), est depuis plusieurs jours à Moscou où elle a eu des entretiens, dans le plus grand secret, avec les dirigeants du Kremlin. Vendredi après-midi, enfin, le chargé d'affaires soviétique à Tunis a remis à M. Yasser Arafat une invitation à se rendre à Moscou en compagnie de membres du comité exécutif de l'O.L.P., la plus haute instance de la centrale des fedayin. L'information, diffusée par l'agence palestinienne Wafa, n'a pas été reproduite par les médias soviétiques, mais elle a été confirmée à Moscou par une « *source diplomatique arabe* », citée par l'A.F.P.

M. Yasser Arafat ne pourra pas, cette fois-ci, s'esquiver facilement. Maintes fois convié ces dernières semaines à se rendre à Moscou, le président de l'O.L.P. s'était fait remplacer par d'autres responsables, en particulier MM. Abou Iyad et Farouk Kaddoumi, ce qui n'avait pas manqué d'irriter les dirigeants soviétiques, qui souhaitaient un contact direct.

M. Arafat a maintenant intérêt à ne pas différer la visite. Ses adversaires, les chefs de la mutinerie au sein du Fath, l'accusent depuis peu d'être, sinon un agent, du moins un « *allié* » des États-Unis. Vendredi, l'un des principaux animateurs de la rébellion, Abou Saleh, expliquait à la presse que le président de l'O.L.P. non seulement avait tenté de s'associer au plan Reagan, mais qu'il cherchait maintenant à retirer les fedayin du Liban, « *en accord avec les gouvernements de Washington et de Beyrouth* » : M. Arafat a donc besoin de démontrer que ses rapports avec Moscou ne se sont pas distendus.

Un dernier recours ?

D'une manière plus générale, le président de l'O.L.P. a tout à gagner à se rapprocher du Kremlin, après avoir constaté que toutes les autres voies dans lesquelles il s'était engagé ont abouti à des impasses. Sa tournée dans les pays arabes, du Maroc à l'Arabie Saoudite en passant par l'Algérie, les tentatives de médiations entreprises par divers chefs d'Etat de la région et du tiers-monde n'ont pas réussi à ébranler la détermination du président Assad de mener à son terme l'épreuve de force engagée avec M. Arafat. Les puissances de l'Europe occidentale, la France en particulier, quel que soit le degré de leur sympathie pour l'O.L.P., ne peuvent être d'aucun secours.

Reste donc l'Union soviétique qui, plus que tout autre Etat, a intérêt à rétablir des rapports harmonieux entre les parties en conflit et qui dispose, théoriquement du moins, des moyens de jouer les arbitres. En effet, tant les loyalistes que les mutins du Fath se targuent d'être les « *véritables alliés* » de l'U.R.S.S. ; la Syrie et la Libye, que M. Arafat accuse d'avoir télécommandé la dissidence, entretiennent d'étroites relations avec Moscou, leur principal fournisseur d'armements. Le Kremlin, dit-on dans les milieux arabes de Moscou, serait prêt à entreprendre une mission de médiation « *si toutes les parties en conflit le lui demandaient* ».

L'U.R.S.S. constitue peut-être le dernier recours de M. Arafat après l'échec des pourparlers engagés avec les mutins du Fath. Les conditions draconiennes que ces derniers posent auraient convaincu le président de l'O.L.P. que leur objectif inavoué – et celui de la Syrie et de la Libye – est de lui ravir la direction de la centrale des fedayin. En effet, les dissidents du Fath exigent, entre autres, la désignation de leur chef militaire, Abou Moussa, à la tête des forces palestiniennes au Liban ; la destitution dans ce pays de tous les officiers « *loyalistes* » et leur remplacement par des dissidents ; l'organisation du congrès du Fath dans lequel les mutins occuperaient la moitié des sièges ; la dénonciation publique et préalable non seulement du plan Reagan (ce qui serait acceptable) mais aussi celui de Fès adopté par les chefs d'Etats arabes lors de leur réunion en septembre dernier et ratifié par le Conseil national palestinien (le Parlement) en février dernier à Alger.

La commission de conciliation que M. Arafat avait dépêché à Damas s'était rendu compte que ces conditions n'étaient pas négociables. D'autant moins qu'elle s'était heurtée au mur de l'hostilité syrienne.

M. Abdel Halim Khaddam, le chef de la diplomatie baasiste, qui avait reçu les représentants de l'O.L.P., leur a tenu des propos d'une subtilité douteuse. Il n'était pas vrai, a-t-il prétendu, que son gouvernement soutenait militairement les mutins, bien que ces derniers présentaient des revendications légitimes ; en tout état de cause, ils étaient « *pleinement autonomes* » et la Syrie ne veut pas s'ingérer dans les affaires interpalestiniennes. M. Khaddam a conclu son exposé en « *conseillant* » à ses interlocuteurs de négocier exclusivement avec les adversaires de M. Arafat.

La direction de l'O.L.P. est persuadée que la Syrie est seule à pouvoir mettre un terme à l'impasse, soit en « *cassant* » la centrale des fedayin, soit, au contraire, en demandant aux dissidents de souscrire à un compromis acceptable aux loyalistes. L'U.R.S.S. tentera sans doute de convaincre le président Assad de favoriser la réconciliation. Mais sera-t-elle écoutée ? De l'avis général, le chef de l'Etat syrien ne se laisse pas aisément influencé et il a démontré, à diverses reprises, qu'il n'hésite pas à opposer un non catégorique aux sollicitations du Kremlin.

ERIC ROULEAU.

LE RETRAIT PARTIEL ISRAÉLIEN DU LIBAN

Jérusalem espère que le contingent français « aidera l'armée libanaise » dans certaines des zones évacuées

Alors que l'envoyé présidentiel américain, M. Philip Habib, est revenu au Liban, vendredi 8 juillet, ainsi que son assistant, Morris Draper, ce déplacement a notamment pour objet de préparer le second voyage en moins d'un an que le président Gemayel doit effectuer aux Etats-Unis.

A Jérusalem, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, après avoir déclaré que le redéploiement de l'armée israélienne « *ne sera effectué qu'en étroite coopération avec le Liban* », a assuré « *avoir bon espoir que des forces des contingents multinationaux stationnées à Beyrouth pourraient, le cas échéant, se déployer dans les territoires évacués par Israël* ». « *Des conversations qui ont eu lieu récemment entre responsables français et israéliens, j'ai retiré notamment l'impression que la France pourrait participer à un effort en ce sens* », a-t-il précisé.

« *J'ai l'impression*, a encore dit M. Arens, *que les Français seraient assez d'accord pour que le contingent français aide l'armée libanaise lorsque l'armée israélienne se retirera de certaines zones.* »

M. Arens a également souhaité que la Force intérimaire de l'ONU au Liban, stationnée au sud depuis 1978, soit redéployée plus au nord. Il a déclaré que la FINUL n'est d'aucune utilité dans sa position actuelle et qu'elle devrait être stationnée près des lignes syriennes. Cette position est occupée actuellement par Israël, qui souhaite se replier vers le sud.

Couvre-feu à Hébron

Par ailleurs, la situation a continué de se dégrader dans les territoires occupés par Israël, sur la rive occidentale du Jourdain. Presque tous les auvents des boutiques du marché arabe d'Hébron ont été endommagés, dans la nuit de jeudi à vendredi, par les militants intégristes de Kiryat-Arba qui protestaient contre l'assassinat du jeune étudiant religieux juif, jeudi 7 juillet, à Hébron (*le Monde* du 9 juillet). Les soldats israéliens, qui ont établi le couvre-feu depuis jeudi après-midi dans le centre de Hébron, ont dispersé les activistes juifs. L'accès au centre d'Hébron a été interdit vendredi aux journalistes.

Enfin, à Jérusalem, la police a arrêté au moins trente jeunes Arabes, vendredi, au cours de violentes manifestations anti-israéliennes suivant les prières du Ramadan. Six personnes ont été blessées. – (*A.F.P., Reuter, A.P.*)

La prison géante du « Chicago brésilien »

La « prison la plus peuplée du monde » est brésilienne. A l'image du pays, c'est un lieu où le malheur a une luxuriance d'enfer vert. Mais l'arrivée, à la tête de l'Etat de Sao Paulo, d'un gouverneur d'opposition permet d'espérer qu'enfin les prisonniers vont être traités en hommes.

De notre envoyé spécial

Sao-Paulo. — Le reportage est terminé. Le directeur de la prison vient de prendre place à son bureau, sous un Christ mélancolique. C'est l'heure des visites. Une femme entre, pour expliquer que son mari se débat depuis un an entre la vie et la mort, car on lui a enlevé les deux reins. Elle a cherché — en vain — un donneur parmi ses proches. On lui dit qu'ici elle pourrait en trouver un. *« Est-ce bien vrai ? » « Mais oui »*, répond le directeur, expliquant qu'une vingtaine de ses « pensionnaires » sont prêts au « sacrifice » et indiquant la marche à suivre. La femme repart, soulagée.

Le commerce des organes n'est pas chose inhabituelle au Brésil. Des affamés abandonnent un poumon, un rein, pour gagner de quoi manger. C'est par petites annonces qu'ils sont, parfois recrutés. Mais comment des détenus entrent-ils dans un tel trafic ? Et comment celui-ci peut-il être officialisé ?

Réponse du directeur : *« Donner un organe, c'est une façon de payer sa dette à la société. »* Après une hésitation, il ajoute : *« Et puis, c'est un « geste » dont les juges tiennent compte au moment du procès. »*

Voilà qui en dit long, plus long que tout ce que nous avions vu. La maison d'arrêt de Sao-Paulo est connue dans tout le pays. Avec la prison de l'Ilha Grande (la Grande Ile), à Rio-de-Janeiro, c'est sans doute l'établissement le plus « célèbre » du Brésil. Six mille détenus s'entassent dans un espace prévu pour moitié moins. Chaque pavillon — il y en a six — est un bâtiment énorme, surveillé en permanence, depuis un mur d'enceinte, par des policiers qui circulent l'arme au poing entre des miradors. Les révoltes sont nombreuses. La dernière a eu lieu en mars 1982, et s'est terminée dans le sang : dix-huit morts, pas moins.

Ce jour-là, le directeur était en train de déjeuner avec ses adjoints. Un prisonnier en tenue de serveur — choisi pour son bon comportement — passait, cérémonieusement, les plats. Il n'eut pas le temps de finir son service. Six mutins surgirent dans la salle, et d'entrée de jeu — racontent les témoins — tuèrent froidement deux gardiens, dont l'un assurait la protection rapprochéedu directeur.

Ce dernier, pris en otage avec d'autres fonctionnaires, fut conduit sur le toit. La rébellion gagna les bâtiments l'un après l'autre. Les prisonniers improvisèrent des banderoles, qu'ils accrochèrent à leurs barreaux. Ils y écrivirent leur revendication de toujours : *« Nous voulons la confusion des peines ! »* Beaucoup, en effet, sont condamnés à cinquante, soixante ans de prison, autrement dit à vie, sans avoir jamais tué personne, pour avoir commis coup sur coup plusieurs agressions à main armée.

Le panneau du « mal »

Des policiers spécialement entraînés vinrent, de l'extérieur, mater la révolte. *« Ça tirait un peu partout »*, raconte-t-on aujourd'hui. Les six mutins furent tués, en même temps que huit autres détenus. Dans la bataille, le directeur faillit être assassiné. Il fut sauvé par une médaille qu'il portait sur la poitrine et qui témoignait de sa dévotion à Ogum, divinité protectrice du culte afro-brésilien dont était également adepte celui qui voulait l'égorger. Il se servit ensuite de ses poings pour se libérer. M. Luiz Camargo, le directeur, est un « dur ». Il n'a pas usurpé son surnom de Luizao, (Gros-Louis).

Tatoué, musclé, pesant comme un catcheur, il traîne la jambe en souvenir de quelques coups de couteau. Dans son antichambre, face à un panneau qui montre *« ce qui est bien »* et qui est *« encouragé »* — sculpter des petits bateaux, des lampes de chevet, — le panneau du « mal » expose tout ce que fabriquent les prisonniers clandestinement, afin de s'évader, au propre comme au figuré : poignards, stylets, taillés avec des montants de fenêtre, cordes tressées avec des draps et baptisées *« Tereza »*, on ne sait pourquoi, dominos, jeux de roulette, pipes à marijuana, seringues fabriquées à partir de crayons à bille, et qui servent à injecter de la drogue, postes à galène montés pièce par pièce quand les transistors étaient interdits et surnommés ici *« radio-perroquets »*.

Depuis quelque mois, la maison d'arrêt de Sao-Paulo s'ouvre aux avocats, aux défenseurs des droits de l'homme, aux journalistes. Plus exactement depuis qu'une personnalité de l'opposition, M. Franco Montoro, a pris le gouvernement de l'État pauliste et nommé à la justice Mᵉ José Carlos Dias, avocat qui a défendu des prisonniers politiques au temps de la répression et présidé la commission Justice et Paix de l'archevêché.

« C'est la prison la plus peuplée du monde, dit Mᵉ Dias. *Elle est dans une situation désespérée. Allez-y, et vous jugerez. »*

Nous y voilà. Ce couloir sombre, humide, couvert de photos « pornographiques », c'est le *« couloir numéro 10, celui où l'on se bagarre au couteau »*. Dans tous les pavillons, le couloir qui sert aux règlements de comptes porte le même numéro.

Une cellule ordinaire mesure environ quatre mètres sur cinq mètres. Elle abrite de douze à quinze détenus. Dans un coin, une latrine. Une table pour travailler — confection de pinces à linge, de bouchons, de jouets. Au-dessus, un lit collectif — simple planche de contre-plaqué posée sur un échafaudage, où les prisonniers dorment les uns sur les autres, littéralement.

Dessin de SERGUEI

« Ici, tout le monde est homo », dit le psychiatre de la prison, qui ajoute, comme s'il devait s'expliquer plus scientifiquement : *« Chacun use de son corps de manière différente... »*

A l'en croire, tout le monde est *« un peu déréglé »*. *« Déséquilibres du comportement »*, qui trahissent un *« déséquilibre mental »*. Des prisonniers, tout à coup, refusent de bouger. D'autres ne veulent plus s'habiller. Ou ils jouent avec leurs excréments.

On croise, dans les couloirs, des hommes au visage tuméfié, d'autres avec des seins de silicone. Un fourgon franchit un portail, transportant le corps du dernier suicidé. Le gardien-chef montre du doigt la « solitaire » où sont mis à « rafraîchir » les récalcitrants. Quand il arrive, tout le monde se met au garde-à-vous. Une odeur de marijuana flotte, qu'il feint d'ignorer. La drogue ne suit pas seulement des filières clandestines. Elle est introduite aussi par les gardiens.

L'usage de « l'herbe », visiblement, est toléré. Quant au tabac, il sert de monnaie. Comme l'argent est interdit dans la prison, les détenus qui travaillent sont payés en cigarettes. Mais, de tous les paradis, c'est encore celui de « Marie la folle » qu'ils préfèrent : ils appellent ainsi un alcool qu'ils fabriquent du riz, des pelures de patates et d'oranges, et du sucre. Ils ont leurs cornues clandestines, qu'ils se disputent. Certains arrivent à distiller plusieurs dizaines de litres en quelques jours. « Marie la folle », tout simplement parce que ce breuvage rend fou.

« L'ancien gouverneur ne voulait pas s'occuper des prisons, dit M. José Carlos Dias. *Il disait qu'il préférait dépenser l'argent pour construire des écoles. Nous pensons, nous, qu'en améliorant la condition des détenus nous contribuons à la sécurité générale. Car nous évitons de transformer en criminels ceux qui ne sont, au départ, que de petits délinquants. »*

Ses idées généreuses ont rencontré celles — plus pragmatiques — de « Luizao ». Depuis deux ans, à la maison d'arrêt, les psychopathes sont séparés des « circonstanciels ». Avant, dit « Luizao », les petits chapardeurs, les divorcés en rupture de pension alimentaire étaient jetés dans les mêmes cellules que les grands criminels. Les adolescents étaient immédiatement violés par les caïds, qui les « achetaient » et faisaient d'eux leurs bonnes à tout faire.

Ceux qui craignent pour leur vie sont enfermés dans un pavillon à part. Le directeur les montre du doigt : assis sur le rebord des fenêtres, les jambes pendant à travers les barreaux, ils regardent, pendant des heures, le mouvement de la prison. Des parties de foot se disputent en bas, dans la cour. Seuls les anciens jouent. Les « bleus » ne sont que spectateurs.

« Luizao » a sa recette pour « tenir » les prisonniers. Elle, résume en trois mots : sport, travail et religion. Ancien pugiliste, il croise lui-même les gants avec les détenus dont il a fait des boxeurs, et qui s'entraînent consciencieusement, tous les jours, au punching-ball. Ceux-ci célèbrent leur « conversion » avec des mots qui ne semblent pas les leurs : ils ont intériorisé le discours directorial. *« Avant, j'étais mauvais, je me bagarrais tout le temps. Depuis que je fais de la boxe, je suis différent. »*

Quant aux religions, elles sont toutes au rendez-vous : pentecôtistes, bouddhistes, témoins de Jehovah, musulmans, catholiques, adeptes de la macumba et de diverses sectes. Aujourd'hui, c'est le jour de l'« Assemblée de Dieu » : dans une salle, deux détenus jouent de la flûte et du saxophone.

« N'oubliez pas la religion »

Les *macumbeiros* allument leurs cierges, déposent leurs offrandes, dessinent à la craie leurs messages pour l'au-delà dans une pièce aux lumières tamisées, où la mise en scène est permanente. Le Christ trône en bonne place, mais dans une compagnie mélangée : ses apôtres ont des plumes d'Indiens et des pagnes d'Afrique. Il règne sur un monde de sirènes et de vamps de plâtre, de chiens en peluche, de crânes et de pipes, dans un décor de rochers en plastique et de bassins d'eau courante. Quelques adeptes en blanc sont là, plutôt désemparés : voici plusieurs semaines qu'ils n'ont plus de médium.

Quatre prisonniers franchissent, avec leur paquetage, les divers portails qui mènent vers la sortie. Ils ont fini leur peine. Dans une minute, ils seront libres. Petit sermon du directeur avant leur départ :

« N'oubliez pas la religion, surtout. Il faut avoir de la religion ! Sinon, on est un homme mort... »

Passée la dernière grille, la plus lourde, voici le pont aérien du métro, puis les premières usines, et, là-bas, les tours, les innombrables monolithes du « Chicago brésilien ». Comme la religion doit s'évaporer facilement, dans ce magma urbain, grand comme quatre fois le district parisien, où tant de vies ressemblent à des naufrages !

CHARLES VANHECKE.

La place Kolonaki, miroir secret d'Athènes

Dans toute capitale, il est un lieu où se croisent les destinées, où naissent les rumeurs, où il faut voir et être vu. Ce lieu privilégié qui attire et irrite par on ne sait quelle mystérieuse prédestination s'appelle à Athènes la place Kolonaki.

De notre correspondant

Blottie au pied du mont Lycabète, la place Kolonaki doit son surnom à la petite colonne de marbre qui se dresse sous les caroubiers du terre-plein central. Le nom officiel est place de la Philiki Etairia, cette *« société amicale »* fondée en 1814 à Odessa et qui organisa le soulèvement général de la Grèce en 1821. Mais si vous demandez à un Athénien où se trouve la place de la Philiki-Etairia, vous le plongerez dans un abîme de perplexité alors que le moins éveillé des gamins de la capitale vous indiquera tout de suite où se trouve la place Kolonaki.

Moins connue que la place Omonia et son tourbillon humain ou que la cosmopolite place de la Constitution, Kolonaki est l'épicentre de tout ce qui touche, émeut et agite ce qui fut la Cité couronnée de violettes et n'est plus qu'une Mégalopolis rongée par la lèpre bétonnée d'un massacre écologique.

La place Kolonaki, qui fut le cœur d'un quartier marqué du charme secret d'une bourgeoisie déclinante, subit de plus en plus les forces centrifuges condamnant à une mort lente le centre de la capitale. En effet, c'est par milliers que les commerçants, les boutiquiers, les artisans ferment leurs portes ou vont rejoindre la champignonnière du Grand Athènes. Cette massive et continuelle migration est encore accélérée par les mesures drastiques prises dans certains secteurs contre la circulation dans l'espoir de venir à bout d'une pollution dont le nuage glauque salit les doigts de l'aurore tant chantée. Kolonaki, victime du déplacement du trafic automobile, est livrée aux sarabandes délétères des voitures privées, des camions de livraison, des autobus, des autocars, des motards déchaînés et de ces introuvables taxis qui sont pourtant quinze mille dans la région d'Athènes-Le Pirée.

Une « nomenklatura » mouvante

Bordée de sept succursales de banques grecques et étrangères ainsi que d'une vingtaine de boutiques de luxe, la place dispose d'une « passerelle » allant de la rue Canaris à la rue Anagnostopoulou et qui remplace le célèbre « bidet » qu'évoquait pour les Athéniens railleurs un petit terre-plein aujourd'hui rectifié. Aux heures de pointe, tous ceux qui veulent se faire remarquer défilent ici devant les terrasses des cafés où siègent des académiciens, des magistrats à la retraite, des demi-soldes nostalgiques, des diplomates sur la touche, des vedettes connues et des artistes qui le sont moins, des poètes plus ou moins appréciés et des peintres plus ou moins en renom, toute une « nomenklatura » aussi mouvante que le pouvoir.

Il fut un temps, pas si éloigné, où des chèvres dégringolant les flancs du mont Hymette venaient offrir ici leur lait frais et parfumé. Aujourd'hui, les chevriers, les vitriers, les rétameurs et autres chineurs ont disparu, mais les kiosques demeurent qui ruissellent de centaines de journaux et périodiques grecs et étrangers. Athènes compte plus de six mille de ces édicules, mais les cinq que voici sont hors du commun.

Dès 6 heures du matin, ils offrent au choix quatre quotidiens politiques, deux économiques, trois sportifs et deux journaux anglophones. A midi, l'éventail s'élargit avec dix quotidiens du soir, bien que la presse athénienne vive un temps de vaches maigres. Les journaux et périodiques sont de plus en plus nombreux, mais aussi de plus en plus éphémères, sans jeu de mot, puisqu'en grec *« ephemeris »* désigne un journal.

Kiosques à tout faire, où voisinent revues scientifiques les plus spécialisées et publications suggestives, livres de poche et guides touristiques, papier à lettre et cartes postales, timbres postaux et fiscaux, brosses à dents et peignes, stylos à bille et aspirine, cigarettes, cigares, briquets, et friandises, parfois même des glaces et des boissons. Kiosques bénis pour le touriste étranger à la recherche du funiculaire du mont Lycabète, d'un hôtel, d'une des dix ambassades environnantes ou du musée Benaki.

Pour en faire leur miel quotidien, flâneurs, oisifs ou passants butinent ces kiosques où fleurissent les plus extravagantes rumeurs et les dernières nouvelles. Toutefois, la Nouvelle Agora est formée par les sept cafés de la place Kolonaki. Eux seuls distillent les mille saveurs de la vie quotidienne, les questions politiques et les problèmes de santé, les secrets d'alcôve et ceux de Polichinelle.

Le plus pittoresque de ces cafés est incontestablement le *Piccolo*. Le plus politisé et, actuellement, le plus *« barbu »*, du fait du pouvoir socialiste, est le *Lycovrissi* (la Fontaine du Loup). Le *Bokola*, sans évoquer les bords fleuris de l'Ilisos où Socrate enseignait, peut se réclamer des Deux-Magots ou du Café de Flore et laisser le style *« bon chic, bon genre »* à *l'Ellenikon*. Les autres établissements ne manquent pas d'attrait mais ont moins de personnalité, à l'exception, peut-être, du *Noupharos*, qui paraît se prêter beaucoup plus aux confidences amoureuses et juvéniles qu'aux discussions théologiques.

Aucun de ces cafés ne pratique la moindre ségrégation, politique ou autre. Les tenants de tel ou tel parti qui s'y donnent rendez-vous tolèrent leurs adversaires les plus déclarés. Les illuminés annonçant l'Apocalypse ou renouvelant les anathèmes de saint Paul ne sont plus qu'un souvenir. Les cafés de Kolonaki ne sont plus troublés par les imprécations politiques, par les querelles de ceux qui s'entêtaient à vouloir reconstruire le monde ou par les chicanes sur un coup de tric-trac. En dehors de quelques sages discrets et d'une poignée d'érudits, on y voit surtout des faiseurs de Constitutions, des Aristotes de banlieue, des Solons de sous-préfecture et bon nombre de girouettes, dévorant à belles dents un gouvernement qu'elles encensaient quelques semaines auparavant.



Intérieur de l'Agora d'Athènes (le Tour du monde, *1862*.)

La déesse Fortune

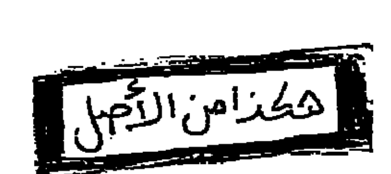
Chauve, aveugle, suivie de la Puissance et de Plutus, dieu de la Richesse, mais aussi de la Servitude et de la Pauvreté, la déesse Fortune hante les jours et les nuits de la place Kolonaki. Elle ne s'y présente plus avec des ailes aux pieds, dont l'un est posé sur le moyeu d'une roue en mouvement. Dans la moderne mythologie, elle a pris la forme de marchands de billets de loterie, d'un cercle de jeu sournoisement tapi dans un sous-sol ou encore d'une agence où il est possible d'encourager la race chevaline et de parier sur les matches de football grâce au Pro-Po. Sur le terre-plein central, un des derniers survivants des cireurs de souliers vend, lui aussi, des tranches d'espérance.

A toute heure, des sommes gigantesques sont jouées ici selon de savantes martingales, au gré de « tuyaux » plus ou moins crevés, en fonction de la conjoncture astrale ou sur les conseils de l'une de ces modernes Pythies qui sont installées autour de la place. Les loteries populaire ou nationale peuvent y vider une corne d'abondance gorgée de millions de drachmes. Le Pro-Po assure des gains dérisoires ou fabuleux. Rares sont ceux qui ne tentent pas leur chance, de l'écolier qui remplit quelques colonnes des paris sur les matches de football à la vieille dame consultant son horoscope avant d'acheter un billet de loterie. Plus grise est la conjoncture économique et sociale et plus nombreux sont ceux qui poursuivent une Fortune aveugle.

Enfin la place Kolonaki répond au vœu de Cavakis, ce poète du déclin : les Barbares sont revenus. A leurs heures libres, les nouveaux ilotes, gens de maison ou employés venus de lointains horizons africains ou extrême-orientaux, se retrouvent sur les bancs avec des bonnes d'enfants, des étudiants potassant leurs examens, des concierges cherchant un peu de verdure et des retraités plongés dans leurs souvenirs. Aux heures chaudes de la journée ou de la nuit, d'autres s'étendent sur le maigre gazon, jeunes touristes barbus et chevelus en quête d'un gîte ou d'un repas et qui tablent sur l'hospitalité viscérale des Grecs.

Un pigeon mélancolique rêve sur le buste de Xanthos, un des fondateurs de la Philiki Etairia. Les signes insolites gravés sur le socle de marbre : deux drapeaux encadrant une croix orthodoxe surmontée d'un triangle maçonnique englobant l'*« œil de la lucidité »*, ne sont pas pour dissiper l'énigme. La place Kolonaki est le miroir des contradictions, des grands et petits secrets de l'une des plus vieilles et plus jeunes capitales du monde.

MARC MARCEAU.



LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE « DEAR HENRY »

Cynique Kissinger et tortueux Nixon

Le soixantième anniversaire d'Henry Kissinger — une sorte d'apothéose qui avait réuni récemment quatre cents invités de marque dans un grand hôtel new-yorkais — a été quelque peu gâché par la publication, à peu près en même temps, d'un livre (1), représentant le réquisitoire le plus sévère jamais prononcé contre *« Dear Henry »*. Son auteur, Seymour Hersh, est un journaliste réputé et respecté. Passé maître dans la technique de l'*« investigative journalism »*, il obtint un prix Pulitzer, il y a quatorze ans, en révélant le massacre de centaines de Vietnamiens par l'armée américaine à My-Lai.

Hersh, vivement attaqué par les amis de Kissinger, se défend d'avoir délibérément voulu démolir un homme qu'il connaissait peu, mais dont il avait toujours dénoncé la politique au Vietnam comme *« immorale »*. Ce qu'il dénonce vigoureusement, c'est l'absence totale de principes, le cynisme et le manque de scrupules du personnage, animé par une ambition démesurée, de l'animal politique prédateur affamé de pouvoir faisant passer son intérêt personnel avant toute autre considération. Le réquisitoire de Hersh, en fait, dépasse la seule personnalité de Henry Kissinger, il englobe Nixon et son administration, il vise aussi tous les sycophantes, notamment dans les médias qui, par ignorance ou par calcul, se taisent en contrepartie d'informations *« confidentielles »* sur les machinations de leurs héros.

Afin de mener à bien son entreprise de démythification, Seymour Hersh a quitté le *New York Times* pendant quatre ans, pour lire d'innombrables documents, relire de très près les mémoires de Kissinger et de Nixon pour en relever les obscurités et les contradictions. Il interrogea environ mille personnes, parmi lesquelles, bien entendu, des amis et des subalternes de l'ancien secrétaire d'Etat... Apparemment, Kissinger ne manquait pas d'ennemis parmi ses collaborateurs, témoignant volontiers contre leur ancien *« patron »* qui, il est vrai, ne les avait pas ménagés.

Le nouveau Machiavel

Le livre est touffu, parfois indigeste, mais par ses abondantes références et ses notes annexes, riches en détails anecdotiques savoureux pour la *« petite histoire »*, il se lit facilement. Mais il est déjà vigoureusement contesté par les amis de Kissinger (il en a encore beaucoup), prêts à témoigner et à fournir les preuves sauvant la réputation du nouveau Machiavel. D'accord, disent-ils, Kissinger était peu scrupuleux sur le choix des moyens, mais comment nier les résultats spectaculaires de sa politique : paix au Vietnam, normalisation avec Pékin, amorce d'un règlement au Proche-Orient, etc. Mais justement Hersh conteste ces succès diplomatiques qui ont coûté trop cher, il en minimise la portée, et le rôle tenu par Kissinger. La controverse ne fait que commencer, et il faudra du temps sans doute aux historiens pour vérifier les sources de Hersh, et apprécier ses conclusions.

L'ouvrage, aussi documenté soit-il, ne contient pas de révélations sensationnelles, mais plutôt confirme la machination, la duplicité et même le mensonge, ingrédients essentiels de la diplomatie *« personnelle »* menée par Nixon et Kissinger, à l'insu du Congrès ou des alliés de leur pays.

Peu importe finalement si le double jeu de Kissinger, pendant la campagne électorale de 1968, offrant ses services à Nixon (en trahissant le président Johnson) pour courtiser en route le candidat démocrate Humphrey, est, selon l'expression de *« dear Henry »*, un *« mensonge visqueux »*. Ce qui est grave, c'est que, à s'en tenir aux conclusions de Seymour Hersh, la paix au Vietnam ait été retardée par Kissinger et Nixon pour de sordides raisons électorales. Un retard qui coûte cher en vies humaines et en prestige des Etats-Unis dans le monde. Tel est, selon Hersh, le *« prix du pouvoir »*, de l'ambition personnelle, imposé aux Américains et au reste du monde. Et dans son évocation de la négociation sur le Vietnam, il ne manque pas de dénoncer le comportement cynique et erratique de Nixon, souvent pris de boisson, le mensonge de Kissinger, prétendant n'avoir jamais été au courant des bombardements massifs et *« secrets »* du Cambodge en 1969, alors qu'il avait lui-même sélectionné des objectifs. *« Il semblait s'amuser à jouer les bombardiers »*, écrit Hersh, en affirmant qu'il était plus belliqueux que Nixon, mais toujours attentif à ne pas le montrer en public... Nixon a-t-il reçu en 1968 des fonds des colonels grecs pour sa campagne électorale ? L'ancien premier ministre indien Desai émargeait-il à la C.I.A. ? Autant d'allégations surprenantes, reposant sur des bases moins solides. Au sujet du renversement puis de l'assassinat d'Allende en 1973, Hersh confirme évidemment les ordres donnés à la C.I.A. par Nixon, insistant pour qu'on se *« débarrasse »* du président chilien. Mais ses conclusions sont prudentes : *« il est impossible de déterminer qui a été responsable, et de quoi, dans l'assassinat d'Allende... »*.

Curieusement, et peut-être à l'insu de l'auteur, Henry Kissinger n'apparaît pas dans le livre, comme l'unique *« vilain »*, le seul mauvais personnage de cette période. Comment même ne pas sympathiser avec lui, alors qu'il mène une négociation difficile avec les Vietnamiens, ayant perdu le soutien de Nixon, *« conditionné »* par Alexander Haig, son adjoint au Conseil national de sécurité, qui sabote ses efforts de négociations. Que de Iago dans cette administration riche en traîtres shakespeariens, en intrigues florentines, en coups fourrés, et même en complots où chacun joue en partie double, dénigre ses amis, cherche à avoir la peau de l'autre. Kissinger pratique le jeu avec succès en faisant éliminer le secrétaire d'État Rogers et le secrétaire à la défense Laird.

Trop de juifs à bord...

Mais comment expliquer l'attitude de Kissinger, acceptant sans broncher que quatre de ses collaborateurs, tous juifs, ainsi que plusieurs journalistes amis, suspects d'avoir donné ou utilisé des informations confidentielles, soient placés sur des tables d'écoute ? Peut-être pour mieux souligner qu'il n'était pas prisonnier de ses amitiés. Seymour Hersh laisse entendre qu'il tenait compte de l'antisémitisme de la Maison Blanche. *« Vous ne pouvez vous imaginer à quel point l'antisémitisme existe à la tête de ce gouvernement »*, aurait-il dit à un journaliste. Cette constatation le rendait prudent, semble-t-il, au point de refuser un jour à son collaborateur Sonnenfeldt l'accès à un avion officiel, en considérant qu'il y avait déjà *« trop de juifs à bord »*... Mais, parfois, il paraît avoir agi par calcul.

Ainsi, il se servait du journaliste Marvin Kalb en lui communiquant des informations exclusives, mais peut-être pour se dédouaner, il le désignait à Nixon comme un *« agent roumain »*. Chacun son tour... Kissinger fut lui-même placé sur table d'écoute par son *« bon ami »* Haig... Il est vrai que la serviette de Haig était fouillée par un certain Radford, qui déroba quelque cinq mille dossiers « secrets » du Conseil national de sécurité pour ses « patrons » de l'état-major. Pendant des années, on joua à Washington *« l'espion espionné »*...



Dessin de PANCHO

Ce que le livre fait bien ressortir, c'est l'étroite et étrange relation entre Nixon et Kissinger, deux hommes venus d'horizons différents, ayant des formations différentes, mais tous les deux ambitieux. Ils avaient en commun d'être des *« outsiders »* qui, à force de travail et d'intrigues, forcèrent les portes de l'establishment politique. Deux aventuriers, mais finalement deux hommes partageant la même angoisse, assez peu sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir.

Mais la fortune politique de Kissinger dépendait, au départ de Nixon. Et selon Hersh, *« Nixon avait un besoin dévorant de flatteries, et Kissinger le même besoin de lui en donner »*.

Quant à ceux qui ont souffert sous Kissinger, ils ne semblent pas lui en vouloir trop de ses méthodes douteuses, peut-être nécessaires à l'exercice du métier de diplomate. Ainsi, selon *Newsweek*, Sonnenfeldt remarquait avec philosophie *« Henry ne ment pas par intérêt... Il ment parce que c'est dans sa nature... »*

HENRI PIERRE.

(1) *The price of power. Kissinger in the Nixon White House*, par Seymour Hersh. Summit Books, New-York, juin 1983.

LA MORT DE DIALLO TELLI, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'O.U.A.

Un grand Africain et son tortionnaire

A Conakry, il faut dix minutes à peine pour se rendre du sinistre camp Boiro, où des centaines de prisonniers politiques ont succombé à la torture, à la cité, toute neuve, des *« cinquante villas »*, construite pour accueillir, dans un an, les chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine. Deux aspects de l'Afrique, généreuse et brutale, qui prennent ici un relief particulier puisque M. Sekou Touré *a été élu par ses pairs*, en juin à Addis-Abeba, pour accueillir le prochain sommet de l'O.U.A. Au moment opportun, un témoignage (1) apparemment indiscutable vient nous rappeler comment, en mars 1977, est disparu, dans des conditions atroces, le premier — et sans doute le plus brillant — des secrétaires généraux de l'Organisation panafricaine. Diallo Telli, on s'en souvient, a connu le même sort que *« tous les condamnés à mort »*, ainsi que devait le dire M. Sekou Touré un an plus tard. On sait aujourd'hui quel message il a laissé aux Africains.

A cet égard, le témoignage d'Amadou Diallo, compagnon de geôle, contraint sous la torture d'impliquer dans ses aveux l'ancien diplomate — sans lui, Diallo Telli eût d'ailleurs été de toute façon éliminé, — fait pénétrer le lecteur dans l'univers hallucinant du potentat illuminé de Conakry. Bien sûr, on savait que M. Sekou Touré a passé le plus clair de ce dernier quart de siècle à écarter de son chemin tous ceux qui pouvaient lui porter ombrage, quitte à ruiner une Guinée pourtant riche, à provoquer l'exode de plus d'un million de ses habitants ou à inciter à la guerre raciale contre les Peuls du nord du pays. Certes, on savait aussi que Diallo Telli avait succombé sans jugement à la « diète noire » — privation d'eau et de nourriture dans une cellule entièrement fermée, — un an avant que M. Giscard d'Estaing se rende à Conakry sceller la réconciliation franco-guinéenne.

On ignorait, en revanche, que le président guinéen a, jusqu'à la fin, entretenu une correspondance avec ce gêneur condamné. Diallo Telli n'avait demandé, avant de mourir, qu'une faveur au dictateur : la diffusion d'une déclaration conçue comme un *« message à l'Afrique »*. Dans une dernière lettre, en date du 24 décembre 1976, M. Sekou Touré lui reproche de s'être *« résigné à cette mort que tu es en train de préparer toi même »*. Au *« traître anti-peuple »*, il demande de *« penser aux siens »*, et lance, lui le maître tout-puissant : *« Nous n'avons pas peur de toi. »*

La dignité du supplicié

Pourquoi M. Sekou Touré écrit-il à un moribond qui a déjà subi des dizaines de séances de torture administrées par le neveu du président, Siaka Touré ? Il ne lui promet rien, mais il suggère au *« réactionnaire »* accusé de complot de *« faire des livres pour rendre service à ce parti qui t'a grandi »*. Il lui demande de *« préciser exactement le rôle que tu pourrais jouer pour notre pays largement ouvert sur le reste du monde »*. Dans l'univers obsessionnel qu'il a créé, M. Sekou Touré savoure-t-il la jouissance morbide de ces échanges épistolaires et des coups de téléphone, entre deux séances de torture, avec des êtres à sa merci ? Serait-ce là l'explication de l'attitude d'un vainqueur qui, dans le fond, ne semble jamais assez certain de sa victoire ?

Si le témoignage d'Amadou Diallo en dit long sur le calvaire de Diallo Telli — et sur la dignité d'un supplicié qui se sent, au milieu des tourments, responsable du destin des autres, — il en dit encore plus sur le président guinéen, personnage complexe, calculateur, rancunier, dont le sadisme et la volonté d'humilier inspirent une plume tant utilisée, par ailleurs, au service d'une logomachie plus inoffensive.

Le message à l'Afrique

Diallo Telli le privera toutefois d'un dernier privilège : le prisonnier choisira lui-même le moment de mourir, prenant le tortionnaire à son propre piège.

Si l'on en croit Amadou Diallo, qui a réussi à s'enfuir de Guinée après sa libération en novembre 1980, Diallo Telli est parvenu à dicter à son compagnon une *« déclaration authentique »*, celle d'un homme qui reconnaît s'être trompé sur la nature du régime guinéen et s'est fait une opinion bien différente, à la réflexion, des choix politiques de l'Afrique. Le voilà qui pourfend l'institution du parti unique, qui *« n'hésite pas à sacrifier partiellement ou entièrement le développement économique et le bien-être social qui peut en résulter au profit d'armées dont l'équipement et les effectifs humains absorbent la plus grande partie du budget national »*. Il dénonce, en outre, le *« sacro-saint principe de non-ingérence dans les affaires des États »*, auquel l'O.U.A. est tant attachée, car *« que l'on utilise le jargon »* émulation socialiste » *dans une économie dirigée, ou* « profit » *dans une économie de marché, il n'en demeure pas moins vrai que les secteurs économiques non rentables sont restructurés ou supprimés par l'État bailleur de fonds ou par les actionnaires »*.

Diallo Telli s'en prend également au *« manque de courage politique de la majorité des dirigeants africains »* et à la façon dont ils bâillonnent l'information à coups de slogans et de mots d'ordre. *« Le pouvoir est au bout du fusil »*, dit-il, puisque *« les armées sont dévoyées, détournées de leur mission nationale au profit de la défense d'un régime et de la protection personnelle de son chef et de ses associés. »* Il se prononce pour des syndicats indépendants du pouvoir politique et pour un renforcement des organisations non gouvernementales.



Dessin de ROUIL

Ce message est la remise en cause de son action passée acceptée par un homme qui s'est fait le porte-parole des idées généreuses et confuses associées au panafricanisme des années 60. Après avoir tant espéré, Diallo Telli est lui-même tombé dans la trappe ouverte par ceux qui prétendaient — et, dans le cas de M. Sekou Touré, prétendent encore — partager sa foi. Si elle est authentique, cette *« déclaration »* n'est pas le râle d'un mourant berné, mais le jugement lucide d'un dirigeant qui s'est senti jusqu'au bout, en dépit des souffrances endurées, une responsabilité à l'égard d'un continent dont il avait épousé la cause.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) *La Mort de Diallo Telli*, par Amadou Diallo. Karthala; 64 F.

France

LES ENSEIGNEMENTS DES ÉLECTIONS CANTONALES PARTIELLES

Le recul de la gauche affecte plus le P.S. que le P.C.

Depuis les élections municipales des 6 et 13 mars dernier, vingt-huit élections cantonales partielles se sont déroulées à la suite de décès, de démissions ou d'invalidations. Dix-neuf de ces consultations électorales ont donné lieu à deux tours de scrutin, neuf à un seul. Le parti communiste n'a pas présenté de candidats dans les cantons de Lumbres (Pas-de-Calais) et de Faucogney (Haute-Saône). Le parti socialiste n'était pas présent dans les cantons de Fiumalto-d'Ampugnani (Haute-Corse) et de Barenton (Manche).

Compte tenu des seuls cantons où les comparaisons avec les scrutins précédents sont possibles, il apparaît que la gauche perd de son audience et que ce recul touche davantage les socialistes que les communistes.

L'opposition, qui détenait quatorze de ces vingt-huit cantons n'en a perdu qu'un : le R.P.R. a cédé Bourges-III (Cher) au P.C.F. Deux mutations se sont produites au sein de l'opposition : Fiumalto-d'Ampugnani (Haute-Corse) est passé du R.P.R. à l'U.D.F., et Faucogney (Haute-Saône) de l'U.D.F. au R.P.R. Pour la majorité, le bilan est négatif. Sur les treize cantons qu'elle détenait (huit appartenant au P.S., cinq au P.C.) elle en a perdu sept. Le parti communiste a dû abandonner Bourge-V (Cher) et Nîmes-II (Gard) à l'U.D.F., et Donzenac (Corrèze) au R.P.R. dès le premier tour de scrutin. Cette victoire du R.P.R. a d'ailleurs permis à l'opposition de redevenir majoritaire au conseil général de la Corrèze. Le parti socialiste a cédé Lumbres (Pas-de-Calais) et Forcalquier (Alpes de Haute-Provence) à un « divers droite » dès le premier tour de scrutin, Dampierre (Jura) et Lille-Nord-Est (Nord) à l'U.D.F.

Un examen plus précis pour chacune des quatre grandes formations politiques révèle que le parti de M. Jacques Chirac, qui a conservé quatre des sept cantons qu'il détenait (Damville et Les Andelys dans l'Eure, Chaumont-en-Vexin dans l'Oise et Créteil-Nord dans le Val-de-Marne), a progressé dans dix cantons, où il est permis de procéder à une comparaison avec les scrutins précédents (renouvellements de mars 1979, de mars 1982, ou élection partielle de mai 1978 pour le canton de Damville). Il a progressé de 0,38 point aux Andelys (Eure) ; 1,25 point à Oloron-Ouest (Pyrénées-Atlantiques) ; 1,71 point à Bourges-III (Cher) au premier tour de scrutin (progression qui n'a pas été confirmée au second tour et qui ne lui a pas permis de conserver ce siège) ; 2,04 points à Tarbes-III (Hautes-Pyrénées) ; 2,09 points à Chaumont-en-Vexin (Oise) ; 2,77 points à Donzenac (Corrèze) ; 4,21 points à Fontaine (Territoire de Belfort) ; 9,36 points à Lille-Nord-Est (Nord) ; 10,14 points à Damville (Eure) et 15,38 points à Darney (Vosges). Dans l'ensemble des dix cantons considérés, le R.P.R. a recueilli 40,79 % des suffrages exprimés contre 33,90 % précédemment.

L'U.D.F., qui a conservé, pour sa part, trois des quatre sièges qu'elle détenait, a enregistré, dans neuf cantons où l'on peut comparer ses scores de 1983 à ceux des précédents scrutins, trois reculs et six progressions. Elle a perdu 3,09 points à Tarbes-III (Hautes-Pyrénées) ; 6,88 points à Ensisheim (Haut-Rhin) et 11,56 points à Darney (Vosges). Elle a gagné 2,07 points à Nîmes-II (Gard) ; 2,29 points à Damville (Eure) ; 2,85 points à Lille-Nord-Est (Nord) ; 6,49 points à Bourges-V (Cher) ; 7,62 points à Chateldon (Puy-de-Dôme) et 12,57 points à Rouen-VII (Seine-Maritime). L'U.D.F. a obtenu sur ces neuf cantons 40,56 % des suffrages exprimés contre 38,93 % lors des précédents scrutins.

La baisse d'audience du P.S., déjà sensible avant les élections municipales, n'a fait que s'accentuer. Dans vingt-trois cantons où la comparaison avec les scrutins antérieurs est possible, il a recueilli 21,36 % des suffrages exprimés contre 25,65 % précédemmment. Il a reculé dans seize cas de 1,87 à 16,85 points et n'a progressé que dans sept de 0,28 à 22,85 points. Sur les huit cantons qu'il détenait, le P.S. en a gardé trois. Cela fera quatre si M. Paquelier est réélu le 10 juillet à Montpont-en-Bresse (Saône-et-Loire). Il n'en a gagné qu'un, celui de Chateldon (Puy-de-Dôme).

Le parti communiste, qui a conservé deux des cinq sièges qu'il occupait et qui en a pris un au R.P.R. (Bourges-III, (Cher), a recueilli, dans vingt-quatre cantons, où la comparaison avec les scrutins antérieurs est possible, 18,56 % des suffrages exprimés contre 21,44 % précédemment. Sa régression est moins forte que celle qu'il avait subie au cours de la période de juin 1981 à juillet 1982, où, dans vingt-trois cantons, il avait reculé (de 18,09 % à 13,59 % des suffrages exprimés et n'avait progressé que dans un seul canton. Pour la période que nous analysons, dans les vingt-quatre cantons considérés, il a reculé dans dix-sept cas, de 0,38 à 14,85 points, mais il a progressé dans sept de 3,32 à 6,77 points.

Sur les vingt-huit élections cantonales partielles qui ont eu lieu depuis mars, sept faisaient suite à l'annulation, pour irrégularités, des résultats du renouvellement de 1982, si l'on ne retient pas Montpont-en-Bresse (Saône-et-Loire), où le second tour n'est organisé que le dimanche 10 juillet. On constate que dans trois cas seulement l'électorat est resté fidèle à ses choix de 1982. Il a renouvelé sa confiance à l'U.D.F. dès le premier tour dans le canton de Rouen-VII (Seine-Maritime) ; au R.P.R. dans celui de Créteil-Nord (Val-de-Marne) ; au P.S. dans celui de Fontaine (Territoire de Belfort). Il a, en revanche, désavoué deux candidats communistes à Nîmes-II (Gard) et à Bourges-V (Cher), un candidat socialiste à Lumbres (Pas-de-Calais), dès le premier tour, et un candidat R.P.R. à Bourges-III.

Cette évolution, assez bien traduite par les derniers sondages, donne une idée de la tâche qui attend la majorité au moment où le pouvoir se préoccupe davantage de reconquérir le terrain perdu.

NADINE AVELANGE.

P.S. = 16 reculs - 7 progressions

Date	CANTON	Voix et suff. expr. mars 83 - juin 83	%	Voix et suff. expr. scrutins précédents	%	Variations en points de %
20 mars 83	DAMVILLE (Eure)	374/ 2 936	12,73	237/ 2 302	10,29	+ 2,44
10 avril 83	DAMPIERRE (Jura)	548/ 2 330	23,51	882/ 2 550	34,58	– 11,07
10 avril 83	OLORON-OUEST (Pyrénées-Atlantiques)	1 682/ 5 284	31,83	2 271/ 5 890	38,55	– 6,72
10 avril 83	ROUEN VII (Seine-Maritime)	943/ 3 491	27,01	1 956/ 5 539	35,31	– 8,30
17 avril 83	FORCALQUIER (Alpes-de-Haute-Provence)	1 544/ 4 638	33,29	1 528/ 4 298	35,55	– 2,26
17 avril 83	LABASTIDE-DE-SÉROU (Ariège)	915/ 1 201	76,18	929/ 1 164	79,81	– 3,63
17 avril 83	CHATELDON (Puy-de-Dôme)	1 221/ 2 990	40,83	600/ 3 336	17,98	+ 22,85
24 avril 83	TARBES III (Hautes-Pyrénées)	705/ 2 777	25,38	966/ 3 848	25,10	+ 0,28
8 mai 83	CAGNES-OUEST (Alpes-Maritimes)	1 586/11 472	13,82	3 629/16 462	22,04	– 8,22
8 mai 83	LILLE-NORD-EST (Nord)	3 621/10 737	33,72	5 017/16 955	29,59	+ 4,13
29 mai 83	DONZENAC (Corrèze)	1 550/ 5 832	26,57	1 165/ 5 411	21,53	+ 5,04
29 mai 83	TOURS-CENTRE I (Indre-et-Loire)	345/ 2 408	14,32	864/ 4 424	19,52	– 5,20
5 juin 83	BOURGES III (Cher)	432/ 5 920	7,29	1 301/ 7 511	17,32	– 10,03
5 juin 83	BOURGES V (Cher)	435/ 3 351	12,98	1 007/ 4 412	22,82	– 9,84
5 juin 83	CONFLANS-EN-JARNISY (Meurthe-et-Moselle)	696/ 6 391	10,89	1 926/ 9 223	20,88	– 9,99
5 juin 83	DARNEY (Vosges)	615/ 2 695	22,82	769/ 3 114	24,69	– 1,87
19 juin 83	LES ANDELYS (Eure)	615/ 6 080	10,11	1 887/ 6 999	26,96	– 16,85
19 juin 83	NIMES II (Gard)	968/ 8 120	11,92	2 149/ 9 589	22,41	– 10,49
19 juin 83	ENSISHEIM (Haut-Rhin)	958/ 6 479	14,78	1 558/ 8 594	18,12	– 3,34
19 juin 83	FONTAINE (territoire de Belfort)	1 378/ 3 382	40,74	1 143/ 3 134	36,47	+ 4,27
19 juin 83	CRÉTEIL-NORD (Val-de-Marne)	1 772/ 7 071	25,06	3 373/10 452	32,27	– 7,21
26 juin 83	CHAUMONT-EN-VEXIN (Oise)	594/ 5 275	11,26	1 019/ 6 046	16,85	– 5,59
3 juillet 83	MONTPONT-EN-BRESSE (Saône-et-Loire)	575/ 1 818	31,62	525/ 1 825	28,76	+ 2,86
	23 cantons	24 072/112 618	21,36	36 701/143 078	25,65	

P.C.F. = 17 reculs - 7 progressions

Date	CANTON	Voix et suff. expr. mars 83 - juin 83	%	Voix et suff. expr. scrutins précédents	%	Variations en points de %
20 mars 83	DAMVILLE (Eure)	132/ 2 936	4,49	200/ 2 302	8,68	– 4,19
10 avril 83	DAMPIERRE (Jura)	216/ 2 330	9,27	412/ 2 550	16,15	– 6,88
10 avril 83	OLORON-OUEST (Pyrénées-Atlantiques)	1 450/ 5 284	27,44	1 294/ 5 890	21,96	+ 5,48
10 avril 83	ROUEN VII (Seine-Maritime)	214/ 3 491	6,13	505/ 5 539	9,11	– 2,98
17 avril 83	CHATELDON (Puy-de-Dôme)	506/ 2 990	16,92	407/ 3 336	12,20	+ 4,72
17 avril 83	FORCALQUIER (Alpes-de-Haute-Provence)	703/ 4 638	15,15	942/ 4 298	21,91	– 6,76
17 avril 83	LABASTIDE-DE-SÉROU (Ariège)	207/ 1 201	17,23	162/ 1 164	13,91	+ 3,32
24 avril 83	TARBES III (Hautes-Pyrénées)	1 345/ 2 777	48,43	1 656/ 3 848	43,03	+ 5,40
8 mai 83	CAGNES-OUEST (Alpes-Maritimes)	1 068/11 472	9,30	1 753/16 462	10,64	– 1,34
8 mai 83	LILLE-NORD-EST (Nord)	1 046/10 737	9,74	3 771/16 955	22,24	– 12,50
29 mai 83	DONZENAC (Corrèze)	1 165/ 5 832	19,97	1 746/ 5 411	32,26	– 12,29
29 mai 83	TOURS-CENTRE I (Indre-et-Loire)	97/ 2 408	4,02	195/ 4 424	4,40	– 0,38
5 juin 83	BOURGES III (Cher)	2 630/ 5 920	44,42	2 828/ 7 511	37,65	+ 6,77
5 juin 83	BOURGES V (Cher)	1 162/ 3 351	34,67	1 262/ 4 412	28,60	+ 6,07
5 juin 83	SANCOINS (Cher)	476/ 2 892	16,45	976/ 3 118	31,30	– 14,85
5 juin 83	CONFLANS-EN-JARNISY (Meurthe-et-Moselle)	2 833/ 6 391	44,32	4 240/ 9 223	45,97	– 1,65
5 juin 83	DARNEY (Vosges)	93/ 2 695	3,45	168/ 3 114	5,39	– 1,94
19 juin 83	LES ANDELYS (Eure)	518/ 6 080	8,51	1 251/ 6 999	17,87	– 9.36
19 juin 83	NIMES II (Gard)	3 114/ 8 120	38,34	3 087/ 9 589	32,19	+ 6,15
19 juin 83	ENSISHEIM (Haut-Rhin)	251/ 6 479	3,87	1 038/ 8 594	12,07	– 8,20
19 juin 83	FONTAINE (territoire de Belfort)	353/ 3 382	10,43	429/ 3 134	13,68	– 3,25
19 juin 83	CRÉTEIL-NORD (Val-de-Marne)	739/ 7 071	10,45	1 144/10 452	10,94	– 0,49
26 juin 83	CHAUMONT-EN-VEXIN (Oise)	1 060/ 5 275	20,09	1 320/ 6 046	21,83	– 1,74
3 juillet 83	MONTPONT-EN-BRESSE (Saône-et-Loire)	77/ 1 818	4,23	133/ 1 825	7,28	– 3,05
	24 cantons	21 455/115 570	18,56	30 919/146 196	21,44	

DANS *TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN*

Une autocritique de M. Mitterrand ?

Dans son numéro daté 11-17 juillet, l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* publie un article de Philippe Bauchard émaillé de citations de propos tenus, selon l'auteur, par M. François Mitterrand en marge de l'entretien accordé par le président de la République à Europe 1, le 28 juin. Philippe Bauchard rapporte notamment que le président de la République se serait livré, hors antenne, à une certaine autocritique, déclarant notamment :

« C'est vrai, vous avez raison, j'ai commis l'erreur de ne pas dévaluer dès le 18 mai 1981. Vous me dites que Blum a commis la même erreur que moi, mais il était plus excusable. Seul, Jobert m'a encouragé dans cette voie. Confusément, je sentais qu'il avait raison, mais Mauroy et Delors m'ont persuadé du contraire, et Rocard n'a rien dit. (...) Dès le printemps 1982, je voulais la politique de rigueur. Avant le sommet de Versailles, j'étais décidé à mener la politique que j'affiche actuellement. Malheureusement, les Allemands n'étaient pas prêts. J'ai dû attendre quelques jours et faire une conférence de presse qui fut considérée comme euphorique en juin 1982. Tout le monde a été pris de court. (...) J'étais porté par la victoire, nous avons été grisés. Tout le monde, les experts de l'O.C.D.E., mes conseiller, les experts économiques, les journalistes, vous-mêmes, annonciez le retour de la croissance pour 1983. Honnêtement, je manquais d'éléments d'appréciation pour affirmer qu'ils avaient tort. Mais c'est moi qui ai imposé la rigueur à certains de mes ministres qui n'en voulaient pas. (...) C'est vrai, j'ai sous-estimé le rôle des lobbies, l'attachement de la France aux droits acquis, le corporatisme. Les Français aiment entendre parler de la rigueur par des hommes de droite (Barre, Reagan, Tatcher). Mais, dès que nous la proposons, nous ne sommes plus crédibles. Léon Blum a lancé des grandes réformes, Herriot et le cartel des gauches ont fait de même, mais ils n'ont pas eu à les gérer après. Moi j'ai le temps, mais j'ai l'inconvénient de la durée, c'est-à-dire qu'il me faut faire la preuve que je sais gérer. J'ai toujours dit qu'il y aurait trois ans difficiles, nous y sommes. Npus sortirons de la crise en 1984, mais en 1984 seulement. Il faudra proposer autre chose pour 1985-1986, car le socialisme,ce n'est pas seulement l'orthodoxie financière. (...) Vous me dites que, après les élections municipales, j'ai beaucoup hésité et que j'ai flotté. Qu'est-ce que vous en savez ? J'ai vu beaucoup de monde : Kolm,- Denizet, Uri, Malinvaud, Riboud et bien d'autres, mes conseillers, Delors, Mauroy, sans compter les notes que j'ai demandées à l'extérieur. C'est finalement Delors qui avait l'argumentation la plus charpentée. (...) Barre m'a rendu un service : il a alerté les Français et même les syndicalistes sur l'ampleur de la crise. Nous avons, c'est vrai, peut-être un peu rêvé en 1981 et sous-estimé la durée de la crise internationale, comme j'ai surestimé la bonne volonté des Américains. Je n'attends plus rien de Reagan. »

Philippe Bauchard a précisé, vendredi soir 8 juillet : *« L'article paru dans* T.C. *concernant le président Mitterrand n'est pas une interview officielle. C'est la substance de conversations avec le président de la République, les citations n'engagent que moi et non le chef de l'Etat, dont les propos n'ont pas été notés, ni rapportés littéralement. »*

Le porte-parole de la présidence de la République, M. Michel Vauzelle, soulignait pour sa part que *« les propos prêtés au président de la République n'engagent que la responsabilité de M. Bauchard. »*

[L'Elysée n'a pas apporté un véritable démenti à cet article mais les précisions données par Philippe Bauchard sur les circonstances dans lesquelles ces confidences ont été faites par le chef de l'Etat incitent à prendre une certaine distance à l'égard des citations rapportées. Sur le fond, celles-ci n'apportent aucun élément d'information réellement nouveau sur l'état d'esprit actuel de M. Mitterrand. Le président de la République n'est d'ailleurs pas avare, en ce moment, de «conversations» de ce genre.

Sans doute convient-il donc d'attribuer à ces circonstances particulières le fait que les déclarations attribuées «en substance» à M. Mitterrand diffèrent d'autres témoignages beaucoup plus officiels.

A propos de la défense du franc, décidée par le gouvernement après l'élection de M. Mitterrand, en mai 1981, M. Pierre Mauroy a rapporté, pour sa part, dans son ouvrage, *C'est ici le chemin*, publié en mai 1982, que certains, *«dont Michel Rocard»*, s'étaient déclarés, à cette époque, *«favorables au flottement du franc, c'est-à-dire à une dévaluation immédiate»*.

Quant à la nécessité de la rigueur il est désormais établi que avant d'en assumer personnellement toute la charge, M. Mitterrand a connu quelques hésitations. Cela conduisit M. Mauroy, qui avait le sentiment d'être isolé, à se rendre à Latche, en août 1982, pour obtenir des éclaircissements sur la volonté présidentielle. La voie choisie lui fut confirmée, avant de l'être, solennellement, par le chef de l'Etat lui-même, au lendemain des élections municipales.

A l'occasion de l'entretien qu'il doit accorder à TF1, le 14 juillet, au cours du journal télévisé de 13 heures, comme les années précédentes, M. Mitterrand jugera peut-être utile d'établir directement sa propre part de vérité sur ces évocations du proche passé. – A. R.]

Après la mort de Raymond Barrillon

Raymond Barrillon, qui est décédé dans la nuit du 7 au 8 juillet, sera inhumé le mercredi 13 juillet, à 15 heures, dans le cimetière de Lommoye (Yvelines). Dans la matinée, à 10 h 30, un service funèbre sera célébré à l'Église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame (Paris-6e).

La direction du *Monde* reçoit de nombreux témoignages de sympathie après le décès de Raymond Barrillon survenu dans la nuit du 7 au 8 juillet.

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale rend hommage à l'*« homme d'honneur »* et au *« grand journaliste passionné de vérité »*.

M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, nous a fait part de ses *« sentiments de réelle tristesse »* à la nouvelle de la mort de Raymond Barrillon, *« un des grands journalistes de sa génération dont le nom et l'action professionnelle ont été si longtemps et si étroitement associés à la vie du* Monde».

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste nous a fait part de son *«émotion» : «J'avais, au-delà de nos différences d'appréciation et de nos divergences de points de vue apprécié ses qualités d'homme, d'observateur minutieux de la vie politique française, de journaliste*, dit-il. *Sa disparition me touche. »*

Par la voix de son vice-président, M. François Luchaire, le Mouvement des radicaux de gauche a tenu à saluer *« sa fidélité à la gauche conciliée avec le souci scrupuleux de rester un journaliste libre »*.

M. Michel Péricard, député R.P.R. des Yvelines, a appris avec *« tristesse »* la mort de Raymond Barrillon dont il *« admirait les mérites professionnels »*.

Le président de la République et le premier ministre, MM. Rocard, ministre de l'agriculture, Hernu, ministre de la défense, et Mayer, président du Conseil constitutionnel, ont adressé des messages de condoléances à Mme Barrillon.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article sur la mort de Raymond Barrillon paru en première page dans *le Monde* du 9 juillet, il fallait lire : *« ...son talent qui allait de l'ironie fine au trait le plus mordant avec un goût marqué pour les conclusions sans appel au terme de démonstrations glacées »*.

LE BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Une pause dans l'action réformatrice

La pause. En trois mois de travail législatif, députés et sénateurs, sans que le gouvernement le dise et sans qu'eux-mêmes se l'avouent, ont marqué une pause dans l'action réformatrice. S'ils ont examiné beaucoup de textes — plus que par le passé, — ils n'ont en fait qu'approfondi, dans leurs conséquences, les grandes lois du début du septennat.

En matière de décentralisation n'est venue en discussion que la deuxième partie du transfert des compétences; pour les nationalisations, on s'est contenté de « démocratiser » le fonctionnement des entreprises du secteur public, bien que la définition de ce seul objectif ait été contestée par une opposition qui y voit une nationalisation « rampante ».

Pause aussi dans le rythme. Souvent, ce ne sont que des « hors-d'œuvre » de « grandes » réformes qui ont été proposés à l'« appétit » parlementaire : l'annulation partielle de la loi du 2 février 1981, dite « sécurité et liberté », annonçant la refonte du code pénal; la modification du code du service national amorçant le bouleversement plus profond espéré par une partie de la majorité. Dans d'autres domaines — secteur coopératif, entreprises en difficulté, — il ne s'est agi que d'apporter les modifications immédiatement indispensables à la préparation de mutations plus profondes.

Pause toujours en matière sociale, où, en dehors de la confirmation de la possibilité du départ à la retraite à soixante ans — revendication dont la satisfaction était depuis longtemps espérée, — le gouvernement n'a proposé qu'une adaptation du statut de la fonction publique mis en place en 1945 et son extension aux agents des collectivités locales — seule véritable innovation, — conséquence, là encore, de la décentralisation

Au cours de cette phase d'approfondissement des réformes entreprises, l'économie a commandé. De l'aveu même de M. Mauroy, il était primordial d'engranger le bénéfice du travail accompli dans les premiers mois qui ont suivi le 10 mai 1981 et d'assainir la situation économique et financière. N'y aurait-il pas eu contradiction à proposer des réformes nécessairement coûteuses à l'heure de la rigueur ?

C'est bien ce qu'a traduit le texte engageant par excellence l'avenir : la première loi sur le IXe Plan. Et si la loi de programmation militaire, qui couvre, comme le Plan, les années 1984-1988, est ambitieuse, des doutes ont été émis sur les possibilités de sa réalisation.

A défaut de grands chambardements, le gouvernement et le Parlement — majorité et opposition parfois alliées — ont introduit une certaine modernité dans le fonctionnement de quelques institutions : les caisses d'épargne et de prévoyance, le marché à terme des marchandises, les sociétés d'économie mixte locales, les enquêtes publiques... De même, des réponses ont été données à quelques-unes des questions posées par l'évolution des mœurs et des mentalités : l'indemnisation des victimes d'infraction, les entreprises de gardiennage, l'interdiction des machines à sous, la protection et la sécurité des consommateurs, et la reconnaissance, enfin, de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Les accords constatés entre les deux assemblées — nettement plus fréquents que ces deux dernières années — traduisent un changement de comportement du Sénat. L'opposition, majoritaire au palais du Luxembourg, avait sans aucune indulgence usé — abusé pour certains de ses propres responsables — des procédures couperets, des rejets de textes venant de la gauche. Les risques d'une telle attitude lui ont paru suffisants : le refus systématique ne portait-il pas atteinte à sa crédibilité ? Ne commençait-il pas de réveiller des réflexes monocaméristes ?

Quelques embûches

La majorité sénatoriale a donc considéré que mieux valait discuter, modifier, quitte même à élaborer de véritables contre-projets censés servir de base au programme législatif d'une opposition préparant son retour au pouvoir.

Il aura fallu attendre l'avant-dernier jour de la session extraordinaire pour que soit votée une question préalable dont l'adoption signifiait le refus de la majorité sénatoriale de débattre plus avant de sa proposition de loi transférant des compétences de l'État vers les collectivités territoriales. Parce qu'elle estimait que les députés de gauche avaient dénaturé son texte, l'opposition n'a pas voulu apparaître cautionner en quoi que ce soit un pas supplémentaire sur la voie d'une décentralisation, dont les conditions de réalisation financières l'inquiètent. Représentant constitutionnel des collectivités territoriales, le Sénat, à la veille du renouvellement du tiers de ses membres, n'a pas laissé passer l'occasion de manifester sa volonté d'apparaître comme le meilleur garant des intérêts de son propre corps électoral.

C'est aussi sous la pression de la fraction la plus dure de son électorat qu'à l'Assemblée nationale l'opposition a radicalisé son attitude. Quels que soient les regrets de ceux qui, à l'U.D.F., auraient préféré épouser la tactique, voulue plus constructive, de leurs « amis » de la Haute Assemblée, leurs collègues ont bien dû se couler, pour la plupart, dans le moule forgé par le R.P.R.

La vivacité des échanges, pendant les séances du mercredi consacrées aux questions d'actualité, l'a suffisamment montré. Les conditions de discussion de la loi sur l'enseignement supérieur l'ont confirmé : record de la durée des débats, du nombre d'amendements dont la plupart n'avaient pour objectif que de retarder les choses. Il est apparu que, quelles que soient les limitations au pouvoir parlementaire contenues dans la Constitution, le gouvernement n'avait pas d'autre moyen de s'opposer à la volonté d'obstruction d'opposants déterminés que le recours à l'arme massue de la question de confiance. La nécessité d'une réforme du règlement est ainsi à nouveau apparue, mais elle n'a pas encore abouti, contrairement au souhait de la majorité.

Si le gouvernement a eu — parfois — maille à partir avec son opposition, il a aussi eu à lever les quelques embûches placées sur son chemin par sa propre majorité. Le recours aux ordonnances pour mettre en œuvre le plan de rigueur fut bien utile pour réduire la contestation des communistes. De même que l'utilisation du vote bloqué a empêché les députés du P.C., mais aussi ceux du P.S., de mettre à mal les ambitions du IXe Plan, à leurs yeux limitées par le « réalisme » du gouvernement. Bien que, dans ces deux cas, le premier ministre ait été contraint de faire des concessions à ses troupes parlementaires.

En revanche, le groupe parlementaire socialiste a réussi à empêcher que soit trop élevée la barre en dessous de laquelle les salariés des entreprises publiques ne pourront pas bénéficier de droits nouveaux.

Les nouveaux clivages révélés, notamment au sein du groupe socialiste, par l'accueil plus que mitigé réservé par certains mitterrandistes au plan Delors ont porté dans l'enceinte du Parlement le débat préparatoire au congrès du P.S. de Bourg-en-Bresse.

Ces discussions au sein de la majorité ne doivent pas pour autant masquer la prédominance du débat entre celle-ci et l'opposition. Forte de son succès aux élections municipales, s'appuyant sur la levée des mécontentements catégoriels, encouragée par la traduction dans les sondages de l'évolution de l'opinion, celle-ci a renforcé sa pression. Comment, dans ces conditions, ne pas prévoir que la session budgétaire accentuera ces tendances ? L'opposition sera conduite à confirmer son rejet de la politique suivie, d'autant que la majorité aura sans doute quelque mal à se montrer enthousiaste devant la traduction comptable de la rigueur économique.

ANNE CHAUSSEBOURG et THIERRY BRÉHIER.

Une meilleure « productivité »

« *Le Parlement a amélioré sa productivité !* » La formule de M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, peut surprendre. Il n'est pas fréquent de mesurer à cette aune le travail législatif. Elle n'en correspond pas moins à une réalité. Soixante et onze textes de loi ont été adoptés au cours de la session ordinaire de printemps (+ 3 lors de la session extraordinaire) alors qu'il n'y en avait eu que cinquante-quatre au cours de la même période de 1982 ; pourtant, l'Assemblée nationale aura siégé en tout sept heures de moins que l'an dernier (460 contre 467); le Sénat, il est vrai, aura, lui, tenu séance vingt heures de plus (280 contre 260).

Le Sénat, bien que dans l'opposition, a été associé à l'œuvre réformatrice de la majorité. Le gouvernement a tenu à ce que la discussion d'un texte commence au Palais du Luxembourg dans presque autant de cas qu'au Palais-Bourbon (29 contre 31). Les projets les plus importants furent certes étudiés d'abord par les députés, mais les sénateurs ont su répondre à cette attention; ils ont adopté dans le même texte que les députés cinquante-cinq textes de loi dont cinq après accord de la commission mixte paritaire (+ 2 lors de la session extraordinaire). Les parlementaires ont pu utiliser leur droit de proposition puisqu'ils furent à l'origine de quatre des soixante et onze lois, sans compter celle sur la décentralisation des compétences, qui ne fut définitivement adoptée que lors de la courte session extraordinaire qui a suivi du 1er au 7 juillet la session ordinaire.

Le gouvernement a pu limiter l'utilisation des procédures de contrainte que lui donne la Constitution : l'urgence n'a été déclarée que sur six textes; le recours aux ordonnances n'a été utilisé qu'une fois pour la mise en œuvre du plan de rigueur; le vote bloqué une fois lui aussi au Sénat pour la loi de règlement du budget de 1981 et une fois à l'Assemblée pour l'examen du IXe Plan.

Mais faire la loi n'est pas le seul travail des parlementaires. Ils doivent aussi contrôler le gouvernement. Les députés ont posé cent cinquante-deux questions orales le mercredi et cent trente et une le vendredi; les sénateurs en ont posé cent trente selon les trois formules que permet le règlement. Le premier ministre a engagé la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée sur une déclaration de politique générale au début de la session. De plus — et ce furent des « premières » — il y eut un débat de politique étrangère au Sénat et un sur le budget social à l'Assemblée. Cette pratique devrait continuer puisqu'il est d'ores et déjà prévu un débat devant les députés le 11 octobre sur la politique industrielle.

Six mille psychiatres à Vienne

(Suite de la première page.)

Cette indifférence manifeste aux protestations de la communauté mondiale a, depuis un an, fait hausser le ton dans un certain nombre de sociétés de psychiatres, notamment aux États-Unis, en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves, en Suisse et en France (4). Au fil de l'année 1982, il est devenu de plus en plus évident qu'au cours du congrès de Vienne l'Association mondiale de psychiatrie ne se bornerait plus à une nouvelle condamnation de ces pratiques mais opterait cette fois pour une attitude nettement plus offensive, à savoir l'exclusion de sa branche soviétique. Une claire majorité se dessinait en ce sens.

Le coup de théâtre eut lieu au début de 1983 lorsque l'organisation soviétique de psychiatrie, qui avait marqué quelques signes d'apaisement au cours des mois précédents, annonça contre toute attente sa démission de l'Association mondiale (*le Monde* du 11 février). De l'avis des observateurs occidentaux, une telle décision n'a pu être prise qu'au niveau politique le plus élevé, car les psychiatres soviétiques eux-mêmes semblaient soucieux, malgré la gravité du conflit, de maintenir le contact avec leurs homologues du monde entier.

Le congrès de Vienne se déroulera donc sans la présence de la délégation soviétique. Plus récemment, la Tchécoslovaquie, puis la Bulgarie se sont à leur tour retirées de l'Association mondiale de psychiatrie. Dans ces conditions, l'enjeu politique de la réunion se trouve-t-il vidé de sa substance ?

Assurément non, estiment nombre de psychiatres occidentaux, bien au contraire. Les derniers événements montrent précisément l'extrême sensibilité des autorités soviétiques au maintien de leur prestige scientifique ; une exclusion aussi retentissante que celle qui n'eût pas manqué d'avoir lieu à Vienne eût risqué de constituer un précédent de première importance. De nombreux contacts scientifiques et médicaux entre l'Union soviétique et le reste du monde pourraient, par un boycottage dont le congrès de Vienne aurait pu constituer un point de départ, se trouver rompus ou entravés, ce dont l'U.R.S.S. ne veut à aucun prix.

Son retrait inopiné de l'Association mondiale de psychiatrie est donc interprété par beaucoup comme le signe qu'une telle pression doit impérativement être maintenue puisqu'elle comporte, à court ou à long terme, des retombées positives sur la défense des droits de l'homme à l'intérieur des frontières soviétiques.

Que vont décider les congressistes réunis à Vienne en l'absence des délégations de l'U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie et de la Bulgarie ? Le dimanche 10 juillet, puis le jeudi 14, les discussions promettent d'être très vives entre les tenants de la dénonciation sans trêve d'un tel détournement de leur pratique, les délégations des pays de l'Est encore membres de l'Association mondiale et certains représentants des pays non alignés, tels ceux de l'Inde et du Brésil en particulier, qui se refusent soit à prendre parti, soit à voir les conflits politiques se déplacer vers le champ de la médecine. Nul n'échappera pourtant cette fois à une confrontation qui met en jeu les assises théoriques et éthiques de la psychiatrie.

CLAIRE BRISSET.

(4) Une Association internationale contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques (IAPUP) s'est constituée, son secrétaire général est le docteur Gérard Blès, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.

Quand la France récompense une multinationale pharmaceutique américaine

Une multinationale pharmaceutique américaine vient d'être récompensée par le gouvernement français. Son président, d'origine française, confie ses inquiétudes et ses espoirs, parle de médicaments et de politique.

M. Richard M. Furlaud, président de Squibb Corporation, est un homme modeste. De ses origine françaises, de son passé dans l'Hexagone, il ne retient qu'une anecdote. « *Mon bachot,* dit-il, *je l'ai passé à Bayonne en 1940. Je crois que je l'ai eu parce que, cette année-là, on le donnait à tout le monde* ».

Il ne dit pas, en revanche, que dans le pays où « *il a ensuite fait sa vie* », il vient d'être désigné par un journal économique comme le manager de l'année de l'industrie pharmaceutique américaine pour son rôle dans la re sructuration et le développement de sa société.

Squibb Corporation : une multinationale créée en 1858 par le Dr Edward Rubin Squibb, dont les ventes ont atteint en 1982 12,50 milliards de francs et qui emploie plus de 23 000 personnes à travers le monde, dont 400 en France. Une multinationale que M. Edmond Hervé, secrétaire d'État à la santé, a officiellement récompensée le 7 juillet, à l'occasion de la remise du prix Galien 1983 (1).

« *M. Hervé,* estime M. Furlaud, *a fait un discours très intelligent et très sincère.* » Aucune surprise, chez ce chantre du capitalisme international, de voir son entreprise officiellement décorée par un gouvernement de gauche. A ses yeux, les choses sont on ne peu plus simples. « *Notre travail consiste à découvrir, à fabriquer et à distribuer des médicaments partout dans le monde. Les gouvernements ne nous préoccupent pas tellement pourvu qu'ils reconnaissent l'importance de la recherche pharmaceutique* ».

1988

A la France, comme aux autres pays, Squibb ne demande donc qu'une chose : gagner assez d'argent pour financer sa recherche, « *donc accepter des prix de vente suffisamment élevés pour que l'affaire soit rentable, pour que notre communauté s'autofinance* ». La couleur politique importe peu et le paradoxe n'est pas loin. « *Nous avions déjà les mêmes problèmes chez vous,* [sous l'administration de M. Valéry Giscard d'Estaing]. *Certains pays de droite ne nous facilitent pas la tâche. A l'inverse, en Grande-Bretagne par exemple, nous travaillions mieux quand les travaillistes avaient le pouvoir que maintenant.* »

Tout n'est pourtant pas rose, et, au terme de l'entretien, c'est au tour de M. Furlaud de poser des questions : la crise, l'avenir immédiat, les mouvements sociaux. « *Vous croyez vraiment,* conclut-il, *que vos institutions sont suffisamment stables pour tenir sans problème jusqu'en 1988 ?* »

JEAN-YVES NAU.

(1) Le prix Galien distingue chaque année, depuis 1970, un médicament nouveau et important, ainsi que des travaux d'origine française. Le prix 1983 a été décerné au captopril, un nouvel anti-hypertenseur des laboratoires Squibb, et à deux pharmaciens, MM. André Uzan et Gérard Le Fur (groupe Pharmuka).

Une lettre d'Anatoly Koriaguine camp n° 37

Dans une « lettre ouverte » qu'il a adressée du camp politique n° 37, dans l'Oural, où il est interné pour sept ans, à ses collègues psychiatres, le docteur Anatoly Koriaguine écrit notamment : « *Il ne saurait y avoir de doute quant au fait que les autorités de l'U.R.S.S. ont transformé notre spécialité (...) en un moyen de parvenir à leur but essentiel en matière de politique intérieure : la répression de la pensée dissidente dans le pays (...). Dans les hôpitaux psychiatriques, depuis l'époque du congrès [d'Honolulu en 1977], plusieurs milliers de dissidents se sont succédé et nombre d'entre eux, mal connus de l'opinion, y restent toujours (...). Rappelez-vous que les représentants de la psychiatrie soviétique utilisent les moindres contacts avec les collègues étrangers comme un moyen de réhabilitation et un plaidoyer pro domo (...).* »

Soulignant qu'un certain nombre de psychiatres soviétiques sont chargés directement « *de tâches de châtiment* », Anatoly Koriaguine ajoute : « *Il convient de dénoncer ces pratiques infâmes publiquement et d'utiliser l'arme du boycottage.* » Décrivant ses conditions d'internement, il poursuit : « *Dans le but d'essayer de me forcer à renoncer à mes opinions, les collaborateurs du K.G.B. m'ont soumis à de nombreuses heures d'interrogatoire épuisantes. Ils m'ont placé dans une cellule d'isolement, m'ont menacé de ne jamais me laisser sortir, de me mener à la dégradation, de me rendre impossible à tout jamais de travailler comme médecin...* »

« *Je vous engage instamment à ne pas oublier un seul instant ceux qui ont lutté pour les droits et les libertés qui sont nécessaires à tout homme, ceux qui vivent pendant des années dans ce qui apparaîtrait à l'homme bien portant comme un cauchemar, le monde de la psychiatrie carcérale, et ceux qui s'épuisent en luttant pour que survive leur personnalité face aux hommes armés que le pouvoir a désignés pour être leurs tortionnaires.* »

DEUXIÈME SOUS-MARIN NUCLEAIRE D'ATTAQUE

« Le Saphir » est prêt à affronter l'épreuve des grands fonds

De notre correspondant

Cherbourg. — Après avoir plongé une dernière fois au large du Cotentin en « route libre » (1) en présence de représentants de la commission permanente des essais de la marine, le sous-marin *Saphir* a appareillé jeudi à destination de l'Atlantique pour y effectuer différents tests de vitesse et de manœuvrabilité, avant une nouvelle série d'essais qui concerneront plus spécialement ses armes.

Deuxième d'une série qui devrait compter au total huit unités identiques, selon la nouvelle loi de programmation militaire, *le Saphir* est un sous-marin nucléaire d'attaque (S.N.A.) comme *le Rubis*, prototype admis au service actif à Toulon au début de l'année. Mis sur cale en septembre 1979 et lancé deux ans plus tard, il vient d'être présenté aux essais officiels.

Cela signifie que l'arsenal de Cherbourg le considère prêt à affronter l'épreuve des grands fonds. *Le Saphir* doit pour cela quitter la Manche, où sont organisés des essais « au point fixe » puis des premières plongées dites statiques...

Depuis juin, il est en autonomie nucléaire : c'est sa chaufferie nucléaire d'une puissance de 48 mégawatts thermiques qui fournit toute l'électricité nécessaire à la conduite du bâtiment, à l'emploi des armes et à la vie à bord.

Pour suivre les essais en mer, une trentaine de spécialistes des constructions et armes navales et du Commissariat à l'énergie atomique ont embarqué avec les soixante-six hommes de l'équipage commandé par le capitaine de frégate Roy. Ils vont devoir vivre dans des conditions spartiates. C'est ainsi que, en attendant les essais d'armes vers la fin de l'été, les berceaux destinés à accueillir les torpilles du *Saphir* ont été transformés en couchettes pour les passagers.

Dans les jours qui viennent, le sous-marin effectuera des plongées de plus en plus profondes, jusqu'à la minute de vérité de la plongée à profondeur maximale. Une performance tenue secrète, comme la vitesse maximale. *Le Saphir* sera le premier S.N.A. français doté du missile à changement de milieu SM-39, actuellement essayé par un sous-marin à propulsion classique, *le Béveziers*. Ce missile est tiré en plongée, avant d'aller percuter une cible de surface après un vol aérien au ras des flots, comme l'Exocet dont il est du reste dérivé. Mais le système d'armes du *Saphir* sera d'abord testé à l'aide de torpilles conventionnelles. C'est au printemps prochain seulement que le nouveau missile sera mis en œuvre. *Le Saphir* pourra alors être intégré à l'escadre de la Méditerranée à la mi-1984.

Ultérieurement, *le Rubis* sera transformé pour pouvoir embarquer à son tour des missiles à changement de milieu. En attendant, le prototype va innover également car l'état-major de la marine vient d'être autorisé à lui affecter, comme aux sous-marins stratégiques, un deuxième équipage. A ce jour, il ne bénéficiait en effet que d'un renfort : le système dit du quatrième tiers permet de mettre au repos un tiers des hommes une mission sur trois. Désormais les S.N.A. « consommeront » plus de spécialistes : cent trente-deux sous-mariniers, qui se relaieront à bord de trois mois en trois mois, l'ancien système s'étant avéré très éprouvant physiquement.

RENÉ MOIRAND.

(1) La première plongée en route libre correspond pour un sous-marin au premier vol d'un prototype en aéronautique. Elle s'effectue à faible profondeur, le sous-marin s'enfonçant sous l'eau en marche avant lente.

UNE HISTOIRE D'EAU ET DE TOMATES DANS LE GARD

Les malheurs d'un banquier « vert »

M. Costabel, le Napoléon du Gard, directeur du Crédit agricole, est en prison depuis le 23 juin. Faut-il se révolter ? C'est toute l'histoire de l'expansion et des déboires de l'agriculture de la région qui s'anime sous nos yeux.

De notre envoyé spécial

Montpellier. — M. André Costabel, le directeur du Crédit agricole du Gard, est resté en prison. Le juge d'instruction a rejeté sa demande de liberté en invoquant les nécessités de son information... Mais, dans le Gard, comme dans l'Hérault, dans l'institution du Crédit agricole, on continue de ne pas comprendre. Pourquoi l'animateur de l'économie gardoise, qui est aussi l'un des dirigeants les plus en vue de la « banque verte », demeure-t-il en prison comme un dangereux truand ? Passe encore l'inculpation : le banquier trop confiant a sans doute pris des risques inconsidérés, en accompagnant M. Bernard Serre, lui-même incarcéré depuis le 12 février, dans son ascension et sa chute de producteur puis de transformateur de légumes.

Mais l'incarcération, non, c'est trop pour ceux qui avaient mis M. André Costabel sur un piédestal ! Ses avocats ont fait appel devant la chambre d'accusation, qui pourrait statuer le mardi 12 juillet. Et l'on dit que, cette fois, M. Costabel pourrait être libéré.

Fortune et faillite

Cependant, même si le détenu était libéré, l'impression qui domine dans la région du Languedoc est que rien ne sera plus jamais comme avant. C'est que l'incongruité de cette situation, — un banquier maintenu en prison — entraîne des soutiens solides.

M. Delassus, un homme âgé, cultivé, qui préside la caisse du Gard depuis sept ans et en est administrateur depuis trente-trois ans évoque ce qui arrive, à « *son ami, son frère André Costabel* ». « *Nous sommes révoltés ». Je demanderais mon inculpation si on n'arrive pas à le faire sortir.* » Puis retenant son émotion, il évoque l'histoire du gard, à laquelle il faut rattacher aujourd'hui l'affaire Serre-Costabel.

Au départ, les difficultés chroniques de la viticulture. Arrive en 1955 la Compagnie d'aménagement du Bas-Rhône et l'irrigation qu'elle propose, début d'un processus de modification du paysage agricole auquel contribuent largement les rapatriés d'Algérie. Avec le développement de l'arboriculture fruitière, puis des cultures légumières, le Gard vit dans les années 60 sa période d'expansion. Les jeunes s'équipent, empruntent. Le Crédit agricole, sous l'impulsion de M. Costabel — déjà — accompagne, quand il ne le précède pas le mouvement. Légumes et fruits sont des cultures au comportement erratique. La fortune est proche de la faillitte. Les affaires, à coup de machine et de capitaux, sourient à certains. D'autres, beaucoup d'autres, à partir de 1974, s'endettent et deviennent les obligés du Crédit agricole. Pendant ce temps, M. Costabel manifeste le souci constant de construire une industrie agro-alimentaire pour la région. Et voici Conserves-Gard, qui, après avoir repris l'usine Nestlé de Libaron, assure la moitié de la production française de fruits au sirop. Pour les légumes frais, une demi-douzaine de coopératives tentent d'organiser le marché. Difficulté majeure : trouver des débouchés réguliers.

C'est ici que M. Serre entre en scène : « *On ne le connaissait pas,* raconte M. Delassus. *La première intervention de la caisse régionale fut l'acquisition d'un domaine.* » Des domaines, M. Bernard Serre et sa famille en acquièrent plusieurs. Parti avec une petite vingtaines d'hectares, il joue la carte des cultures de remplacement, louant pour commencer à M. Jean Hugo, arrière-petit-fils de Victor, des terres pour faire du melon. Avec la main verte et une « gueule d'archange », il entreprend de convaincre de nombreux propriétaires de lui confier la gestion de leurs domaines. C'est donc sans faire appel à personne qu'il agrandit son empire : entre 500 et 600 hectares en propriété avec sa famille, et 2 500 hectares environ en sociétés d'exploitation. Tout, ensuite, va aller très vite.

Un piètre gestionnaire

Le directeur du Crédit agricole du Gard n'est pas le seul à être subjugué par la personnalité de M. Bernard Serre. Le pouvoir giscardien fait appel à lui pour sauver ce qui allait devenir Aquitaine-Alimentaire. M. Serre s'étend en Côte-d'Or, monte une société d'import-export, la Satemod-Freka, et c'est le pouvoir socialiste qui, en 1981, mise sur lui. Sa nébuleuse de sociétés, plus ou moins coopératives, apparaît comme l'embryon du grand groupe légumier dont la France a besoin. Comme il voit grand, lorgne vers la culture industrielle et les grands espaces sud-américains, certains voient en lui une sorte de nouveau Doumeng, qu'on aurait même poussé en avant pour faire pièce au premier. Seulement, s'il a la main verte, M. Serre se révèle un piètre gestionnaire. Au début de 1983, M. Costabel demande à M. Guy Laugier, directeur d'une coopérative de céréales mais aussi associé de M. Serre de mettre de l'ordre dans la société d'origine du groupe, la SICA-Basse-Plaine à Lunel.

Nommé président de cette SICA, en remplacement de M. Serre, le 1er février, M. Laugier déposait plainte dès le 8 contre le gestionnaire précédent, après avoir constaté en moins d'une semaine l'émission de plusieurs traites de cavalerie et la falsification des bilans. Le passif, pour la seule SICA-Basse-Plaine, est estimé à 100 millions de francs pour un actif de 20 millions. Alors qu'apparemment aucun audit n'a été réalisé sur l'ensemble du groupe, l'ardoise totale, dit-on, s'élèverait à 300 millions, une jolie somme. Ce sont des associés de M. Serre, les uns incarcérés, d'autres pas, qui ont en réalité « mouillé » le directeur du Gard. Selon eux, le Crédit agricole a d'abord tenté de favoriser M. Serre, au détriment d'autres créditeurs, alors qu'il connaissait la situation exacte du groupe. Malheur à ceux qui lèvent le couvercle sur ce qui aurait dû rester une affaire de notables gardois...

Napoléon du Gard

Mais le couvercle est levé. Et l'on découvre une des plus grosses entreprises du Gard, avec mille sept cents salariés. Cette entreprise collecte 57 % de l'épargne bancaire du département et y distribue 62 % des crédits. N'est-il pas inévitable qu'il y ait des abus de pouvoir ? Au revers de la médaille décernée à M. Costabel, parfait honnête homme désintéressé, qui n'agit que par idéal, se dessine alors en creux, un autre portrait, celui d'un Napoléon du Gard. Il fait et défait les dirigeants agricoles, d'autant plus aisément que les plus « valables » sont aussi les plus endettés. Il fait et défait les directeurs. Il fonce pour son département certes, mais admet mal qu'on lui résiste ou lui oppose ses erreurs. Pour M. Costabel, M. Serre était une de ses « créatures », dans laquelle il avait foi, le mot n'est pas exagéré. Mais tel le menuisier Gepetto, la marionnette de bois s'étant mise à marcher droit devant elle, M. Costabel a perdu le contrôle de son protégé.

Piste étrangère

Et quel protégé ! « *Moi, il m'enthousiasmait, ce jeune* », nous dira M. Guy Langier. Et le président Delassus : « *Il avait le génie de la culture, mais,* ajoute-t-il très vite, *malheureusement aucun sens moral.* » Curieux homme, dont les activités en France étaient toujours le point de mire des visiteurs que lui envoyait la Compagnie du Bas-Rhône Languedoc, mais dont personne ne semble connaître vraiment l'étendue des interventions à l'étranger. On cite pêle-mêle le Brésil, l'Argentine, la Guyane et l'Espagne. Ici il s'agit de terres en propriété. Là seulement d'ingéniérie.

L'enthousiasme communicatif et la force de persuasion de M. Serre avaient donc des effets au-delà des frontières, mais son principal banquier ne les avait, semble-t-il, pas mesurés.

Il se peut que le juge d'instruction, M. Christian Baujault, soit, lui, plus curieux sur ce point. On raconte, à Montpellier, que le service des douanes surveillait M. Serre depuis un an environ. On parle d'infraction à la législation sur le contrôle des changes, et d'investissement, qui ne correspondent pas à la déclaration fiscale des investisseurs... Nous voilà loin de l'économie gardoise et du développement de son industrie agro-alimentaire. Cette piste étrangère ne doit pas être dénuée de fondement, puisque M. Delassus estime que le déficit du groupe Serre tient pour partie aux « *investissements* » et pour partie « *à l'étranger* ».

Champion du décollage de l'économie gardoise, le Crédit agricole — que son directeur soit condamné ou bénéficie d'un non-lieu — perd dans cette aventure de son prestige. Ceux qui, parmi les forces progressistes de l'agriculture, contestent la toute-puissance de la « banque verte » et l'accusent de favoriser un modèle de développement néfaste pour les paysans, verront dans cette histoire d'eau, de tomates et d'oignons qui a mal tourné la confirmation de leur thèse. Plus simplement, on pourra dire que le développement ne se fait pas à coup d'hommes providentiels.

JACQUES GRALL.

TENNIS : FRANCE-PARAGUAY

Les mercenaires de la Coupe Davis

Marseille. — *Soleil de plomb pour la victoire des petits soldats Tulasne, en trois sets, et Leconte, en quatre manches. L'équipe de France mène 2-0 dans le quart de finale de la Coupe Davis l'opposant, à Marseille, à la formation du Paraguay, qui est représentée par Pecci, l'enfant d'Asuncion, et Gonzales, le mercenaire portoricain.*

De notre envoyé spécial

Il est né à Wiesbaden (R.F.A.), où son père était en garnison. Il est champion universitaire des Etats-Unis, mais ce n'est pas John McEnroe. Il a un diamant dans l'oreille. Il joue la Coupe Davis pour le Paraguay, mais ce n'est pas Victor Pecci. Le grand brun à l'allure « macho », qui n'a guère inquiété le Français Thierry Tulasne, vendredi 8 juillet sur la terre battue marseillaise (6-3, 8-6, 6-2) s'appelle Francisco Ramon Gonzales. Il est de nationalité portoricaine. Il est classé 111e mondial par l'ordinateur de l'Association des joueurs professionnels (A.T.P.). C'est un mercenaire du tennis. Une aventure peu banale : elle commence à Roland-Garros en 1979.

Cette année-là, le fils d'un dentiste d'Asuncion se qualifie pour la finale des Internationaux de France, où il livre une bataille de quatre sets au roi Borg. Petit pays de trois millions d'habitants, enclavé dans le sous-continent latino-américain, le Paraguay, en mal de champions sportifs, prend pour idole Victor Pecci, le play-boy aux lobes endiamantés. Le tennis y rivalise bientôt en popularité avec le football. La Fédération nationale, forte de sept cents licenciés, demande son intégration à la Fédération internationale. C'est la première étape qui doit permettre au Paraguay de disputer la Coupe Davis, compétition par équipes nationales créée en 1900, dont l'immense prestige a résisté au raz-de-marée du tennis open.

Reste à trouver un partenaire à Pecci. Au Paraguay, il n'y a pas d'autres joueurs à son niveau. Mais, sur le circuit professionnel, le grand Victor a un copain qui peut faire l'affaire : Gonzales. Il est excellent sur surface rapide et tous les deux forment une bonne équipe de double. Que Gonzales soit Portoricain et réside l'essentiel du temps aux États-Unis n'est pas un obstacle. Comme son pays n'a pas d'équipe, il lui suffit d'être domicilié à Asuncion et, pour trois mille dollars plus les primes, de mettre sa raquette au service de la bannière rouge, blanc, bleu.

Cette équipe se révèle assez solide pour gagner, l'an dernier, sa qualification à la phase finale en battant le Pérou, l'Uruguay, l'Equateur et le Canada, puis en éliminant cette année l'équipe tchécoslovaque forte de Lendl et Smid en huitièmes de finale. Contre la France, privée de Yannick Noah, suspendu après sa victoire à Roland-Garros en raison de son abandon non motivé au cours de la Coupe du monde de Düsseldorf, les deux compères ont moins bien commencé. Mais tout reste possible en fonction des résultats du double.

Au cours de sa tumultueuse histoire, la Coupe Davis a connu de nombreuses « associations » analogues. Les Californiens Bob Kinsey et Bob Falkenburg ont prêté respectivement main-forte au Mexique (1927 et 1928) et au Brésil (1954 et 1955). L'Australien Bob Hewitt s'est marié avec une Sud-Africaine, avant de contribuer au succès de son pays d'adoption (1974). Avant la seconde guerre mondiale, l'Allemagne nazie avait enrôlé, contraints et forcés, les joueurs de Tchécoslovaquie et de l'Autriche qu'elle avait annexées : Georg von Metexa, Hans Redl et Röderick Menzel.

Parfois, l'opinion nationale s'est inquiétée du recrutement de ces mercenaires. En 1968, les journaux italiens avaient protesté après la sélection de l'Australien Martin Mulligan, pourtant fiancé à une Transalpine. Cela n'avait rien été à côté de l'indignation soulevée aux États-Unis après la victoire, en 1958, de l'équipe nationale, dans laquelle on comptait un Péruvien, étudiant à l'université de Californie du Sud, Alex Olmedo.

Lacunes

Aujourd'hui, les consciences nationales semblent plus élastiques. Gonzales n'est pas le seul joueur à mettre sa raquette à la disposition d'un autre pays que le sien. Le Californien Matt Doyle joue avec l'Irlande, d'où son grand-père est originaire. Krulevitz, de Baltimore, s'est mis au service d'Israël, en invoquant la loi du retour des juifs, qui profite également au Sud-Africain Schneider. L'Autriche requiert les services de l'Australien Cliff Letcher.

L'enjeu de la Coupe Davis n'étant plus un bol à punch en argent mais 1 million de dollars, les dirigeants de la Fédération internationale (FIT) ont compris les dangers de telles pratiques. « *Nous avons l'espoir qu'il n'y aura pas de tricherie* », a dit David Gray, le secrétaire général de la FIT. Pour le moment, Gonzalez, Doyle, Krulevitz, Schneider, Letcher opèrent en toute légalité : le règlement en vigueur leur permet de représenter une autre nation, à condition de n'avoir jamais joué pour la leur. Mais les lacunes de ce dispositif sont évidentes. Aussi David Gray a-t-il indiqué que « *le règlement est sur le point d'être consolidé* ».

ALAIN GIRAUDO.

LES QUARTS DE FINALE

FRANCE-PARAGUAY 2-0

Thierry Tulasne (Fr.) b. Francisco Gonzales (Par.), 6-3, 8-6, 6-2 ; Henri Leconte (Fr.) b. Victor Pecci (Par.), 6-3, 1-6, 6-2, 6-3.

AUSTRALIE-ROUMANIE 3-0

Cash (Aust.) b. Segarceanu (Rou.), 6-2, 6-1, 6-1 ; Edmonson (Aust.) b. Nastase (Rou.), 4-6, 6-3, 14-12, 6-2 ; Edmonson-Mcnamee (Aust.) b. Segarceanu (Rou.), 8-6, 7-5, 6-0.

NOUVELLE-ZÉLANDE-SUÈDE 1-1

Simpson (N.-Z.) b. Sundström (Suède), 9-7, 10-8, 6-4 ; Wilander (Suède) b. Lewis (N.-Z.), 6-4, 7-5, 6-8, 10-8.

ITALIE-ARGENTINE 0-1

Vilas (Arg.) b. Panatta (It.), 6-2, 6-2, 6-1 ; Clerc (Arg.)-Barazzutti (It.), 12-10, 6-2, 7-9, 3-6, match interrompu en raison de l'obscurité.

SCIENCES

● *Un cosmonaute indien* accompagnera deux Soviétiques dans l'espace au cours du premier semestre 1984 : le commandant Ravish Malhotra (quarante ans), ou le chef d'escadron Rakesh Sharma (trente-quatre 34 ans). Les deux hommes viennent d'achever la première phase de leur entraînement au centre Youri-Gagarine, près de Moscou. — *(A.P.)*

AÉRONAUTIQUE

● *L'Airbus A 300-600* a volé pour la première fois vendredi 8 juillet 1983 à Toulouse. D'une durée de quatre heures et trente-cinq minutes, le vol est qualifié de « succès complet » par l'équipage. L'A 300-600 se distingue de l'A 300 par un aérodynamisme amélioré, un gain de poids dû à l'utilisation de matériaux nouveaux, et des moteurs Pratt et Whitney dont c'était aussi le premier vol. Ces modifications doivent permettre de réduire la consommation par siège de 15 % par rapport à celle de l'A 300.

TOUR DE FRANCE

● *L'Italien Riccardo Magrini* a gagné, vendredi 8 juillet, la septième étape Nantes-Ile-d'Oléron. Le Danois Kim Andersen porte toujours le maillot jaune avec 38 secondes d'avance sur l'Australien Phil Anderson.

Nantes-Saint-Pierre-d'Oléron (216 km)

1. Riccardo Magrini les 216 km en 5 h 45 mn 37 s (moy. 37,498 km/h), (bon. : 30 s) ; 2. Eric Vanderaerden (bon. : 20 s) ; 3. Gilbert Glaus (bon. : 10 s) ; 4. Etienne De Wilde ; 5. Sean Kelly ; 6. Ludwig Wijnants ; 7. Benny Van Brabant ; 8. Johan Van der Velde ; 9. Adrie Van der Poel ; 10. Eric Mckenzie.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Kim Andersen 29 h 59 mn 55 s ; 2. Philip Anderson à 38 s ; 3. Sean Kelly à 45 s ; 4. Joop Zoetemelk à 1 mn 19 s ; 5. Eric Vanderaerden à 1 mn 41 s ; 6. Jean-Luc Vandenbroucke à 2 mn 5 s ; 7. Stephen Roche à 2 mn 9 s ; 8. Adrie Van der Poel à 2 mn 25 s ; 9. Pascal Simon à 2 mn 40 s ; 10. Claude Moreau à 2 mn 41 s.

Faits et jugements

CORRESPONDANCE

La « campagne d'intoxication » contre M. Juge

La libération de M. Robert Juge, ingénieur français âgé de cinquante-sept ans, inculpé d'intelligences avec une puissance étrangère, en l'occurrence l'U.R.S.S., est intervenue un peu moins de trois mois après son arrestation (le Monde *du 23 juin). Son avocat, Me Jean Ebstein-Langevin (Paris), nous écrit :*

M. Juge a été libéré sans que son état de santé en ait été, à aucun moment, la cause. L'ordonnance du juge d'instruction en date du 15 juin 1983 a mis M. Juge en liberté car son maintien en détention n'était plus nécessaire à la manifestation de la vérité. Les mesures de contrôle se limitent à l'obligation pour M. Juge de ne pas sortir du pays sans autorisation préalable. En fait, rien dans le dossier ni dans la commission rogatoire n'a pu renforcer les chefs d'inculpation de manière à prolonger sa détention.

Une « affaire irlandaise » aura sans doute été ainsi évitée grâce à l'intégrité et à l'indépendance du corps judiciaire, mais on peut s'interroger sur l'origine de la campagne d'intoxication et de désinformation qui s'est poursuivie sans aucune indication, bien entendu, des sources, contre M. Juge et préjudicie d'une manière aussi ostentatoire et souterraine aux intérêts tout à la fois de M. Juge, de l'instruction et de la justice.

Les ennuis judiciaires du maire d'Aix-les-Bains

Chambéry. — Poursuivi pour présentation de faux bilan et faux en écritures, délits commis en sa qualité de dirigeant d'une société fromagère, M. André Grosjean, qui est aussi maire R.P.R. d'Aix-les-Bains depuis 1969 et vice-président du conseil général de la Savoie, a été condamné, vendredi 8 juillet, à 30 000 F d'amende par le tribunal de Chambéry. Il lui était reproché d'avoir minoré de 870 000 F un des bilans de son entreprise. La même peine a été infligée à son gendre, M. Gérard Carom, P.-D. G. de la société.

La même juridiction avait déjà condamné en 1982 M. Grosjean à six mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende dans une affaire de faux gorgonzola produit par sa société, qui lui avait valu des poursuites pour tromperie sur la marchandise, usage de faux et publicité mensongère (*le Monde* daté 20-21 juin 1982). Ce jugement devait être confirmé en appel, mais M. Grosjean s'étant pourvu en cassation, et l'arrêt n'étant ainsi pas définitif, il avait pu se représenter aux élections municipales de mars 1983, et être réélu dès le premier tour. — *(Corresp.)*

● *Deux journalistes de la station guadeloupéenne R.F.O* (Radio-France-Outre-Mer), M. Michel Reinette et sa compagne, Mlle Edom, ont été condamnés, mercredi 8 juillet, à quatre mois de prison dont huit jours ferme par le tribunal correctionnel de Point-à-Pitre pour outrage à magistrat. Ils avaient insulté le président du tribunal (« *Fumier, votre décision est scandaleuse !* »), après que celui-ci eut condamné à trois ans de prison deux militants du Mouvement pour la Guadeloupe indépendante (M.P.G.I.).

D'autre part, deux militants du M.P.G.I., dont le fondateur du mouvement, M. Luc Reinette, viennent d'être renvoyés devant la cour d'assises pour des faits qui remontent à mai 1981 : un artificier de l'armée avait trouvé la mort en essayant de désamorcer une bombe, placée par le M.P.G.I. sur l'aile d'un Boeing d'Air France.

● *Un jeune détenu, Medjahri Hadj, vingt ans, de nationalité algérienne, a été tué,* jeudi 7 juillet, d'une balle dans le cœur par un gendarme, alors qu'il tentait de s'enfuir lors d'un transfert judiciaire, à la gare des Arcs (Var). Le jeune homme était placé en détention préventive à la prison de Toulouse pour vols aggravés.

● *La grève de la faim des trois autonomistes* bretons de Rennes (*le Monde* du 7 juillet) devait être suspendue vendredi soir 8 juillet, ont fait savoir les responsables du mouvement indépendantiste breton, alors qu'on annonce la réalimentation, après trente jours de grève à la prison de Fresnes, des militants du Mouvement d'insoumission bretonne.

● *Trois auteurs d'attentats en Corse écroués.* — Trois personnes, dont deux mineurs, ont été arrêtées à Solenzara, inculpées et écrouées à Ajaccio, pour avoir participé à cinq attentats par explosifs et à un incendie criminel entre février et mai 1982. Les enquêteurs ont saisi chez eux des armes, des munitions et 250 grammes d'explosif.

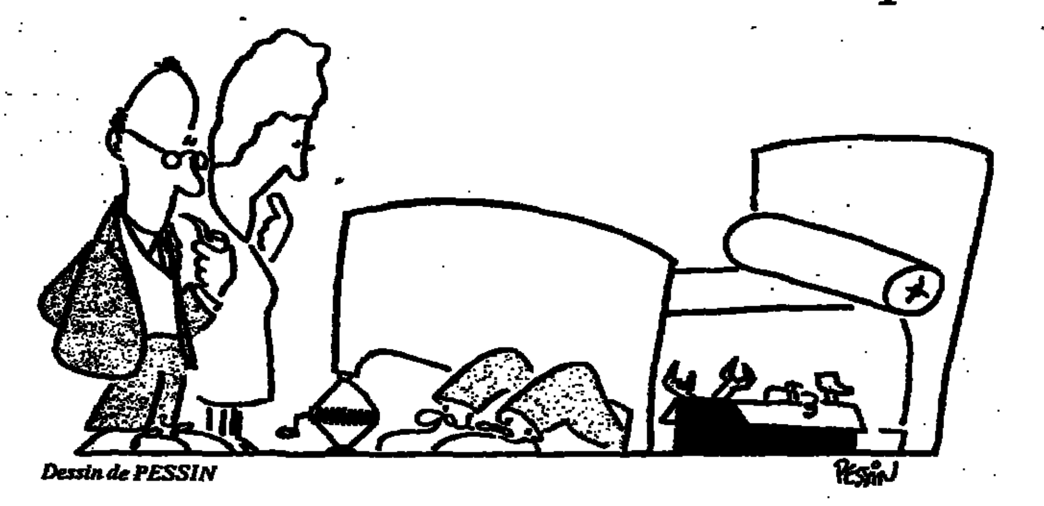
Un autre attentat a été commis, dans la nuit du 8 au 9 juillet, à Bastia où une charge a explosé devant le domicile d'un inspecteur de police, M. Hubert Alberghi.

● *Impliquées dans une tentative de passage en Suisse de 40 kilos d'or,* six personnes, interpellées le 6 juillet au poste-frontière de Saint-Louis (Haut-Rhin), ont été inculpées, vendredi 8 juillet, d'infraction à la législation sur les relations financières avec l'étranger par M. Dominique Adam, juge d'instruction au tribunal de Mulhouse. Trois d'entre elles, M. Adolphe Choteau, industriel à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), propriétaire de l'or saisi, et deux passeurs, MM. André Boehm et Patrick Ferrain, ont été écrouées.

● *Cinq cordées d'alpinistes* engagées samedi 9 juillet dans l'ascension de l'arête Forbes à l'aiguille du Chardonnet (3 824 m) dans le massif du Mont-Blanc ont été surpris par la chute d'une barre de sérac. Les secouristes ont retrouvé sous la masse de glace cinq morts et recherchent deux disparus. Sept autres alpinistes sont plus ou moins gravement blessés. — *(Corresp.)*

CONSEIL CONJUGAL

A l'écoute des crises du couple



Dessin de PESSIN

Les conseillers conjugaux occupent un poste d'observation particulièrement intéressant. Les Français acceptent désormais de se confier à eux. On parle amour, mais aussi travail.

Entré dans les mœurs anglo-saxonnes, le conseiller conjugal est toujours l'objet de préjugés en France. Tout doucement cependant, l'Association française des centres de consultation conjugale (1) fait son chemin. En 1982, ses deux cent cinquante conseillers ont eu soixante-dix-sept mille entretiens, individuels ou en couple. Et il faut y ajouter les trois à quatre cents appels reçus chaque mois par son service téléphonique : S.O.S. couple (2).

Ces conseillers occupent incontestablement un poste d'observation intéressant. Un poste d'autant plus riche que la « clientèle » de l'association s'élargit sans cesse, grâce notamment aux antennes gratuites dans les hôpitaux et services sociaux. Les hommes représentent à présent le tiers des consultants. Du poste qu'occupent les conseillers conjugaux, ils peuvent mesurer les effets, sur *les individus, des mutations sociales*, les affrontements entre un monde qui meurt et un monde qui naît. C'est ce qui les distingue des sociologues, plus attachés à la dynamique des transformations.

Le thème du travail de la femme revient souvent lors des entretiens avec les conseillers conjugaux (dans plus de la moitié des couples les deux conjoints *travaillent*), *mais de plus en plus* fréquemment surgissent aussi ceux du chômage, de la préretraite ou des contrats de solidarité (pas toujours *aussi volontaires* qu'on voudrait le faire croire). Le thérapeute et le conseiller conjugal observent des femmes qui s'enferment dans leurs contradictions, qui n'arrivent pas à se situer entre l'éducation des enfants et un travail pas toujours stimulant (ou que dévore leur vie familiale). Des femmes en quête d'une identité d'autant plus difficile à trouver que leur conjoint refuse de se faire complice et de les aider, psychologiquement ou matériellement, dans le travail ménager ou l'éducation des enfants. Il arrive alors, note Mme Micheline Colin, conseillère conjugale et responsable de la recherche à l'A.F.C.C.C. que « *ces femmes se révoltent et reprochent à leur conjoint de les avoir contraintes au travail et à continuer à régir l'univers domestique* ».

D'un autre côté, la femme au foyer, même lorsqu'elle a choisi de rester à la maison, s'imprègne tellement de l'image de la femme libre associée à celle qui travaille à l'extérieur, qu'elle finit par se dévaloriser à ses propres yeux. Avec les années, elle en vient, montre Mme Monique Ribes, conseillère conjugale et psychologue, à refuser sa situation. Ce *malaise la conduit parfois à rechercher* un emploi. Alors survient la crise, car le mari n'est pas toujours préparé à cette nouvelle situation.

Paravent

Il ressort des entretiens avec les conseillers conjugaux que l'homme n'accepte pas aussi bien qu'on le pense le travail à l'extérieur de sa compagne. Même *lorsqu'il a été d'accord* pour qu'elle fasse des études poussées, il n'accepte pas toujours sa réussite professionnelle. Au fond *de lui reste ancrée l'idée* qu'une carrière ne se conçoit qu'au masculin.

C'est par le travail que l'homme forge son identité. Il accepte mal ce qui lui semble une concurrence. D'autres craintes sont souvent formulées devant le conseiller, comme celle de voir la femme acquérir trop d'indépendance par le travail. C'est ainsi que le chômage chez la femme ne *paraît pas être dans le couple* un élément déstabilisant. En revanche, il représente souvent une épreuve lorsqu'il atteint l'homme. *C'est à une véritable perte d'identité* qu'on assiste fréquemment. Elle se répercute dans toute la vie du couple, jusque dans les relations sexuelles, pouvant aller jusqu'à une impuissance temporaire, la violence ou l'alcoolisme.

Le phénomène le plus neuf révélé par les conseillers conjugaux provient des départs importants en pré-retraite. Alors que le travail de l'homme, par exemple, a pu paraître à l'épouse un rival encombrant, on se rend compte au moment de la retraite qu'il a aussi été un paravent contre un conflit éventuel, explique Mme Régine Bertolus-Depremont, conseillère conjugale, psychologue.

Il arrive ainsi que deux êtres découvrent d'un seul coup qu'ils se connaissent mal et se retrouvent face à face, pour une période encore longue, à un âge ou les aménagements se font moins facilement. « *La génération actuelle des couples arrivant à la préretraite manque de modèles et doit inventer un emploi du temps respectant l'autonomie de chacun, ce qui est particulièrement difficile, voire impossible, à des couples ayant des relations pathologiques, où le temps de travail constituait la seule respiration possible de l'un des partenaires menacé d'englobement par l'autre.* »

Dans ce domaine de la retraite et de la préretraite, tout est à inventer. C'est en tout cas un large champ d'activité qui s'ouvre aux associations.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) L'A.F.C.C.C., créée en 1961, est *la plus importante association de* conseillers conjugaux en France. Reconnue d'utilité publique, l'association a reçu un agrément, en tant qu'organisme de formation, du ministère de la santé. 34, avenue Reille. 75014 Paris. Tél. 589-18-50.

(2) S.O.S. Couple. Tél. 539-37-37, de 13 h à 18 h.

MÉTRO : un ange passe

Lisa Sliwa est l'animatrice des « Anges gardiens » du métro new-yorkais. Une entreprise d'autodéfense bénévole créée en 1979. Lisa Sliwa (subitement...) a décidé de s'occuper de la sécurité en France.

Paris serait devenu New-York ! Il n'aura fallu que trois jours à Lisa Sliwa pour faire ce constat et flairer l'« *atmosphère pesante* » de la capitale française. La femme de Curtis Sliwa, fondateur du mouvement, *s'étonne « de l'absence de personnel dans le métro, de sa saleté, des équipements vandalisés, sans parler des voyous qui attendent sur le quai la cible idéale »*. Étendre son entreprise d'autodéfense, tel est le but avoué de cette visite prospective.

Pour l'heure, Lisa Sliwa a entendu dire que le vingtième arrondissement de Paris était un « quartier chaud ». Elle en jugera elle-même rue Le Vau, où un jeune Guadeloupéen de vingt ans a été tué le 24 juin. « *Pas nette* », marmonne un passant ahuri. De fait, Lisa Sliwa ne passe pas inaperçue. Un peu ange : à la natte noire strictement tressée, au béret rouge façon para, *bardée de médailles*... Un peu démon : un vermillon clinquant ripoline ses lèvres.

« *N'y allez pas*, conseille un pompiste. *C'est dangereux.* » La peur ? Lisa Sliwa cherche une traduction adéquate en américain, consulte son *dictionnaire de poche. Non, ce mot* ne fait pas partie de son vocabulaire. Lisa Sliwa a connu les rixes avec la police new-yorkaise, concurrente, jamais avec les bandes : « *No problems.* »

Rue Victor-Dejeante (vingtième), quatre adolescents jouent au tennis avec des *raquettes de ping-pong*. Au passage de Lisa Sliwa, le set s'arrête. L'engouement est presque instantané : « *Vous êtes Anglaise ?* », *demande le premier*. Et la « *pacifiste militante* » d'expliquer sa milice d'autodéfense, « *interraciale* », contre « *la peur* », pour « *les pauvres* ». « *Le tout sans armes.* » « *Comment ?* », questionne le second, intrigué. « *En parlant, en apprenant un sport de défense et non d'attaque. Je suis ceinture noire de karaté* », conclut-elle.

Manipulation ?

Cité des Fougères, lieu du crime. Un gamin va, vient, s'approche, demande l'heure, observe les médailles, s'enfuit. Une rue plus loin, un car de police débouche, ralentit à notre approche et s'arrête. Lisa Sliwa est reconnue : « *C'est celle de la photo du journal, l'Américaine.* » Nouvelle leçon sur les « Anges gardiens ». L'angle est maintenant technique. « *Nous patrouillons à huit, chacun porte un béret rouge et un T.shirt aux armes de notre réseau. Notre uniforme, quoi ! Dans le métro, chacun monte dans une voiture différente. A toutes les stations, nous agitons notre béret hors de la voiture, signe que tout va bien. Si un béret manque, nous nous précipitons tous vers la voiture en difficulté.* » « *Simple* », conclut Lisa Sliwa.

Les gardiens de la paix sont sceptiques. « *La police parallèle, ce n'est pas possible dans un pays latin comme la France.* » « *Qui vous paie ?* », reprend l'un d'eux. « *Nous sommes bénévoles. Nous n'avons pas de salaire* », confirme Lisa Sliwa. Moues dubitatives. Quant à la possibilité d'une manipulation politique, elle est écartée d'un sourire : « *Manipulés, nous ? Pourquoi ?* »

Station Auber. L'accueil est moins chaleureux. Le représentant du service de presse de la R.A.T.P. est furieux. « *Cette attitude génère le sentiment d'insécurité alors que notre société tente de mener une politique d'accueil, d'animation pour faire revenir les gens dans le métro. Les chiffres ne sont d'ailleurs pas particulièrement alarmants.* » Mais Lisa Sliwa ne croit pas aux statistiques. Elle ne croit qu'aux « Anges gardiens ». Un policier de la brigade de surveillance de la R.A.T.P., lui, croit aux règlements. « *Outre qu'elle n'a aucune formation adéquate, Lisa Sliwa est en infraction.* » Il la sommera donc de partir. Pour stationnement abusif.

VÉRONIQUE SORIANO.

TECHNIQUE

La rédaction électronique a révolutionné la presse américaine

Le journalisme électronique s'est imposé sans coup férir dans les salles de rédaction américaines. Grâce à l'ordinateur, le travail de composition des articles a été, en quelque sorte, supprimé, comme étaient supprimés, ou presque, tous les postes de techniciens préposés à cette phase de fabrication du journal.

Alors qu'en France les claviers pour la photocomposition et les écrans de visualisation restent largement l'apanage des ouvriers du Livre, les observations faites par M. Jean-Louis Née (journaliste à *la Charente libre*), à l'issue d'un séjour de trois mois outre-Atlantique pour préparer un mémoire de DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées, 3e cycle), sont éclairantes pour l'avenir.

Les années 70 auront été celles de l'explosion de la rédaction électronique dans les journaux américains : 23 écrans de saisie directe en 1970, 21 688 en 1979. On peut aujourd'hui faire un journal directement de la rédaction jusqu'au pied de la rotative sans la moindre intervention humaine. L'ordinateur se charge de tout entre le journaliste qui tape son article et le rotativiste qui accroche la plaque offset sur la machine. La démonstration en est faite chaque jour à Utica (État de New-York), depuis janvier 1983.

En dix ans, les écrans de saisie directe ont révolutionné la presse américaine. Les salles de rédaction, installées dans la pénombre pour éviter les reflets sur les écrans, *moquettées* pour empêcher le bruit et organisées en unités fonctionnelles pour faciliter les branchements d'appareils, ont complètement changé de visage. Les journalistes eux-mêmes ont, dans bien des cas, oublié leurs *carnets de notes ou de rendez-vous* pour équiper leur téléphone d'écouteurs-casques et faire entrer tout, directement, dans l'ordinateur ! Quant aux ateliers de composition, ils ont été soit supprimés soit réduits à une ou deux personnes, pour des travaux particuliers.

L'International Typographical Union (ITU) ne dispose pas de données chiffrées précises sur le nombre des emplois supprimés par l'informatisation dans les journaux américains. Tout ce qu'elle peut dire, c'est que le nombre de ses adhérents, qui avait atteint le niveau record de 83 160 en 1954, est tombé à 44 430 en 1982. « *Et ce n'est pas fini*, prédit M. Reschke, chargé des relations publiques de l'ITU, *certains techniciens explorent fiévreusement les possibilités d'éliminer les plaques, l'encre et finalement la rotative elle-même.* »

L'auteur du mémoire s'emploie alors à raconter comment un tel bouleversement de l'industrie de la presse aux États-Unis a pu ainsi se faire sans anicroches majeures, ni avec les syndicalistes du Livre dont on supprimait les emplois, ni avec *les journalistes* dont on transformait complètement les conditions de travail. Selon lui, les deux grandes grèves des ouvriers du Livre menées en 1975 au *Washington Post* et surtout dans les quotidiens de New-York, qui n'ont pas *paru pendant quatre-vingt-quatre* jours, n'avaient finalement qu'un lien très lointain avec l'informatisation (...). Les rotativistes demandaient surtout à conserver leurs privilèges en matière d'horaires de travail et d'heures supplémentaires, affirme-t-il.

Le recours au scanner

Quelques initiatives ont cependant *été prises* par des syndicats locaux pour s'opposer à la saisie directe des textes par les journalistes. Cela a été notamment le cas en 1977 dans le Wisconsin. Mais un avocat de Pittsburg, M. Clair V. Duff, nommé conciliateur, concluait que, contrairement à ce que prétendaient les syndicalistes, « *le travail de composition n'avait pas été déplacé vers les rédactions, mais supprimé, ce qui faisait que, selon lui, la plainte des typographes n'était pas recevable* ».

Dans la plupart des journaux, le transfert de la saisie de l'atelier à la rédaction *est passé* par l'étape de la lecture optique par scanner. En effet, l'investissement était relativement réduit et le scanner était en mesure de remplacer les ouvriers au fur et à mesure qu'ils quittaient l'entreprise (retraite anticipée, départ volontaire...). Restait le problème des journalistes à qui les patrons de presse demandaient quand même un travail et une compétence technique supplémentaires.

Dans certains journaux, des commissions ont été créées pour associer le personnel au choix des matériels, mais dans aucune des *cinq entreprises que* l'auteur du mémoire a interrogées il n'y a eu d'accord préalable à l'introduction des écrans pour définir leurs conditions d'utilisation. Il cite le cas de l'*Examiner* où, en un week-end de septembre 1979, les machines à écrire I.B.M. *de la* rédaction locale ont été remplacées par des écrans de saisie directe. Le responsable du service informatique s'est tenu à la disposition de tous pendant quelques jours pour répondre aux questions. Un an plus tard, les journalistes avaient complètement maîtrisé les appareils. Ils s'en servaient pour prendre leurs notes ou pour inscrire leurs rendez-vous. « *C'est un nœud à mon mouchoir* », disait l'un d'eux.

D'après une étude menée en 1981 (quelque neuf cents questionnaires envoyés dans soixante-quinze journaux) portant sur les avantages et les inconvénients de *l'informatisation des rédactions*, il ressort que les réponses positives l'emportent très largement sur les réponses négatives. Parmi ces dernières, relevons la disparition du travail collectif et des discussions en commun sur les articles, la baisse du niveau de l'écriture, une tension plus grande et un travail plus lent pour les secrétaires de rédaction. En outre, « *les pannes et les problèmes électroniques sapent le moral* ». Enfin, « *l'arrivée de l'ordinateur n'a pas permis de retarder l'heure de bouclage. (...) Les heures de clôture ont été avancées au lieu d'être reculées* ».

Dans les questions « ouvertes », les journalistes reviennent sur le changement d'ambiance dans les journaux : « *Avec les écrans alignés et le formica partout, on se croirait dans une usine de tricots de Taiwan.* »

La santé d'abord

Pour importants qu'ils soient, les problèmes professionnels posés par l'introduction des écrans de saisie directe dans les rédactions, note l'auteur du mémoire, soulèvent aux États-Unis beaucoup moins de questions que les problèmes de santé. On estime actuellement à sept millions le nombre de terminaux en service dans les branches d'activités américaines. Les craintes relatives aux conséquences de l'utilisation des écrans sur la santé sont de quatre ordres : radiations (rien de vraiment tangible n'a été montré), fatigue des yeux et maux de tête (*de nombreux utilisateurs s'en plaignent*), maux de dos et douleurs musculaires (fréquentes quand les bureaux ou les écrans sont mal adaptés), et problèmes psycho-sociologiques (stress, dépression, peur des ordinateurs, etc., etc.).

L'auteur du mémoire rappelle qu'il existe à Paris même, depuis 1979, un quotidien – *International Herald Tribune* – équipé d'une rédaction électronique. Quarante-cinq journalistes y traitent 600 000 mots par jour. Ils font la semaine de 35 heures sur quatre ou cinq jours, selon les *choix et* les goûts *des intéressés*. Ce qui n'empêche pas un délégué syndical d'affirmer : « *Il faut entre 25 et 30 % de plus de temps pour faire un papier. (...) La rédaction électronique n'augmente pas la productivité, elle augmente la fatigue.* »

CLAUDE DURIEUX.

UNE RÉFORME A LA VILLA MÉDICIS

Rome, ville ouverte

La villa Médicis, c'est une longue histoire qui s'accélère un peu depuis une douzaine d'années ; au rythme de réformes, de restauration et de manifestations. Dernier épisode en date : une nouvelle réforme, modérée, a été préférée au grand chambardement.

Côté rue, la villa Médicis *n'a rien* d'aimable, tout du couvent-forteresse, et ne donne pas spécialement l'envie d'entrer. D'ailleurs, on n'y entre pas comme ça : les « pensionnaires » – *on appelle toujours* ainsi les vingt-cinq bénéficiaires de la bourse romaine – ont leur trousseau de clefs, les visiteurs, à nouveau admis dans les jardins, des heures rares à respecter. Côté cour, justement, on comprend mieux que Stendhal ait classé la villa parmi les douze palais de Rome *« qui valent la peine qu'on aille les chercher »* : les vues multiples sur les toits et les monuments qu'on peut y découvrir depuis les fenêtres étroites du bâtiment Renaissance, le grand panorama sur la ville au-delà du muret qui ferme l'esplanade, les jardins eux-mêmes pleins du souvenir de l'Antiquité, où rôde encore l'ombre de Messaline – c'est là qu'elle fut assassinée, les jardins sont à l'emplacement de ceux de Lucullus... Tout cela est d'une rare et dangereuse beauté.

On comprend mieux pourquoi, lorsqu'il est question de toucher à un cheveu de ce bastion français de 6 hectares au sommet de la colline du Pincio, hier à la périphérie de Rome, aujourd'hui au cœur de la cité active, les passions s'éveillent ; chacun ayant sa petite ou grande idée du bon et du meilleur usage qu'il faudrait en faire ; chacun ayant le sentiment qu'on pourrait, qu'on devrait faire plus et mieux, pour justifier tel privilège.

C'est en 1803 que l'Académie de France à Rome fut installée à la villa Médicis, après avoir déménagé plusieurs fois depuis sa fondation, en 1666, sous Colbert. Le ministre du roi avait pensé cette institution pour que de *« jeunes artistes choisis de préférence parmi les prix de l'Académie royale aillent compléter leur formation au contact de l'Italie et de Rome, en même temps qu'ils fourniraient en copies de toute sorte les jardins et les palais royaux »*. Il fallait bien faire face aux besoins considérables suscités par l'ornementation de Versailles.

De tels objectifs clairs et nets perdirent quelque peu leur raison d'être au cours du dix-neuvième siècle, quand Rome et l'Italie cessèrent de s'imposer comme modèle incontestable, et qu'on alla ailleurs chercher, les règles de beauté. Pourtant on ne remit en question ni le bien-fondé de l'institution ni son mode de fonctionnement... jusqu'en 1968. On oublia la villa Médicis, ou l'on fit semblant de l'oublier, entre les mains de l'Académie des beaux-arts sans doute plus forte et plus puissante qu'on ne l'imagine (à ce propos on peut consulter utilement le livre de Jeanne Laurent *Arts et pouvoirs en France (1)*, qui continua imperturbablement à organiser le prix de Rome et à récompenser les vainqueurs *de la montée en « loges »*, en les envoyant séjourner à la Villa. Là, payés, logés, blanchis, nourris, ils vivaient une quarantaine de mois, bien à l'abri des regards étrangers, coupés du monde, des réalités artistiques, dans une Rome qui n'était plus une référence, ni un foyer de création.

La Villa sans l'Académie

On ne peut pas parler de la villa Médicis aujourd'hui, sans rappeler un peu tout cela qui pèse encore lourd sur l'institution, malgré la réforme du début des années 70 changements qu'elle apporta.

Le prix de Rome était supprimé. Les pensionnaires étaient désignés *par le ministre* de la culture, après avis d'une commission de spécialistes nommés par lui. (L'Académie n'avait plus la mainmise sur la Villa). Leur nombre annuel était *plus que* doublé, leur séjour réduit à un an ou deux. Enfin on a élargissait les disciplines représentées en plus de la peinture, de la sculpture, de la gravure, de l'architecture et de la *musique* (celle-ci admise depuis le dix-neuvième siècle), ou faisait entrer le cinéma, les lettres, l'histoire de l'art, puis la restauration des œuvres d'art et la photographie. Dans *le même temps*, l'Académie de France à Rome se donnait pour mission de participer aux échanges culturels et artistiques.

Le peintre Balthus, directeur depuis 1961, entreprit alors de redonner à la Villa son architecture intérieure originale, qui permit l'installation d'une bibliothèque, d'une galerie d'expositions, d'une cabine de projections d'un salon de réception. Puis il poursuivit la remise en état des jardins, dont il restituait l'ordonnance du seizième siècle. Jean Leymarie, son successeur en 1977, pour sa part, y développa les expositions, qui font maintenant partie des événements de la saison romaine. Citons « Poussin », « Matisse », « David et Rome », « Claude et les peintres romains en Italie », « Picasso et la Méditerranée... »

Depuis les années 70, la villa a retrouvé lustre et prestige, mais se pose toujours la question de l'ouverture des échanges avec l'Italie, qu'il s'agisse des Italiens eux-mêmes ou des pensionnaires. Ces derniers quelque peu oubliés, mis entre parenthèses, un peu comme si l'on avait honte d'eux et de leur avoir maintenu tant d'avantages pour de si maigres résultats. Les avantages : les *pensionnaires sont toujours* bien payés, environ 12 000 francs par mois si l'on compte les indemnités de séjours qui s'ajoutent au salaire de base de l'ordre de 8 000 F ; toujours nourris s'ils le veulent et logés à peu de frais dans les pavillons disséminés dans le parc, où ils peuvent venir en famille, avec un ou deux enfants. Le moins qu'on puisse dire c'est que cela ne correspond pas tout à fait à l'ordinaire d'un créateur de leur âge, la trentaine. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que ceux qui y sont ne se plaignent pas d'y être, et que ceux qui n'y sont pas aient quelque désir secret d'y aller : les premiers, tout en sachant le piège que peut représenter ces années *soumises à la tentation forte de vivre en* vase clos, les seconds ne mesurant peut-être pas de quel poids pèse, sur l'institution, la beauté austère, intimidante, ou stupéfiante, si bien levée par Balthus avec ses travaux.

Concerts dans les jardins

Depuis 1977, certains pensionnaires de la Villa, mieux ancrés dans les réalités de ce monde, ont entrepris de faire bouger les choses. L'idée de concerts dans les jardins fut lancée par l'un d'eux et aboutit avec Marc Monnet, qui invitait le G.R.M. et l'ensemble instrumental 2e2m. Depuis, l'habitude est prise, et chaque année ont lieu les semaines de musique contemporaine, dont le succès est évident. Les Romains restent toujours très curieux de ce qui se fait à la Villa, aiment bien y venir, aimeraient en avoir plus souvent l'occasion, et pas seulement en spectateurs (2).

Cette année en juin, ce sont les plasticiens qui à leur tour s'y mettaient. Ils transformaient l'exposition individuelle, à laquelle ils ont droit avant leur retour en France, en *une exposition collective franco*-italienne et demandaient à un critique d'art italien en vue, Achille Bonito Oliva, de l'orchestrer. C'était un moyen efficace de renouer avec le milieu de l'art contemporain italien, qui a le vent en poupe, et de se mesurer avec des vedettes comme Cucchi et Paladino connues dans les milieux internationaux et marchands. *Le résultat n'a pas du tout* été désastreux, la cuvée 1981-1983 des plasticiens pensionnaires – Christian Bonnefoi, Ange Lecchia, Jacques Vieille (auxquels il faut ajouter Patrice Alexandre, mais il ne participait pas à la manifestation) – n'est pas nulle du tout. Et il n'y avait sans doute pas lieu de trembler outre mesure pour l'image de marque de la maison. *De telles initiatives* ne devraient pas rester sans suite, n'en déplaise aux puristes et à tous ceux qui tirent à boulets rouges sur l'art d'aujourd'hui.

Ce n'est pas le cas du gouvernement actuel, dont on pouvait imaginer qu'il aurait envie de greffer sur la villa Médicis quelque grand projet. Mission et rapport furent commandés (3) ; on vit la maison trembler de *tous ses membres actifs* et inactifs. On imaginait déjà la colline du Pincio en proie à la plus extrême agitation, qui créant, qui animant qui échangeant, qui diffusant et rayonnant par-delà les *monts* et les mers, au moins jusqu'aux Cyclades. Le projet méditerranéen, n'est-ce pas ? En fait de réforme, c'est de reformette qu'il s'agit, pour le moment *en tout cas, et c'est peut-être sage.* La Villa a sans doute besoin d'un coup de fouet sérieux, mais il ne faudrait pas oublier que, malgré tout, l'esprit des lieux oblige, on ne peut *pas* y mettre tout et n'importe quoi.

Cette réforme de 1983 concerne le mode de recrutement des pensionnaires (*J.O.* du 29 juin). Il leur faudra désormais pour être choisi présenter un programme de travail justifiant très sérieusement leur besoin de se trouver à Rome, et connaître l'italien. La durée du séjour ne sera pas nécessairement de deux ans, mais modulable selon la nature du projet. Ce ne seront pas des étudiants mais des artistes déjà engagés dans la vie professionnelle. La limite d'âge, jusque-là fixée à trente-trois ans, a été reportée à trente-cinq. Enfin ils pourront ne pas être français. Le jury, qui siégera aux alentours du 11 juillet, lui aussi a été sensiblement modifié : les présélectionneurs pourront intervenir auprès de lui à l'heure du choix, ce qui jusque-là n'était pas le cas, le président de ce jury, une personnalité, sera renouvelé *chaque année*. Pour cette *session*, c'est Jean-Marie Drot, le réalisateur de télévision, attaché culturel à Athènes.

Tout cela n'est pas inintéressant et devrait permettre d'assurer mieux le profil du pensionnaire sur place. Mais cela ne résoudra pas tout. Il y a encore beaucoup à faire du dedans *pour ouvrir sur le dehors, susciter les* échanges, faciliter la coopération entre les disciplines et les individus, et entreprendre, qui sait, de réconcilier histoire de l'art et art contemporain, dont la vieille habitude de se bouder prend à l'Académie de France, à Rome, des proportions qui n'ont pas d'équivalents ailleurs, même en France. Ce sera probablement la tâche du futur directeur de la Villa, poste auquel, on s'en doute, les prétendants ne manquent pas : dix de sérieux, paraît-il (4). L'heureux élu aura aussi à revoir une réglementation intérieure périmée (téléphones coupés le soir et pendant le week-end, comme au pensionnat, entre autres). Peut-être osera-t-il proposer *qu'on en finisse avec le « village* colonial » et qu'on envoie, sinon tout le monde, une partie de ses habitants dormir en ville.

On n'en est pas là, et, pour en revenir à la réforme prudente de 1983, il faut souligner à l'attention de qui serait scandalisé, les privilèges que représente encore Rome, que cette *réforme s'assortit d'un rééquilibrage* du système des bourses à l'étranger. Outre les treizes nouveaux lauréats qui partiront pour Rome en automne, une vingtaine d'autres créateurs pourront aller poursuivre des recherches aux Amériques ou ailleurs, et même à Florence, à la villa Finaly, qui n'est pas une place désagréable non plus. Les jurys amenés à répartir ces bourses sont d'ailleurs invités à se consulter avant la décision finale. Souhaitons leur bonne pêche.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Éditions université de Saint-Étienne, 1982.

(2) A l'automne 1983, on ouvre davantage : un Festival des musiques aura lieu en Italie et en France. La Villa coordonnant les différents partenaires : mairie de Rome, RAI, Radio-France.

(3) « Pour une réorientation de l'Académie de France à Rome », par Gilbert Éronart.

(4) Le mandat de Jean Leymarie arrive à échéance pour fin 1983.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3489

HORIZONTALEMENT

I. Protecteur de brunes ou de blondes, belles à nous couper le souffle. – II. Se détendait dans un siège peu confortable. Gagne partout en raison de son caractère accrocheur. – III. Tire à hue et à dia. La multiplication des pains y est chose courante. – IV. Genre de réunion qui se fait à la pelle. Réussit à s'élever... dans les airs. – V. Mis en circulation. Adverbe. Elle se fume souvent pour des besoins de santé. – VI. Gagne à être connu. Répondants qui n'ont souvent pas droit à la parole. – VII. Occupe ici une place de choix. Autorise à une certaine légèreté dans les paroles mais non dans la mise. Religieusement attachés au Christ. – VIII. Arrive lorsqu'on a une sacrée « chute » de reins. Coup de feu. – IX. État second pour les Américains. Faire passer un courant dans un climat électrique. On l'évite du dehors, mais on l'attire chez soi. – X. Roula. Plus il nous en fait voir et moins on l'oublie. Hérisson. – XI. Robe souvent bichonnée autant que bouchonnée. Passe parfois en tête lorsqu'on le double. Fait revenir l'être aimé. – XII. Blesser pécuniairement ou organiquement. Entouré précieusement. – XIII. Ne peut donc être condamné faute d'épreuve. – XIV. Dur qui se met facilement à table. Qui s'y frotte s'y pique. Se joue sans que cela amuse personne. – XV. Quand on les pique, on ne les a souvent pas volées. Excitantes ou sévères. Abréviation.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II							■							■	
III		■							■	■					
IV				■											■
V					■		■			■					
VI								■							■
VII			■						■	■	■			■	
VIII							■	■	■						
IX						■						■			
X				■									■		
XI									■			■			
XII						■		■						■	
XIII		■													
XIV						■						■			
XV						■							■		

VERTICALEMENT

1. Où les fillettes sont élevées à l'écart de toutes les agressions. – 2. Désigne tout le monde. N'est donc pas restée indifférente. Participe. – 3. Se pique toujours dans une « rafle ». Transportée, en état d'ivresse. – 4. De quoi emporter rapidement ceux qui manquent de patience. Un indien à plumes. Caisse complémentaire pour les grues. – 5. Amoureux divin. N'ont donc plus tellement de cœur au ventre. – 6. Ne manque pas de retenue même *si elle est à cran*. Personnel. – 7. Lettre grecque. Heureux temps. Ne sont donc pas en état de marche. – 8. Terre pour un cultivateur cultivé. Fut balayé par les rafales du Grand Nord. Quelque chose de pâle. – 9 Ne fait pas partie de la vie « courante ». Nourrice qui perdit les sens. Fin de non-recevoir. Jadis l'instrument d'un pouvoir brutal, aujourd'hui celui d'un régime strict. – 10. Note. Satisfait un besoin vital. – 11. Ont parfois besoin d'être dressés pour faire bonne impression. Trompettiste ô combien célèbre ! – 12. Se porte religieusement, avec *une dignité qui n'a pas son égale*. Personnel. – 13. Ses manifestations se terminent souvent dans une effusion de sens. Tire donc ou vise, suivant le cas. – 14. Un doigt d'Armagnac avec de l'eau. Romains et Gaulois s'accordèrent pour se la mettre à dos. N'ont donc pas été portés par des voix. – 15. Besoin pressent. Evitent à certaines coques *les désagréments du « tangage »*.

Solution du problème n° 3488

Horizontalement

I. Orviétan. II. – Routières. – III. Pu. Adélie. – IV. Astre. Est. – V. Is. Dresse. – VI. Lee. Pie. – VII. Lugubre. – VIII. Eros. Once. – IX. *Munir*. – X. *Renouvelé*. – XI. *Stérée*. St.

Verticalement

1. Orpailleurs. – 2. Rousseur. Et. – 3. Vu. Egoïne. – 4. Itard. Us. Or. – 5. Eider. Mue. – 6. Tee. Eprouvé. – 7. Arlésienne. – 8 Neisse. Cils. – 9. Sète. Béret.

GUY BROUTY.

Caetano Veloso, le poète de la chanson brésilienne

Deux générations de musiciens brésiliens sont représentées au Festival de Montreux. Djavan, la trentaine, influencé par l'Afrique. Et Caetano Veloso, quarante ans, qui est le poète de la chanson brésilienne, depuis la retraite de Dorival Caymmi.

Chez *Caetano Veloso, qui a* déjà offert un récital il y a dix jours à l'Olympia, on retrouve toujours une étonnante union des sons, des mots et des sentiments. Et toute la magie d'un chanteur dont la spontanéité a été préservée. Il a cette manière si éminemment en harmonie avec la terre du Brésil de vivre intensément toutes les choses de la vie. Il a ce jeu troublant et subtil tissé d'ambiguïtés et de surprises, d'humour et d'émotions. Il a la liberté et la force d'hommes du *soleil* et de la mer dont l'âme ne fait que chanter – et le rythme chaud de la musique devient encore plus brûlant, – fait fuir la nostalgie et sourire encore.

Originaire d'une petite ville de Bahia qui porte le nom de Saint-Amaro-de-la-Purification, Caetano Veloso, *comme ses amis* du mouvement musical tropicaliste, créé dans les années 60 avec Gilberto Gil, Gal Costa, Maria Bethania, Toquato Neto, a multiplié les expériences avant de parvenir à une écriture extrêmement dépouillée et d'une grande charge émotionnelle. Veloso a successivement *travaillé* sur le baroque, sur la tradition du Nord-Est renouvelée, sur une culture africaine redécouverte à Lagos, sur un rock qui ne brise pas la limpidité, le raffinement, la simplicité apparente de la musique brésilienne, sur des mélodies douces au rythme sensuel, bouillant.

Année après année, Caetano Veloso a aussi composé de multiples sambas et frevos pour le Carnaval, c'est-à-dire pour une fête qui est dans la peau, dans l'inconscient, de tous les Brésiliens, qui est une douce illusion et donne un peu de parfum et de fantaisie. Veloso chante aussi aujourd'hui *Dans mon île*, une chanson d'Henri Salvador, un cousin en musique des Antilles, qui distille un bonheur sans mélange.

CLAUDE FLÉOUTER.

« LE NOUVEAU SIÈCLE », à Lille

Un auditorium en rodage

Inauguré le 26 juin, le Palais de la musique et des congrès de Lille devrait jouer un rôle déterminant, après un rodage qui ne sera sans doute ni long ni très difficile.

C'est une aubaine pour la musique que ce palais situé à deux pas de la rue Esquermoise et de la place du Général-de-Gaulle. Longtemps, un vaste cratère rempli d'eau y fit concurrence au trou des Halles par suite de la déconfiture d'un promo*teur immobilier. Un parking de* 940 places y fut construit, puis une couronne de H.L.M., de bureaux et de magasins chics, et enfin, au milieu de ce bel ensemble dénommé un peu pompeusement « le Nouveau Siècle », le Palais de la musique et des congrès, avec un grand hall complété par de nombreuses salles de réunion (dont une de 500 places), et des antichambres aux formes souples, aux couleurs douces et intimes, où pourront se tenir les expositions.

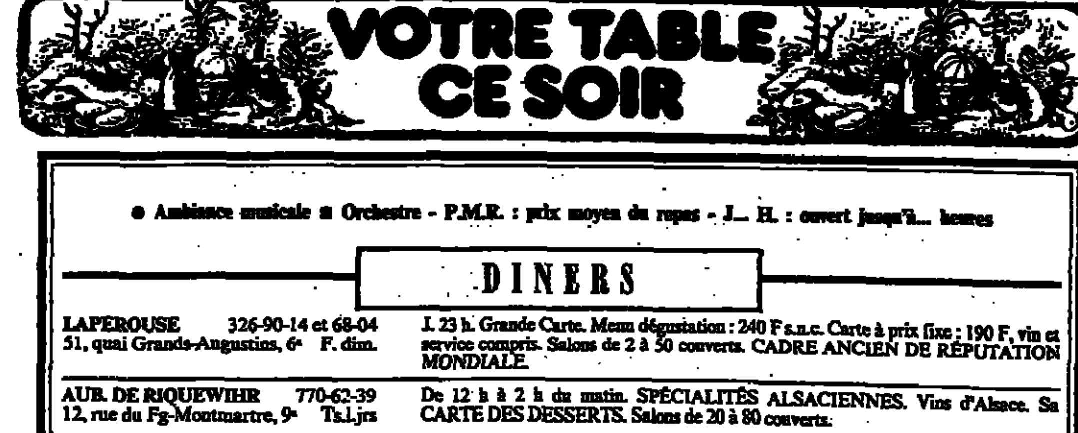
Visuellement, l'auditorium construit par M. Tourane est une réussite ; les 2 050 places, disposées comme un éventail à demi déployé, descendent en pente douce vers la scène, évitant les falaises *abruptes qui donnent le vertige, et* les parterres « marécage » d'où l'on ne voit rien. Point de balcons sacrifiant l'acoustique des derniers rangs promis alors à la claustration et à l'obscurité. Du siège le plus éloigné, on voit parfaitement les instrumentistes sans jumelles, et le son n'a rien perdu de sa présence. Enfin, les moquettes des congrès n'ont nullement empiété sur le bois amical à la musique, tandis que les fauteuils confortables n'inclinent pas irrémédiablement au sommeil.

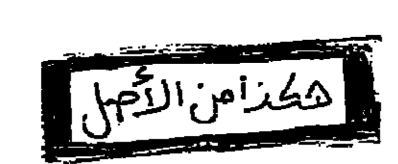
Les qualités acoustiques sont indéniables. On en a eu la preuve à l'issue du premier concert où le public en délire (qui, d'emblée, avait largement dépassé la contenance officielle de la salle), *a longuement* acclamé l'Orchestre de Lille, les chœurs du Musikverein de Düsseldorf, les solistes et leur chef, Jean-Claude Casadesus. L'intensité des applaudissements, *le mouvement des vagues* d'enthousiasme crescendo et decrescendo, apparaissaient avec un relief et une précision dignes d'une œuvre de Xénakis, offrant un vigoureux contraste avec l'audition du *Requiem* de Mozart.

Les acousticiens (le professeur Kramer, de la Philharmonique de Berlin, et M. Lamoral, du Palais des congrès de Paris) auront encore du travail sur la scène. On attend une coquille de bois derrière l'orchestre pour renvoyer le son, dont provisoirement *une sorte de paravent* recourbé (neutralisant le mur de béton) est censé tenir l'office. Est-ce à cause du retour de ce paravent enserrant la masse orchestrale et chorale que la musique semble aussi sèche, plate et confuse ? Le son n'a pas d'envolée, on discerne mal les paroles, les instruments ne ressortent pas et les couleurs restent mates. Ceux qui se rappellent les superbes *exécutions* du *Requiem* de Verdi, par les mêmes artistes, en des lieux plus favorables, ne peuvent *croire que l'acoustique soit innocente* de leur déception que ne justifiaient ni la ferveur ni l'élan de l'interprétation, malgré un quatuor de solistes assez inégal.

JACQUES LONCHAMPT.







Paris / programmes

théâtre

‹es salles subventionnées municipales

ÉRA (742-57-50). (S) 19 h 30 : Falstaff.

MÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). (S) 20 h 30 : les Estivants ; (S) 20 h 30, (D) 14 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon. — Thermes de Cluny : les 6, 8, à h : le Mystère de la charité de Jeanne Arc.

ILLOT (727-81-15), Grand Foyer : (S) 18 h 30 : Albert le botaniste ; Grand Théâtre : (S) 20 h 30 : le Prince travesti.

IT ODÉON (325-70-32). (S. D) h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

JBOURG (277-12-33). — Cinéma ...ais : (S) 15 h, 18 h : L'art vivant à ...z ; (D) 15 h : Actions-performances ...tistes contemporains ; 18 h : Szlaban. Cinéma Indien : (S), 17 h 30 : ...mme-Auto, de R. Ghatak ; 20 h 30 : ...il d'or, de R. Ghatak ; (D) 10 h 30 : ...son, discussion et un conte, de Ghatak ; 14 h 30 : Mi bémol, de Ghatak ; 17 h 30 : l'Homme-Auto, de Ghatak ; 20 h 30 : le Rôle, de S. Beneg...

: autres salles

...EJAZET (887-97-34), sam., 21 h : ...arling darling.

...ELLE-THÉATRE (238-35-53), sam., ...) h 30 : le Malentendu.

...ELIER (606-49-24), sam., 21 h, dim. ...5 h : le Neveu de Rameau.

...RTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), sam., 18 h 30 : Richard II ; Aquarium (374-99-61), sam., 20 h 30, dim. 17 h 30 : la Débutante (dernière).

...OMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !

...OMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam., 20 h 30 : George Dandin.

...REATIS (887-28-56), sam., 21 h : Aurelia Steiner.

DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam., 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.

ELDORADO (208-45-42), sam., 15 h 30 et 20 h 30 ; dim., 15 h 30 : Théâtre de Bouvard.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam., 20 h 30 : M. Baquet (dernière).

ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam., 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30.

FONTAINE (874-74-40), sam., 20 h 30, dim., 17 h : la Malibran.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam., 20 h 45, dim., 15 h : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-51), sam., 21 h : Play it again, Sam.

HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell (dernière).

JARDIN SHAKESPEARE DU PRÉ CATELAN (602-55-30), sam., dim., 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. sam., 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. — II. sam., 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MADELEINE (265-07-09), sam., 20 h 45, Dim., 15 h : l'Amour fou.

MARAIS (278-50-27), sam., 20 h 30 : le Plaisir berlinois.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), sam., 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam., dim., 21 h. : R. Devos. — Petit-Montparnasse, sam., 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.

MUSÉE DU PETIT PALAIS (277-92-26), sam., 21 h 15 : Lorenzaccio.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam., 21 h, dim. 17 h : Folies d'opérettes.

POCHE (548-92-97), sam., 21 h : Vera Baxter (dernière).

POTINIÈRE (261-44-16), sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), sam., 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61), sam., 20 h 30, dim. 18 h : Histoires déconcertantes ; sam., 22 h 15, dim. 16 h : Et toi la grande...

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam., 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous (dernière).

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam., 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94), sam., 20 h 30, Dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278 44-45) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) sam. 21 h : Montmartre Folie.

JARDIN D'ACCLIMATATION (745-81-15) sam., dim. 15 h : Ecole nationale du cirque.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) dim. 21 h : Pepe de Cordoba.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) sam., dim. 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

La danse

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) sam., 20 h 30 : Étoiles du Bolchoï.

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam., dim., 20 h 30 : Des voyageurs (dernière).

TH. 18 (226-47-47) sam. 20 h, dim. 16 h : Feu Folie (dernière le 10).

Samedi 9 – dimanche 10 juillet

Les concerts

SAMEDI

LUCERNAIRE, 21 heures : J.-J. Dunki (Couperin, Beethoven, Bartok).

ESCALIER D'OR, 19 heures : A.-L. Savin (*Fauré, Nadermann, Pierne*) ; 21 heures : Schubert, Haydn, Roussel).

COUR D'HONNEUR DE LA SORBONNE, 21 heures : Sacqueboutiers de Toulouse, Chœur national, chœur et orchestre de Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Gluck).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm ; chœur de l'Orchestre de Paris, dir : A. Oldham (Mozart).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 heures : Ensemble vocal madrigal de Paris, dir. : M. Rousseau (Banchieri, Byrd).

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy).

DIMANCHE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 heures : M.-F. et J.-P. Simon (Debussy, Hindemith, Granados...)

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : P. Caire (Buxtehude, Scheidt, Pachelbel...).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : J.-L. Étienne (Franck, Alain).

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy).

MUSÉE CARNAVALET, 15 h : P. Le Corre (Liszt).

Les festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY, Sam., 21 h 30 : le Tailleur de la place Royale.

HOTEL D'AUMONT, Sam., 21 h 30 : Cie de Ballets du Four solaire.

CARREAU DU TEMPLE, Sam., 21 h 30 : Vitrines (dern.).

TH. ESSAION I, Sam., 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II : Sam., 19 h 30 : le Calcul ; 21 h 15 : Bertrand strip-tease.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h 15 : A. Bedois, Ensemble G. Dufay (Dufay).

HOTEL DE MARLE, à 20 h 30 : H. Antoni (Berwald, Brahms, Liszt).

PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE, 19 h 30, Sam., Crécerelle.

CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, Sam., 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

PARIS, vedettes du Pont-Neuf, Sam., à partir de 16 h : Ensemble de cuivres Pro Musica, dir., S. Orlik (Banchieri, Gabrielli, Corelli...).

COURSON-MONTELOUP, Château, Sam., à partir de 15 h 30 : Capella Regis, dir. : J. Forgues (de Lavigne, Vivaldi, Naudot...).

COURANCES, Château et Eglise, dim., à partir de 15 h 30 : Orchestre de chambre de Paris, dir. : P. Duvauchelle (Telemann, Haendel, Fauré...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

17 h, le Voyageur sans bagages, de J. Anouilh ; 19 h, l'Aveu, de D. Sirk ; 21 h, Brewter's millions, de A. Dwan.

DIMANCHE

15 h, Carte blanche : Cinémathèque du *Luxembourg : Miroir, de R. Lamy ; 17 h,* Robinson Crusoé, de J. Musso ; 19 h, So dark the night, de J.-H. Lewis ; 21 h, The handed man, de don Siegel.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

17 h, la Boîte magique, de J. Boulting ; 19 h, Cinéma indien : les Joyaux de Shiva, de K. Viswanath ; 21 h, Grihapravesh, de *B. Bhattacharya.*

DIMANCHE

15 h, Grands classiques du cinéma : la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 17 h, Lady Hamilton, de A. Korda ; 19 h, Cinéma indien : le Trône, de J. Patel ; 21 h, le Seuil, de J. Patel.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

ANNA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount *Maillot*, 17e (758-24-24).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32) ; Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A.) (**) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mis*tral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Conven*tion, 15e (828-20-64) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A.) ; v.o. : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES CONTES DE GRIMY (A.) (**) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e *(359-92-82). — V.f. : Français, 9e* (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso (H. sp), 17e (380-30-11).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A.) ; v.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES PASSIONS (*), film franco-italien de Claude D'Anna. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25).

LE CERCLE DU POUVOIR (**), film américain de Bobby Roth. V.o. : Forum Halles, 1er (297-53-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Lumière, 5e (246-49-07).

HORRIBLE (*), film américain de Peter Newton. V.o. : Paramount-City-Triomphe, 8e 562-45-76). V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Parmount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LUDWIG (version intégrale), film italien de Luchino Visconti. V.o. : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

NANA LE DESIR (*), film américain de Dan Wolman. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRILOGIE D'APU, 1re partie : Pather panchali, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e *(562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e* (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

L'EXÉCUTEUR DE HONG-KONG (A. v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-56-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er *(297-49-70) ; Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; *Montparnos*, 14e (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES JOCONDES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount city, 8e (562-45-76).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-*Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).*

NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)* ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

QUARANTE-HUIT HEURES (A.), v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Studio Bertrand (H. sp.), 7e (783-64-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o., h. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

France / Paris-région

HOMMES SEULS

Juillet-sur-Seine

A l'aube, les transhumantes sont parties en poussant vers le soleil leur marmaille pâle et agitée. Lui s'installe dans ses quartiers de solitude, des chemises propres et des boîtes de cassoulet sauvées du naufrage.

Dans quelques jours, d'autres congénères viendront le rejoindre sur son île, des bouteilles de vapolicella sous le bras, du cafard frais plein les poches ; mais, pour l'heure, la réflexion n'est pas au désarroi, elle est à la promulgation de textes énergiques sur lesquels s'appuiera l'ordonnance de ces quatre semaines de liberté en ponton.

Patronne de tous les isolés, caserne de tous les somnambules, Paris est taillée aux justes mesures de ces rôdeurs nostalgiques et craintifs. *Les mans sans* collier qu'on y voit errer durant les mois lourds et chauds s'y sentent bien, en sécurité, protégés par la surdité calme des grands espaces.

Minuit sonne à la Closerie des Lilas. Deux cendrillons dans la force de l'âge attaquent une conversation sur l'absence. Ecoutons.

Derrière leurs barbelés de laine, nos deux lascars vont passer en revue tous les grands chapitres de ce que l'un appelle leur *« veuvage en trompe l'œil »*. Au célibataire — ce prêtre de l'isolement — ils opposent leur faiblesse, le vide, l'équilibre rompu. La permission d'être un autre, sport préféré et raison d'être du célibataire, les trouve sans force, sans appétit. Les hautes prouesses que leur permettait la ville au joyeux temps de leurs vingt ans se sont dissoutes sous la tendre et implacable corrosion du mariage. Reste un esseulé fragile et frileux, une lampe-tempête à la main, dans les chapelles de la grande cité.

C'est un jeu pipé, un leurre, cette récréation que leur pouvoir économique leur permet de s'offrir. *Tous riches, tous pourvus,* tous ces gentlemen qui trouvent les moyens de faire partir leur famille en exode vacancier. Les fruits du travail et la punition. *« Absurde, artificiel, illusoire. »* Pressés de consommer le plaisir, ils sont ligotés par la brève mais insupportable disparition de l'autre. Tout cet espace n'était rien que le vide.

Sombres et enjoués. Du vin arrive. Dans le fond, sous la fumée, le piano-bar fait son boulot de piano-bar. *« L'absence est ressentie plus vivement si tu refais les mêmes gestes au même moment. »* Il faudrait donc indispensablement changer de rythme, malmener les habitudes. Mais plus on les casse plus on s'engage dans un déséquilibre qui peut finir par vous faire chanceler. Pourtant. *« La peur ce n'est pas d'être seul, mais la peur d'apprendre à vivre seul. Comment se prémunir des dangers qui vous feraient pouvoir vivre sans elle. »* La grande affaire et l'authentique exaspération. *« Je me serais fait un paradis dont je deviendrais le nostalgique ? »* Non. Je brouille les cartes, j'accumule les bévues, je me désorganise. J'attends en entretenant ma confusion.

Nos deux « veufs » philosophes parlaient maintenant géographie. *« Le décor dans lequel je suis laisse un moyen de construire l'artifice ; le lieu devient accessoire, et un accessoire c'est tout. »* Eux au loin, moi au plus près d'un endroit qui ne parvient pas à exister véritablement. *« Plus rien ne peut faire bifurquer ma vie. La liberté dont tu disposes est une liberté destinée à conserver les contraintes. »*

Il y avait l'appartement et la boîte de crayons de couleurs laissée ouverte par le fiston. Le regard qui s'accroche sur tout ce calme, sur ce poids d'insolite tranquillité. L'inquiétude de ce qui pourrait être une solitude plus vraie, plus tragique. *« Une grande première »*... Comment volontairement passer à côté ou au-dessous des objets. Ne pas les reconnaître. Les trouver beaux et froids, bancals et froids, laids et froids. Ne plus les aimer, ne plus les respecter.

Ça allait mal. Cependant, il y avait tout ce temps laissé libre pour inventer, travailler, mener à bien ces travaux d'importance que la famille ne vous laisse jamais, dans son ménager turbulent, oser entreprendre. Résolutions farouches. Des serments. *« Enfin seul. Au boulot ! »*

Mais entreprendre quoi, seul ?

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Un paquebot à Drouot

L'événement du week-end est la vente, au Nouveau Drouot, des œuvres d'art du *France*, le fameux « liner » de la Transat des années 60. Les enchères seront dirigées par Me Loudmer — comme il se doit, — seul maître à bord pour cette ultime escale.

Rappelons que le paquebot fut désarmé en 1974, par suite d'un lourd déficit d'exploitation, acheté par Akram Ojjeh — le financier saoudien (qui voulait le remeubler en Louis XV avec les œuvres de la collection Wildenstein !) — puis revendu à un armateur norvégien. C'est alors que les tableaux, laques, mosaïques, tapisseries et sculptures furent entreposés au Havre. Ce sont ces témoignages artistiques qui sont dispersés dimanche 10 juillet, à 10 heures et à 14 h 30, après deux jours d'exposition.

Aux œuvres signées de Braque, Brayer, Goerg, Carzou, Dufy, Labisse, Touchague, Utrillo, etc., s'ajouteront quatre cents tableaux de navires qui décoraient les cabines, ainsi que quelques œuvres de prestige appartenant à la direction de la Compagnie transatlantique, notamment une paire de grandes toiles de Lacroix à Marseille (150×220 centimètres) représentant deux ports méditerranéens (estimées près de 1 million).

Parmi les ventes du dimanche en Ile-de-France : argenterie, lingerie, meubles, à Chartres ; bijoux, argenterie, tableaux, verres 1900, à l'Isle-Adam ; meubles XVIIIe et XIXe, bibelots, gravures à Meaux ; mobilier rustique, tapis, à Provins ; meubles, tableaux, art d'Asie, à Versailles (Chevau-Légers).

Au-delà de ce week-end, retenons pour le 14 juillet un déballage de brocante sur la place du Louvre, devant Saint-Germain-l'Auxerrois : meubles fin XIXe (tables, commodes, toilettes, de 3 000 F à 5 000 F), nippes et dentelles, ainsi que de nombreux bibelots et petits bijoux à prix modestes.

PARIS EN VISITES

LUNDI 11 JUILLET

« La Mosquée présentée aux jeunes », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Caisse nationale des monuments historiques).

« Ateliers d'un tourneur d'étain », 15 h, métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels Rohan-Soubise, le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries.

« L'île Saint-Louis », 15 h., 3, quai d'Anjou, M. Boulo.

« Fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 h 30, entrée de la crypte, parvis (Paris et son histoire).

MARDI 12 JUILLET

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Père-Lachaise », 15 h, entrée principale (Arcus).

« L'Assemblée nationale », 15 h, 33, quai d'Orsay, M. Jaslet.

« De l'hôtel Lamoignon à celui des Ambassadeurs de Hollande », 15 h, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

« *Le Marais* », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, E. Romann.

« Le Grand Orient de France », 15 h, 16, rue Cadet (Tourisme culturel).

France / service

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 9 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.
Réal. J. Barrier.
A Montélimar, une candidate à un jeu est chargé de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs.
21 h 50 Série : Shogun,
d'après J. Clavell ; réal. J. London.
Nouvelle série en douze épisodes pour remplacer Dallas : au dix-septième siècle un navire hollandais conduit par le beau John Blac-Thorne échoue sur une côte du Japon. Cruauté « asiatique », suspense intense, une fresque aux proportions immenses, un roman d'aventures bien fait, naïf, à l'américaine...
22 h 45 Journal.
22 h 55 22, v'là le rock.
Les Beatles, Génésis, Elton Jones, les Rolling Stones.
23 h 25 Journal.
23 h 40 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Cœurs en fête.
Avec Carlos, A. Dona, G. Lenorman...
22 h Jeu : La chasse aux trésors.
22 h 50 Sport : catch.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Festival de Carcassonne : Ruy Blas,
de Victor Hugo, mise en scène : J.-P. Bouvier. Avec J.-P. Bouvier, B. Fresson, M. Creton, S. Handepin...
Drame en cinq actes et en vers de Victor Hugo, présenté pour la première fois en 1838. En dépit de ses incohérences, cette pièce arrive à évoquer somptueusement la ruine de la monarchie espagnole et l'équipement de la monarchie autrichienne à la fin du dix-septième siècle. Ruy Blas, valet orphelin, est l'un des plus beaux personnage du théâtre romantique.
23 h Journal.
23 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori, par I. Huppert.
23 h 30 Musi-Club.
L'enfant et les sortilèges, de Ravel, par l'Orchestre des Pays de Loire, dir. : B. Soustrot.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'indifférence, de C. Goldoni. Avec P. Vaneck, M. Bouquet, Y. Pignot, G. Fontanal...
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 21 janvier 1983, à Strasbourg) : *La Finta Semplice*, opéra de Mozart, par l'Orchestre du Mozarteum, dir. : L. Hager, avec J.-P. Faber, clavecin, C. Herrmann, violoncelle, sol. H. Donath, R. Holl, T. Berganza, A. Rolfe-Johnson.
20 h 30, La nuit sur France-Musique : le club des archives (cycle Wagner).

Dimanche 10 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée à Asfeld (Ardennes), prédicateur Père Gabriel Nissim.
12 h La forme en l'été.
12 h 55 Face à SAS.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Enquête en direct.
14 h 35 Le relais du dimanche.
Tennis : Coupe Davis (et à 16 h 50), 15 h 40 Tour de France (et à 19 h 45).
17 h Série : Les chevaux du soleil.
18 h 15 Les animaux du monde.
18 h 45 Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Dehors, Julien ! (l'enfant-bulle) ; la T.V. des autres : la Chine ; Vivre dans un groupement d'intérêt économique.
20 h Journal (et à 22 h 10).
20 h 35 Film : Impossible pas français.
Film français de R. Lamoureux (1974), avec R. Lamoureux, J. Lefebvre, P. Mondy, P. Tornade, M. de Vendeuil (rediffusion).
Deux chômeurs sont engagés comme détectives privés. A la suite d'un quiproquo, ils entrent dans le monde des affaires et doivent fournir à un milliardaire trois cents tonnes d'un minerai extrêmement rare. La crise économique comme ressort d'un vaudeville faisant l'éloge du système D chez le « français moyen », de préférence quadragénaire. L'univers comique de Robert Lamoureux ne brille pas par l'originalité.
22 h 20 Droit de questions.
Réal. : J. Audoir.
Le principe de cette nouvelle émission réside dans l'interview. Ici, trois femmes interrogent trois hommes et inversement. C'est-à-dire : Jeanne Folly, Mariella Righini, Guillemette Ottenheimer, Yannick Noah, Stéphane Collaro et Michel Polac. Parisien ?
23 h 10 Journal.
23 h 20 Lettre aimée.
Réal. : J.-F. Delassus.
Une lettre d'amour d'un téléspectateur anonyme lue par un comédien.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h Cheval 2-3.
11 h 30 Gym tonic.
12 h Souvenirs-souvenirs.
Yéyé toujours : Roy Orbison.
12 h 30 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Cirque : Americano.
14 h 20 Série : Kung Fu
15 h 10 Variétés : Si on chantait.
16 h 10 Série : Mon oncle et mon curé.
17 h 15 La panthère rose.
17 h 25 Madame le juge : Le dossier Françoise Muller.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Bonjour Mr. Lewis.
Sketches, gags, extraits de film, du grand comique américain.
21 h 35 Rediffusion : Aujourd'hui la vie.
Réal. : A. Veyret.
L'univers des sourds et leur perception du monde, une émission de témoignages.
22 h 30 Jazz : La grande parade.
Dizzy Gillespie et Stan Getz.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 35 Pour les jeunes.
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 Série : Lignes de vie
Eng Hoa, la terre de l'aigle, de T. Abdi (production INA).
Portrait d'un jeune Cambodgien qui a quitté son pays écrasé par le régime des Khmers rouges. L'histoire d'un long périple, d'un exil...
21 h 35 Aspects du court métrage français.
London ballade, de J. Pouilloux ; *Vivre comme tout le monde*, de G. Benattar ; *Niveau moins trois*, de G. Larcher.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle cinéma italien) : la Marche sur Rome.
Film italien de Dino Risi (1962), avec V. Gassman, U. Tognazzi, R. Hanin, M. Brega, A. Cannas, N. di Napoli, C. Landry (v.o. sous-titrée, nouv. rediffusion).
En 1920, deux anciens combattants, un chômeur et un paysan s'enrôlent dans les « chemises noires » de Mussolini. Ils se trouvent mêlés aux exactions des fascistes et à la fameuse marche sur Rome d'octobre 1922. L'humour satirique et le ton grinçant propres à Dino Risi dans la « comédie italienne ». L'avènement du fascisme condamné à travers les mésaventures de deux personnages ridicules et minables, savoureusement interprétés par Gassman et Tognazzi.
23 h 54 Une minute pour une image.
23 h 55 Prélude à la nuit.
La chorale interuniversitaire de Varsovie.

FRANCE-CULTURE

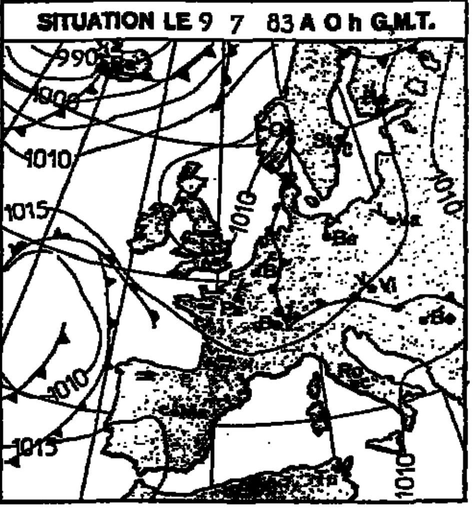
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Stanislas Rodanski ou le refuge définitif.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : articulations autour d'une rediffusion : Paris-Roubaix.
23 h, Le mauvais goût : Tchaïkovski, dramatique ou pathétique.

FRANCE-MUSIQUE

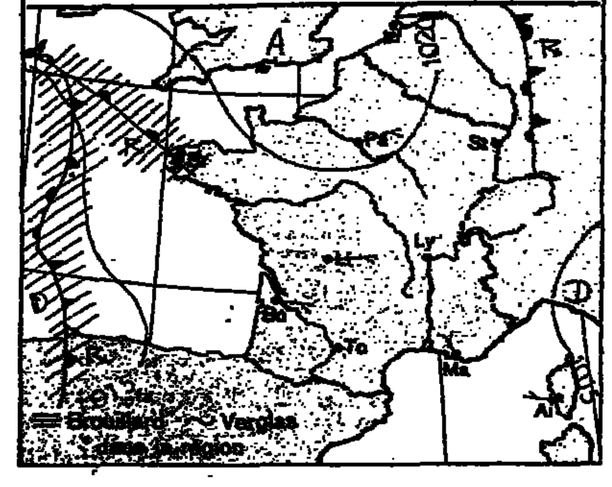
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : hommage à Otto Klemperer (donné le 25 octobre 1954) : *Symphonie nº 4*, de Beethoven ; *Concerto pour piano et orchestre*, de Chopin ; *Sérénade nº 6*, de Mozart ; *Till Eulenspiegel*, de R. Strauss, par l'orchestre de la W.D.R., dir. O. Klemperer ; sol. : C. Arrau, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 7 83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10-7-83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le samedi 9 juillet à 0 heure et le dimanche 10 juillet à minuit.

Situation générale : une dépression située au large du golfe de Gascogne est stationnaire et entraîne sur la France des remontées d'air chaud venant d'Espagne : le temps sera donc brumeux et très chaud sur l'ensemble du pays au cours de ce week-end.

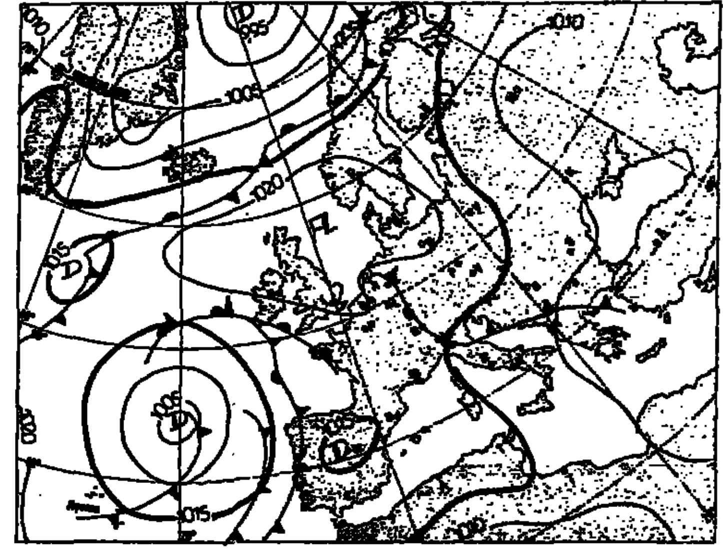
Dimanche : temps brumeux le matin, ensoleillé et chaud dans la journée sur la plupart des régions. Sur la Bretagne et le long de la Manche, le ciel sera néanmoins passagèrement nuageux et un risque faible d'ondées orageuses n'est pas à exclure dans l'Ouest et sur le littoral aquitain. Sur les Alpes, dans l'après-midi, quelques rares orages sont également possibles. Les vents seront faibles en toutes régions et de composante sud-est. Les températures, déjà élevées le matin (15 à 17 °C), s'élèveront rapidement et dépasseront souvent 30 °C l'après-midi. Des maxima pourront même atteindre 35 °C dans le Midi, le Massif central et le Centre-Est. Près de la Manche et sur le Nord-Bretagne, il fera tout de même moins chaud avec des maxima de l'ordre de 24 à 26 °C.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 9 juillet à 8 heures : 1 018,5 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 8 juillet au 9 juillet) :

Ajaccio, 26 et 17 degrés ; Biarritz, 29 et 19 ; Bordeaux, 32 et 19 ; Bourges, 30 et 15 ; Brest, 26 et 18 ; Caen, 25 et 15 ; Cherbourg, 24 et 16 ; Clermont-Ferrand, 28 et 13 ; Dijon, 29 et 18 ; Grenoble, 30 et 16 ; Lille, 28 et 17 ; Lyon, 30 et 16 ; Marseille-Marignane, 31 et 19 ; Nancy, 29 et 16 ; Nantes, 29 et 20 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 28 et 18 ; Pau, 31 et 19 ; Perpignan, 30 et 18 ; Rennes, 29 et 18 ; Strasbourg, 28 et 17 ; Tours, 28 et 18 ; Toulouse, 33 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 26.

PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 degrés ; Amsterdam, 27 et 15 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 30 et 14 ; Bonn, 28 et 19 ; Bruxelles, 27 et 17 ; Le Caire, 34 et 23 ; Iles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 25 et 15 ; Dakar, 30 et 23 ; Djerba, 27 et 21 ; Genève, 28 et 16 ; Jérusalem, 28 et 18 ; Lisbonne, 23 et 18 ; Londres, 28 et 17 ; Luxembourg, 28 et 16 ; Madrid, 31 et 14 ; Moscou, 19 et 10 ; Nairobi, 26 et 12 ; New-York, 29 et 23 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 28 et 21 ; Stockholm, 29 et 18 ; Tozeur, 40 et 24 ; Tunis, 30 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DOCUMENTATION

LA DÉCENTRALISATION DES ACTIVITÉS TERTIAIRES. — L'association Bureaux Provinces vient de lancer une lettre d'informations intitulée *Presse information tertiaire* (PRINT). Cette lettre contient des informations pratiques relatant des manifestations, des décentralisations d'entreprises et des créations d'entreprises.

★ **Bureaux provinces, 20, rue de Trémoille, 75008 Paris. Téléphone : 723-93-80**

TRANSPORTS

VOL AIR FRANCE ROISSY-SÉOUL. — Air France a inauguré le 4 juillet une liaison Paris-Séoul, en Corée du Sud. Ce vol assuré une fois par semaine dans chaque sens s'effectue en Boeing 747 Combiné, qui peut emporter 287 personnes et 28 tonnes de fret.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 10 JUILLET

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du R.P.R., est invité à l'émission « Forum », sur R.M.C. à 12 h 30.

LE CABLAGE DE PARIS POURRAIT ÊTRE RETARDÉ

Après l'abandon du projet d'Exposition universelle, c'est le projet de câblage TV à Paris qui pourrait être, à son tour, remis en cause. Au cabinet du ministre délégué aux P.T.T. on explique que les deux projets étaient liés. Les sites choisis pour une première tranche de dix mille prises — les douzième, treizième, quatorzième et quinzième arrondissements — correspondaient aux principaux pôles de l'exposition. Ce n'est pas le principe du câblage de la capitale, en soi, qui serait remis en question, mais son « *caractère prioritaire* ».

CARNET

Décès

— Mme Raymonde Lebreton a la douleur de faire part du décès de

M. Désiré BRUYÈRE,

survenu le 6 juillet 1983, dans sa cinquante-quatrième année, à l'hôpital Saint-Antoine.

— On nous prie d'annoncer le décès du

général de corps d'armée Robert BRYGOO,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu, le 6 juillet 1983, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

En raison de ses dernières volontés : don de son corps à la science et insistance sur la plus grande simplicité en cette ultime circonstance, aucune cérémonie officielle n'a eu lieu.

Une messe a été dite le matin même de son décès, dans la plus stricte intimité, par l'aumônier de l'hôpital militaire Dominique-Larrey, à Versailles.

[Né le 8 juillet 1896, à Lille, le général Robert Brygoo avait accompli sa carrière dans les transmissions. Il avait notamment occupé des postes en Allemagne, en Indochine, avant d'être affecté aux transmissions interalliées du Centre Europe. Il avait pris sa retraite en 1956.]

— Mme Joseph Girard-Doumic,
ses beaux-enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme, Jacques Max Doumic, leurs enfants et petits-enfants,
Le chef de bataillon (E.R.) et Mme Robert Doumic et leurs enfants,
Mme Jacques Soubrier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Pérotin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude R. Doumic
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe R. Doumic
et leur fille,
Mme Patricia Bruneton et sa fille,
font part du rappel à Dieu de

Mme Jacques René DOUMIC,
née Antoinette Bossange de Rouville,

décédée, le 7 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans l'intimité familiale, ce samedi 9 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Liphard à Meung-sur-Loire (Loiret).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

48, rue Jacob, 75006 Paris.

— M. Jacques Lechalupe,
M. et Mme André Lechalupe,
Mme Pierre Henry,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques LECHALUPE,
née Marie Paule Henry,
peintre,
plasticienne et vidéaste,

survenu le 7 juillet 1983.

Les obsèques seront célébrées le lundi 11 juillet 1983.

Réunion à l'église de Saint-Nom-la-Bretèche, à 16 heures.

30, rue de Valmartin,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche.
32, rue Aristide-Briand,
27120 Pacy-sur-Eure.
55, rue du 22-Septembre,
92400 Courbevoie.

Anniversaires

— Ce 10 juillet 1983, douzième anniversaire de la mort du

docteur Etienne GRANOTIER,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

AQUACULTURE ET COUPS DE POUCE A LA NATURE

Le destin des saumons de Norvège

De nos jours, élever des poissons dans des basses-cours aquatiques est chose courante. Certaines espèces, pourtant, sont plus exigeantes que d'autres. Pour les saumons, il faut des eaux pures et froides. Les anguilles, elles, aiment assez les bassins réchauffés. Et les homards ne répugnent pas à se nourrir à la pipette.

De notre envoyé spécial

Oslo. – On ne manqua pas de sourire lorsque Sivert Grontvedt mit, voici près de trente ans, plusieurs centaines de saumons de 10 centimètres de long dans des sortes de paniers faits de bois et de filets et maintenus en eau vive près des côtes de l'île d'Hitra, en Norvège. Lorsqu'en 1959, quatre ans plus tard, les tacons, devenus beaux saumons massifs, fermes et d'une saveur incomparable, prirent le chemin des grandes tables d'Europe et bientôt du monde, le scepticisme avait déjà depuis longtemps laissé la place à la conviction.

Aujourd'hui, quelque 365 fermes marines sont homologuées le long des côtes norvégiennes, qui produisent de 40000 à 50000 tonnes de poisson, dont 10000 tonnes de saumon et 4500 *tonnes de truite de mer*. En 1984, ce sont plus de 20000 tonnes de saumon que fourniront ces parcs. Ainsi, le pari de Sivert Grontvedt avait donné naissance à une industrie d'autant plus encouragée qu'elle est venue contrebalancer la volontaire préservation des ressources maritimes naturelles décidée par la Norvège dès 1977. Le gouvernement de l'époque a créé cette année-là la zone économique des 200 milles marins qui permet un contrôle efficace des prises faites par les pêcheurs professionnels le long des côtes continentales du pays.

Petit poisson...

Dans les fermes installées dans les fjords, c'est en novembre chaque année que l'on fait pondre les femelles. Pour cela, une pression adroite sur le ventre suffit, libérant les œufs.

Plus délicate est l'opération qui consiste à inciter les géniteurs à donner leur laitance. Par attouchements brefs opérés sur le flanc des mâles, tenant à bras le corps le saumon, on fait jaillir la semence qui se déposera en jets sur les œufs de couleur rose, délicatement rangés dans des petits bacs de plastique. L'opération terminée, géniteurs et femelles, chacun de son côté, retrouvent leurs filets – eux aussi – ancrés dans les fjords en attendant le prochain mois de novembre qui les verra « s'accoupler » à nouveau sous la main de l'homme.

Cinq jours après ce curieux mariage apparaissent dans chaque œuf translucide les deux yeux du saumon de demain. Magie de la naissance. Il faudra près de trois mois à l'embryon pour se libérer de la vésicule et pour devenir l'agile et affamé alevin en quête de poudre de poisson et de vitamines mélangées que libèrent automatiquement à heure fixe, dans son élément d'eau douce, des appareillages compliqués.

C'est le moment bientôt du premier voyage. De bac en cuve, *toujours en eau douce et courante*, ceux que l'on verra dans les bassins de mer, plus tard, sauter les nuits de pleine lune vont mettre deux ans à prendre du poids. Dos bleus, flancs nacrés, ils rejoindront alors l'eau salée mais pour ne connaître encore que la captivité. Quarante pour cent d'entre eux ne seront pas au rendez-vous, *faute d'avoir pu* soutenir le combat qui permet aux poissons de forte constitution de survivre au détriment des faibles. Les survivants, après quatre ans d'engraissement, suivront leur destin.

Pour le saumon, ce destin s'achève immanquablement sur une table. En darnes, pochés, grillés, marinés, fumés, gardant, pour ceux qui viennent des eaux froides de Norvège, le goût du Nord.

Ainsi vont aujourd'hui la vie et la mort de ces poissons de légende. Ceux-là ont perdu le chemin des frayères qui mènent leurs congénères sauvages chaque année, depuis des millénaires, au printemps et en automne, en sauts prodigieux, de la haute mer à ces lits que les rivières scandinaves ont su préserver de toute atteinte. Mais il semble que cela soit la seule différence qui sépare les uns des autres.

CLAUDE LAMOTTE.

[Si la France, à son tour, s'est lancée depuis plusieurs années dans l'élevage des poissons de mer, en Bretagne notamment et dans le Languedoc, elle n'en reste pas moins importatrice de saumons et de truites de mer en provenance de plusieurs pays, particulièrement de Norvège.

En 1982, 2200 tonnes de saumons et 216 tonnes de truites de mer ont ainsi été livrées, plaçant notre pays en tête des clients de l'Association norvégienne des élevages de saumon et de truite dont, aujourd'hui, M. Sivert Grontvedt est le président.]

Dessin de PLANTU

Des homards bretons nourris à la pipette

Ile de Houat. – « *Ces petits homards ont un an. Tous les jours nous les nourrissons un par un à la pipette. Il y en a douze mille.* » Ils sont là, chacun dans un petit godet d'eau de mer avec une poignée de sable et une coquille d'huître ou un bout de tuyau de plastique afin qu'« *ils puissent se cacher* ». Ils sont logés individuellement, car « *ils se mangeraient entre eux* ». Bébés de 5 centimètres, ils seront déposés au fond de la mer d'ici quelques semaines dans un habitacle personnel.

Cette « nursery » est née il y a onze ans sur l'île de Houat (Morbihan). L'écloserie est toujours gérée par l'Association de la pêche artisanale du Sud-Bretagne (Apasub). Son budget de fonctionnement de 500 000 F par an est financé par les professionnels (20 %) et divers organismes publics ou semi-publics.

Les femelles, pêchées grainées, sont apportées à l'écloserie. Elles pondent leurs œufs, et les larves sont récoltées. Placées dans de petits bacs où l'eau en perpétuel mouvement les protège les uns des autres, les bébés homards attendent en suspension les trois semaines et quatre mues qui leur donneront leur silhouette définitive. Longs de 1 à 2 centimètres, ils vivront désormais au fond de l'eau. C'est en général à ce moment qu'ils retournent à leur univers naturel : cent vingt mille homards sont ainsi déposés chaque année au printemps au fond de l'Atlantique par des plongeurs.

Les effets de ce travail de repeuplement sont difficiles à mesurer : un homard n'est adulte qu'à six ans. D'autre part, les habitudes de pêche mettent en péril le renouvellement de l'espèce. Les « homards portions » sont destinés à finir dans une assiette alors qu'ils atteignent à peine leur maturité sexuelle.

Cette expérience confirme les difficultés de l'aquaculture. « Au départ, affirme un permanent de l'Apasub, *nous voulions repeupler les fonds. On s'est aperçu qu'on allait trop vite. L'aquaculture en est actuellement au stade de la recherche et non de la production : on ne connaît pas les conditions de survie des homards ; on ne maîtrise pas tous les problèmes posés par leur immersion.* »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

L'anguille miraculeuse de Saint-Laurent-des-Eaux

Soucieuse de désarmer les *critiques*, E.D.F. *multiplie les* « opérations charme » auprès des défenseurs de l'environnement et, en particulier, auprès des pêcheurs. C'est ainsi, par exemple, qu'elle montre fièrement sa passe à poissons de Belleville (Cher), où un ouvrage de 18 millions de francs (seize bassins de béton à chicanes verticales) permet aux aloses – *et à d'autres poissons* – de franchir le seuil de la Loire, élevé pour les besoins de la centrale nucléaire actuellement en construction.

A Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), où l'on pratique la pisciculture en eau tiède depuis 1975, l'élevage des anguilles bat son plein. Grâce aux eaux chaudes de la centrale nucléaire, la société Aqua Service (1) produit déjà entre 15 et 18 tonnes d'anguilles par an. Elle escompte à brève échéance une production comprise entre 30 et 50 tonnes.

L'installation comprend, d'une part, un hall de conditionnement couvert avec douze bassins en plastique où sont élevées les civelles, dans une eau dont la température évolue entre 20 degrés et 27 degrés. Ces civelles (800 à 900 kilos par an) sont achetées aux marins-pêcheurs des estuaires de la Gironde ou de la Loire, au prix de 220 F le kilo. Personne, pour l'instant, ne sait faire se reproduire les anguilles, qui mettent trois ans pour atteindre le demi-gramme dans leur lieu de naissance, la mer des Sargasses. *Dans la nature,* il faut encore trois ans pour que l'anguillette atteigne 50 grammes. Mais, dans une eau à 20 degrés, elles peuvent gagner chaque jour 1 % de leur poids !

C'est pour ces anguillettes qu'ont été installés, d'autre part, quinze bassins d'engraissement à ciel ouvert, approvisionnés en eau de Loire échauffée de 9 degrés. Les anguillettes sont alors « gavées » avec une farine de poisson liée au soja, mais sans forcer, car ces poissons *manifestent une extrême voracité* qui les fait se jeter sur la nourriture, même hors de l'eau ! Dès qu'elles atteignent 150 grammes, elles peuvent être vendues (environ 35 F le kilo). Au-delà de 200 grammes, en effet, les anguilles mâles ne grossissent plus. Or, comme on ne sait pas distinguer à l'œil nu les mâles et les femelles, on ne *veut pas nourrir pour rien la* moitié du cheptel ! Et tant pis pour les femelles qui, en liberté, atteignent parfois le kilo...

De piètres consommateurs

Les anguilles de Saint-Laurent-des-Eaux approvisionnent le marché local (restreint), les marchés de Rungis et de Lyon, et surtout l'étranger. Car les Français sont de piètres consommateurs d'anguilles, comparés à leurs voisins. Espagnols et Portugais mangent la civelle frite ; quant aux Belges, Néerlandais, Allemands et Danois, ils adorent l'anguille fumée. Mais malgré sa faible consommation, la France importe quelque 10 000 tonnes d'anguilles par an, car sa production est après tout insignifiante. C'est pourquoi les aquaculteurs de Saint-Laurent-des-Eaux sont doublement fiers : non seulement, ils « sauvent » de la mort quantité de civelles (le taux de survie serait d'environ une sur dix mille dans la nature, alors qu'il est de 10 % en bassin), *mais ils contribuent à* rétablir la balance du commerce extérieur !

ROGER CANS.

(1) Aqua Service est une société d'exploitation créée par E.D.F. et mise à la disposition du CEPUR (Centre d'études pour l'utilisation des ressources thermiques en région Centre), association *chargée de* la valorisation des rejets thermiques des centrales électronucléaires de la vallée de la Loire.

Les milliards introuvables

(Suite de la première page.)

Qu'un gouvernement de gauche puisse envisager ces recours qui privilégient l'efficacité montre à quel point le réalisme a fait son chemin. Il faut trouver quelque 35 à 40 milliards de francs de recettes supplémentaires l'année prochaine : 20 milliards pour la protection sociale, 15 à 20 milliards pour le budget de l'État.

Baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires ?

Là ne s'arrêtent pas les signes de la crise financière. MM. Mauroy et Delors ont dû tailler dans les dépenses budgétaires pour ramener leur progression de 12 % cette année à quelque 7 % l'année prochaine. On jugera dans dix-huit mois de la sincérité de ce chiffre.

Mais l'important n'est pas dans le respect de tel ou tel objectif chiffré. Il est plutôt dans l'effort de rigueur auquel est contraint le gouvernement qui, pour la troisième fois consécutive, freine les dépenses publiques après les avoir très fortement accrues en 1981. Non seulement les crédits d'investissements baisseront de 4 à 5 % en valeur réelle l'année prochaine dans la plupart des ministères, mais les crédits de fonctionnement seront étrillés comme ils ne l'ont probablement jamais été. Il n'y aura pas de création d'emplois publics en 1984. On peut même se demander si leur nombre ne diminuera pas purement et simplement. Une baisse pourrait se produire, masquée par des reports sur l'année 1984 de créations non utilisées en 1983. Quant au pouvoir d'achat des fonctionnaires, il risque tout simplement de baisser l'année prochaine, si le budget se contente de prévoir une stricte indexation des traitements de la fonction publique sur l'inflation, c'est-à-dire si leur revalorisation ne dépasse pas 6 % (4).

Relire Dickens

L'énumération de telles décisions – déjà prises ou à venir – inspire quelques réflexions. Sous la houlette de MM. Mauroy et Delors, l'économique prend sa revanche – triste mais nécessaire revanche – sur le politique. La stratégie actuellement conduite par une équipe pourtant imparfaitement soudée démontre qu'un gouvernement socialiste peut, en France, prendre des mesures réalistes, à contre-courant d'une certaine idéologie. Mais la sévérité des choix opérés, l'importance des sacrifices demandés, démontrent, plus que de longs discours, la gravité d'une situation qu'on a trop longtemps laissé se détériorer. Il est donc vain de ce point de vue de se demander si l'Exposition universelle ou tel autre projet pourraient être maintenus, si le court terme et ses impératifs financiers étroits ne l'emportent pas sur le long terme, l'économie et ses grandes ambitions. De telles questions ne se posent plus vraiment. Dans sa prison de King's Bench, le douloureux M. Micawber conjure solennellement David Copperfield de ne pas commettre ses erreurs et de considérer son destin comme une leçon : si un homme a 20 livres de revenu par an et s'il dépense 19 livres, 19 shillings et 6 pence, il est heureux. S'il dépense 20 livres et 1 shilling, il est dans la misère.

Si l'État comme la Sécurité sociale peuvent dépenser plus qu'ils ne gagnent, c'est bien que leurs déficits sont – théoriquement – plus facilement admis et pardonnés que les dettes d'un particulier. Il arrive pourtant un moment où les États dépassent la mesure : la R.F.A., la Grande-Bretagne, le Japon, font des efforts désespérés depuis quelques années pour rééquilibrer leurs comptes, l'expérience ayant montré la nocivité des politiques de déficits publics pratiquées dans presque tous les pays industrialisés après les premier et second chocs pétroliers (5).

La France prend à son tour la même voie avec une brutalité d'autant plus grande que les dangers sont plus immédiats (6). « *Je n'avais en vérité guère compris ce que pouvait signifier le mot difficulté dans le sens que je l'emploie maintenant.* » A défaut d'exposition, les Français pourront relire Dickens.

ALAIN VERNHOLES.

(4) Le retard de 1 % pris par les traitements des fonctionnaires sur les prix en 1982 doit être compensé fin 1983. Cette compensation tardive créera mathématiquement un acquis sur 1984 d'environ 5 à 6 %. Ainsi, même si aucune revalorisation n'était accordée aux traitements des fonctionnaires l'année prochaine, les salaires progresseraient tout de même en moyenne de 5 à 6 % par rapport à la moyenne de 1983.

(5) Voir à ce sujet une récente étude de l'INSEE sur les déficits publics.

(6) Les déficits publics qui sont en partie financés par emprunts créent des tensions sur les marchés des capitaux, tensions qui font monter les taux d'intérêt. On connaît la nocivité, pour les entreprises en particulier et la croissance économique en général, de taux d'intérêt élevés.

AU BRÉSIL

Grève des « métallos » de Sao-Paulo

La grève des métallos de Sao-Paulo inquiète les autorités fédérales de Brasilia, et constitue un défi au gouverneur Franco Montoro, éminent représentant de l'opposition au régime militaire.

Sao-Paulo *(A.F.P.)*. – Commencée le 6 juillet comme une démonstration de solidarité envers des travailleurs du secteur pétrolier qui venaient de cesser le travail, la grève des « métallos » de la banlieue de Sao-Paulo a pris, cette fin de semaine, une tournure qui inquiète les autorités. En réponse à l'arrêt de travail de quelque soixante-dix mille ouvriers de Sao-Bernardo-do-Campo, cité satellite industrielle de la capitale pauliste, le ministre brésilien du travail, M. Murilo Macedo, a, le vendredi 8 juillet, décidé l'occupation par la police des sièges des syndicats de Sao-Bernardo et de ceux des ouvriers du pétrole de l'État de Bahia. Les troupes du deuxième corps de l'armée de terre, basées à Sao-Paulo, ont été mises en état d'alerte. La prochaine étape pourrait être l'intervention directe dans des tâches de maintien de l'ordre, et d'abord des patrouilles militaires.

L'état d'alerte avait déjà été décrété à Sao-Paulo en avril dernier lors de manifestations de chômeurs qui avaient dégénéré en scènes de pillage.

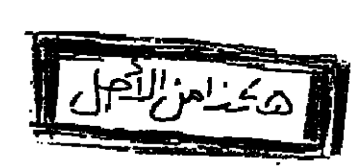
Un « test »

Le mouvement a commencé dans deux importantes raffineries de l'entreprise d'État Petrobras, l'une à Salvador, l'autre à Sao-Paulo. Les grévistes entendaient protester contre la politique d'austérité imposée par le gouvernement en raison de la grave situation financière du pays. Brasilia a dû pour obtenir des accommodements, engager des pourparlers avec le Fonds monétaire international, qui exige que soient prises des mesures draconiennes d'économie.

L'évolution de la situation dans l'État de Sao-Paulo est suivie avec d'autant plus d'attention, dans tout le Brésil, que les élections de novembre dernier ont porté au palais du gouverneur un représentant éminent de l'opposition au régime militaire, le sénateur Franco Montoro, du Parti du mouvement démocratique brésilien (P.M.D.B.). Or, les grèves actuelles sont largement parties de mots d'ordre du Parti des travailleurs (P.T.), dirigé par le syndicaliste Luis Inacio da Silva, dit « Lula », dont l'opposition au régime est nettement plus radicale que celle du P.M.D.B. Le mouvement est donc, également, un « test » au sein de l'opposition.

● PRÉCISION. – Dans la biographie de M. Jacques Carcassonne, qui a démissionné de la présidence du tribunal de commerce de Paris (*le Monde* du 7 juillet), nous avons omis de rappeler que M. Carcassonne doit prendre prochainement la présidence de Régie-Presse, filiale de Publicis S.A. (*le Monde* du 25 juin). Il est aussi, depuis 1981, administrateur de ce groupe, dont il avait été le collaborateur de 1956 à 1961, au début de sa vie professionnelle.

● ERRATUM. – *Un pari pour l'Europe de* Michel Albert (*le Monde* du 9 juillet) coûte 55 F (éditions du Seuil) et non 155 F, comme une coquille nous l'a fait écrire. En outre, c'est évidemment « *sur la table du conseil des ministres des Dix* » qu'il fallait lire, et non des « Six ».



Économie

POUR PROTESTER CONTRE L'ABAISSEMENT DE LEUR MARGE

Les pharmaciens suspendront les gardes de nuit et de dimanche à partir du 15 juillet

A partir du 15 juillet, les vingt mille officines pharmaceutiques que compte la France n'assureront plus les gardes de nuit ni de dimanche. Telle est la décision principale qu'a prise, le vendredi 8 juillet, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire convoquée pour décider de l'attitude à adopter par la profession face aux décisions du gouvernement.

Le 29 juin, en effet, sur une initiative du ministère des finances, la marge que perçoivent les pharmaciens sur la vente des médicaments remboursables par la Sécurité sociale a été abaissée de 33,44 % à 32,44 %. Or la vente de ces produits, souligne la fédération, représente les quatre cinquièmes de l'activité des officines. Selon l'organisation, cette mesure amputera de quelque 600 millions de francs en année pleine le bénéfice des officines et provoquera en moyenne une baisse d'environ 10 % du pouvoir d'achat des pharmaciens.

Une telle mesure pourtant, souligne M. Pierre Peckre, président de la fédération, sera peu rémunératrice pour l'État, compte tenu notamment de ses répercussions sur l'impôt sur le revenu. Surtout, elle pénalisera durement, selon lui, le fonctionnement économique des officines, parfois malaisé, notamment pour les jeunes pharmaciens.

Dans le secteur libéral, travaillent, selon l'organisation, quelque trente-deux mille pharmaciens (titulaires et assistants), auxquels s'ajoutent environ quatre-vingt-cinq mille salariés (préparateurs, vendeurs, conditionneurs, etc.).

Si la vie économique des officines devient plus difficile encore du fait des décisions gouvernementales, conclut la fédération, un ralentissement de l'activité de ce secteur, des dépôts de bilan, des licenciements, en seront la conséquence directe.

Aussi les pharmaciens d'officine ont-ils, en outre, décidé d'organiser à Paris, en septembre, un vaste rassemblement de protestation, que devrait accompagner pour quarante-huit heures une fermeture symbolique des officines, les 21 et 22 septembre.

C. B.

Les élections à la Sécurité sociale

REPORT AU 19 JUILLET DE LA DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Le ministère des affaires sociales a annoncé, vendredi 8 juillet, le report au 19 juillet de la date limite des inscriptions sur les listes aux élections des administrateurs des caisses de Sécurité sociale, prévues pour le 19 octobre.

Ce report avait été demandé par l'ensemble des organisations syndicales, qui estimaient que le nombre d'« *erreurs* » et d'« *anomalies* » enregistrées pour la constitution des listes entachait leur fiabilité. D'autre part, M. Jacques Chirac avait adressé à M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, une lettre exprimant ses « *plus expresses réserves sur le bon déroulement à Paris* » de ces élections, dont la préparation, affirmait-il « *cumule tous les inconvénients* ». Le maire de Paris s'élevait notamment contre le nombre de bureaux de vote retenu (mille quatre cents) et réclamait la prise en charge par l'Etat des frais de personnel « *élevés* » entraînés par l'opération.

LE JAPON A CONCLU UN ACCORD A LONG TERME AVEC L'IRAN POUR LA FOURNITURE DE PÉTROLE BRUT

Le Japon a conclu un accord à long terme avec l'Iran pour l'achat de 200 000 barils par jour de pétrole, ce qui représente environ 10 % des achats de pétrole du Japon, a annoncé l'ambassadeur du Japon à Téhéran, dans une interview au quotidien de la capitale *Kayhan*. Les deux pays ont eu du mal à se mettre d'accord sur le prix du baril, et il semble que la visite à Tokyo, en juin, du vice-ministre iranien des affaires étrangères ait été décisive. Durant les cinq premiers mois de 1983, les exportations japonaises vers l'Iran ont totalisé environ 1 milliard de dollars (plus de 7,7 milliards de francs), soit un montant supérieur à la totalité de l'année précédente, tandis que les achats japonais à l'Iran pendant la même période n'atteignaient que 1,7 milliard de dollars contre 2,5 milliards en 1982. L'an passé, le Japon a acheté 250 000 barils par jour de pétrole brut.

Plusieurs groupes japonais négocient également avec l'Irak pour le remboursement partiel des dettes accumulées par ce pays. Le groupe Marubeni a déjà conclu un accord prévoyant le paiement en pétrole brut de 32 milliards de yens (960 millions de francs environ) d'arriérés, le reste des échéances prévues pour 1983, 49 milliards de yens, étant reporté à deux ans. Les groupes Mitsubishi et Sumitomo négocieraient des accords du même type, le total de la dette des trois groupes s'élevant à 360 milliards de yens. L'Irak a conclu avec la France un accord du même type qui a abouti à des enlèvements de 80 000 barils de pétrole par jour pendant un an par les groupes Elf et Total.

● *Total et Elf-Aquitaine ont signé avec l'Indonésie un contrat* pour l'exploitation d'une concession de plus de 20 000 kilomètres carrés située dans l'ouest du Kalimantan (Bornéo). Total supportera les frais d'investissement et d'exploration et pourra enlever 15 % du pétrole et 30 % du gaz naturel produits, le reste allant à la société nationale Pertamina. Elf partagera avec cette dernière les coûts d'investissement et la production dans une proportion de 30 % pour le groupe français et de 70 % pour Pertamina.

En 1982

NICOLAS A ENREGISTRÉ PRÈS DE 22 MILLIONS DE PERTES

La société Nicolas a enregistré en 1982 une perte de 21,8 millions en 1982, après un exercice également déficitaire en 1981 de 2,7 millions de francs. Selon la société, ce déficit s'explique notamment par le blocage des marges et des prix et l'élévation du taux de T.V.A. La baise du volume des ventes, notamment celles des vins de table en litre, a également pesé sur les résultats. La société prévoit que l'exercice 1983 « *sera certainement encore des plus difficiles* », mais elle envisage l'avenir « *avec davantage de confiance* » du fait « *de nombreuses actions de réorganisation entreprises depuis un an* ».

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 796,8 millions de francs en 1982, contre 732,5 millions en 1981, soit une progression de 8,8 % seulement. Sur ce total les ventes à l'exportation s'élèvent à 63 millions, en augmentation de 44,4 %. D'autre part, les ventes de Nicolas à la société de distribution Primistère ont diminué de 24,6 % en volume. Cette société, actionnaire pour 13,4 % de Nicolas, a indiqué son intention de ne pas reconduire le contrat de fourniture la liant à Nicolas, qui expire le 30 septembre prochain.

L'UNION DES DIAMANTAIRES EST MISE EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

Le tribunal de commerce de Paris, auprès de qui l'Union des diamantaires avait déposé son bilan le 5 juillet dernier (*le Monde* du 7 juillet), a décidé, au lieu de prononcer la liquidation des biens, de mettre l'affaire en règlement judiciaire. Un syndic a été nommé : Mᵉ Pavec. Cette procédure permettra la recherche d'éventuels partenaires intéressés par la reprise de cette entreprise qui ne compte pas moins de neuf sociétés. Une firme anversoise et un groupe américain, dont les noms n'ont pas été révélés, se sont manifestés, mais, a précisé l'administrateur provisoire, « *aucune proposition ferme n'a encore été faite* ».

L'Union des diamantaires possède, outre sa division diamants-investissement, une branche immobilière et une branche « forêt ». Elle a environ trente mille clients. Son passif s'élèverait à quelque 40 millions de francs.

Dans un communiqué, l'Union des épargnants de France s'appuie sur ce dépôt de bilan pour rappeler qu'elle réclame depuis trois ans une extension des pouvoirs de la commission des opérations de Bourse « *afin de contrôler la véracité des informations et les méthodes de vente des divers produits de placement proposés au public* », ainsi que la création de « *caisses de garanties interprofessionnelles* ».

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS — Semaine du 4 au 8 juillet 1983

A pas comptés

ACCABLÉE par la chaleur, la Bourse de Paris paraissait bien décidée à économiser ses gestes cette semaine, et seuls deux événements — les nouveaux soubresauts de la Compagnie générale des eaux et le coup de sang de la devise-titre — ont contribué à la sortir de la torpeur, sans que ces brusques réveils aient le moindre effet sur les indices, d'ailleurs.

Tout au long de ces cinq séances, marquées par une avance globale de 1 %, l'indicateur de séance s'est contenté d'afficher une variation en hausse ou en baisse limitée à 0,10 %, et ce n'est que jeudi qu'un regain de fermeté des actions françaises a permis à ce baromètre du marché parisien de s'adjuger un gain de 0,84 %.

Un simple feu de paille cependant, et, dès le lendemain, la cote se gardait d'esquisser le moindre mouvement, trop heureuse d'invoquer l'exemple de Wall Street, où les boursiers new-yorkais ne savent plus très bien à quels saints se vouer à propos de l'évolution future des taux d'intérêt. L'éclat de jeudi était surtout motivé par la très bonne tenue des valeurs pétrolières observée ce jour-là, mais l'odeur de brut qui se répandait rapidement au palais Brongniart provenait, une fois de plus, du Big Board aux États-Unis, les investisseurs américains ayant tout simplement considéré qu'après tout les actions de compagnies pétrolières, plutôt délaissées au cours de ces derniers mois, méritaient encore qu'on s'y intéressât dans la perspective de nouvelles étapes de hausse des places locales. Du coup, Pétrole BP grimpait en haut du palmarès, à Paris, avec un gain de 8,5 %, suivie par la Géophysique (plus 6 %), tandis que, Amrep, Sogerap, la Française des pétroles et sa société sœur, la Française de raffinage, s'efforçaient de jouer aussi les coquettes.

Un mouvement très limité dans l'espace, en somme ; heureusement, la cotation de la Générale des eaux — ou le plus souvent l'absence de cotation puisque le titre était régulièrement « réservé » tel jour à la hausse et le lendemain à la baisse en raison d'un afflux disproportionné d'ordres d'achat et de vente — déplaçait un groupe compact de commis d'agents de change vers le tableau où était inscrite la valeur, en attendant que soit, enfin, souligné à la craie, généralement à 13 h 30, le cours du premier distributeur d'eau en France, dont la Compagnie Saint-Gobain est bien décidée à relever les compteurs...

La vélocité des familiers du palais Brongniart a été mise à rude épreuve cette semaine, car il leur fallait noter au plus vite la cotation de la Générale des eaux et retraverser en courant le rez-de-chaussée de la Bourse pour inscrire sur leurs tablettes les cours de « gré à gré » du dollar-titre, qui faisait encore des siennes. Dès lundi, on sentait bien que cette devise-titre, créée en mai 1981 pour inciter les résidents français à limiter leurs achats de valeurs étrangères (ils doivent depuis cette date payer une surprime par rapport au cours officiel du dollar), rongeait son frein. Cette première séance de la semaine s'achevait sur un cours indicatif de 9,98 F, mais mardi le dollar-titre perdait toute retenue pour franchir le seuil historique des 10 F, allant jusqu'à se négocier à 10,15 F à un moment, avant de retomber à 10,05 F en clôture.

Les trois jours suivants, le dollar-titre n'a pas accepté de descendre au-dessous d'une « fourchette » de 9,50 à 10 F, dégageant ainsi une prime de 30 %. C'est surtout le fait d'avoir dépassé les 10 F pour un dollar-titre, qui est apparu exceptionnel, car voilà bien trois ou quatre semaines qu'il se maintenait hardiment au-dessus de 9,50 F. A l'origine de cette fermeté, deux raisons essentielles : la première, d'origine technique, est simplement liée à la grande fermeté du dollar, qui entraîne, en principe mathématiquement, celle de la devise-titre ; la seconde, beaucoup plus difficile à apprécier, résulte de l'équilibre entre l'offre et la demande sur ce marché informel qu'est celui du dollar-titre.

Or, il apparaît de plus en plus qu'un certain nombre d'investisseurs ont repris leurs achats d'actions étrangères, un moment interrompus par les perspectives de gains qu'offraient alors les titres français. Or ces derniers ont beaucoup progressé depuis le début de l'année (environ 30 % en moyenne), incitant les opérateurs à changer leur fusil d'épaule pour faire la chasse à l'étrangère.

Peu à peu, celle-ci s'est détachée, et le mouvement s'est accentué en quelques semaines. Alors que valeurs françaises et étrangères faisaient pratiquement jeu égal au mois d'avril (aux alentours de 110, selon les indices quotidiens de l'INSEE), les valeurs françaises ont progressé jusqu'à 126 environ, au vu des statistiques de vendredi, mais les actions étrangères se sont hissées jusqu'à l'indice 146 en fin de semaine. A croire que les sociétés françaises incitent à la prudence...

SERGE MARTI.

LA COB : ATTENTION A SOCIP-DIFFUSION

La commission des opérations de Bourse (COB) met les épargnants en garde contre les placements, sous forme de conteneurs, proposés par la société Socip-Diffusion.

Selon les renseignements recueillis par la COB, certains conteneurs placés par cette société, installée à Souillac (Lot), n'auraient pas été enregistrés auprès du bureau international des conteneurs.

Saisi de plaintes, le parquet de Cahors a confié l'enquête au service régional de police judiciaire de Toulouse. De son côté, le tribunal de commerce de Cahors s'est saisi d'office de l'affaire et une procédure de règlement judiciaire ou de liquidation de biens pourrait être entamée, précise la COB.

Pour des faits concernant une autre affaire, le responsable de Socip-Diffusion fait l'objet d'une information judiciaire et se trouve actuellement en détention provisoire.

● **Le groupe japonais Canon va implanter une usine à Liffre** (Ille-et-Vilaine), près de Rennes, destinée à produire, dès septembre 1984, 3 000 photocopieurs par mois (dont 50 % seront exportés en Europe), ce chiffre devant être porté en 1987 à 10 000. L'investissement atteindra 74 millions de francs. L'usine emploiera dans un premier temps une centaine de personnes, puis 360 en 1985, et éventuellement un millier de salariés si les ventes se développent. Cette implantation est le point de départ d'une coopération franco-japonaise, en vue notamment de l'élaboration en commun de nouveaux produits, a déclaré le P.D.G. du groupe Canon, numéro deux mondial de la photocopie. La totalité des composants pourraient être fabriqués en France, si les sous-traitants s'en montrent capables, a-t-il ajouté.

La lettre et l'esprit

Plus de deux millions huit cent mille actions de la Compagnie générale des eaux, sur un total de onze millions deux cent mille, échangées en quinze jours, soit 25 % du capital pour un montant dépassant le milliard de francs. Des cotations extrêmement agitées, avec des hausses spectaculaires, suivies de baisses non moins spectaculaires avec, parfois, une absence totale des cotations sous l'afflux des demandes ou des offres, le tout sous les yeux des boursiers, admiratifs, indignés ou plus simplement éberlués : tout ceci pour permettre à la Compagnie de Saint-Gobain d'atteindre ou peut-être dépasser la participation de 20 % qu'elle désirait obtenir dans le capital de la Générale des eaux.

On ne peut pas dire que l'information ait été abondante sur cette intéressante opération. Il aura fallu attendre le mercredi 29 juin pour apprendre, officiellement, de la Compagnie de Saint-Gobain, qu'elle avait décidé de se porter acquéreur d'une « *part significative* » du capital de la Compagnie générale des eaux, sans vouloir en prendre le contrôle, par acquisition de titres auprès d'institutions et de sociétés appartenant au secteur public, le tout par voie d'« applications », sur la base du cours coté à la Bourse ainsi que par l'exercice éventuel de contrats optionnels. Or, dès le lundi précédent, le 27 juin, soit deux jours avant, ces applications avaient été effectuées au-dessus du cours de 400 F, alors que l'action Générale des eaux avait vu sa cotation stoppée à 340 F le jeudi précédent.

Ce n'est que le 1ᵉʳ juillet que Saint-Gobain révéla qu'elle détenait, directement ou indirectement, 10 % de la Générale des eaux. Opération style « commando » de Saint-Gobain pour s'assurer discrètement les « paquets » des organismes nationalisés (C.G.E., U.A.P., etc.), contre-attaque du conseil d'administration de la Générale des eaux, « démission » de M. Jean-Maxime Lévêque, ex-président du C.C.F. et administrateur de la Générale, rumeurs incontrôlées, « application » à des cours inconnus, dans des conditions obscures, rien n'aura manqué à un scénario typiquement parisien, que l'on croyait révolu. Et tout cela avec des sociétés en majeure partie contrôlées par l'Etat !

Pauvre Commission des opérations de Bourse, qui, depuis 1973, a entrepris, sous l'impulsion initiale de M. Jean-Jacques Burgard, son secrétaire général d'alors, de réglementer et de « publiciser » la négociation de blocs de contrôle, avec protection des petits actionnaires qui ne sont pas « au parfum ». Quoi ! dix ans d'efforts pour « moraliser » les transactions boursières, et voir un groupe d'Etat manœuvrer comme aurait fait Paribas dans sa période « corsaire » d'après guerre ?

Mais voilà ! s'agit-il, dans le cas présent, de « bloc de contrôle » ? Saint-Gobain s'en défend : la Financière de Suez, avec 20 % de la Lyonnaise des eaux, n'en a pas le contrôle et ne veut pas l'avoir. Seulement Suez est une banque d'affaires, pas un industriel, ce qu'est Saint-Gobain. Tout le problème est là. Si une telle opération a créé de l'animation et jeté sur le marché plus de 1 100 millions de francs, la Bourse de Paris n'y aura, une fois de plus, rien gagné en clarté. De plus, certaines mauvaises langues trouveront incongru que Saint-Gobain consacre 800 millions de francs à acheter des titres plutôt qu'à investir. C'est là, également, tout un débat, celui de la « synergie » entre les deux groupes : elle est à démontrer, et devra l'être...

F. R.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Générale Eaux	1 370 650	566 672 032
Schlumberger	139 015	87 576 340
4 1/2 % 1973	22 500	48 124 100
B.S.N.	24 425	45 310 275
L'Air liquide (1)	106 165	39 724 566
Elf-Aquitaine	207 350	33 736 830
Gén. Biscuit (2)	26 010	27 440 590

(1) Quatre séances seulement.
(2) Séance de vendredi seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	4 juil.	5 juil.	6 juil.	7 juil.	8 juil.
Terme	274 084 633	571 681 276	209 137 452	308 558 236	344 517 337
Comptant					
R. et obl.	671 523 505	636 904 985	605 580 914	646 992 047	584 501 129
Actions	114 956 117	146 330 710	116 416 561	143 240 193	361 458 520
Total	1 060 564 255	1 354 916 971	931 134 927	1 098 790 476	1 290 476 986

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)

	4 juil.	5 juil.	6 juil.	7 juil.	8 juil.
Franç.	125,5	125,2	124,7	126,3	
Étrang.	141,9	143,8	142,8	145,9	0

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)

	4 juil.	5 juil.	6 juil.	7 juil.	8 juil.
Tendance	130,3	130,5	130,4	131,6	

(base 100, 31 décembre 1981)

	4 juil.	5 juil.	6 juil.	7 juil.	8 juil.
Indice gén.	125,4	125,1	124,5	126,1	126,2

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 1ᵉʳ/7	Cours 8/7
Or fin (kilo en barre)	103 000	106 700
— (kilo en lingot)	102 900	105 800
Pièce française (20 fr.)	673	674
Pièce française (10 fr.)	410	410
Pièce suisse (20 fr.)	667	670
Pièce latine (20 fr.)	640	649
● Pièce tunisienne (20 fr.)	630	615
Souverain	826	827
Souverain Elizabeth II	809	809
● Demi-souverain	415	420
Pièce de 20 dollars	4 006	4 006
— 10 dollars	1 962	1 970
● — 5 dollars	1 255	1 255
— 50 pesos	4 285	4 296
● — 20 marks	781	790
— 10 florins	673	675
● — 5 roubles	440	438

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Très nerveux

Une grande morosité a régné cette semaine à Wall Street. Les cours ont évolué à la façon du yo-yo, d'un jour sur l'autre ou au cours d'une seule séance comme celle de jeudi. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi vendredi à 1 207,23 (− 15,02 points par rapport au niveau du 1ᵉʳ juillet).

Les opérateurs ont été continuellement partagés entre la crainte d'une baisse du loyer de l'argent, avivée par le gonflement de la masse monétaire et les indications provenant du Fed sur l'imminence d'un relèvement du taux de l'escompte et l'espoir que leur ont apporté des nouvelles économiques réconfortantes (optimisme grandissant des chefs d'entreprise, notamment), ainsi que la prise de position très nette de la Maison Blanche contre tout enchérissement du crédit.

Cependant, le pessimisme l'a emporté, le marché estimant que la Réserve fédérale ne pouvait agir autrement qu'en usant de l'arme des taux, et que l'administration Reagan n'avait guère les moyens de l'en empêcher.

	Cours 1ᵉʳ juillet	Cours 8 juillet
Alcoa	37	36 5/8
A.T.T.	64 1/2	62 1/4
Boeing	45 3/4	45 1/4
Chase Man. Bank	53 1/2	51 1/4
Du Pont de Nem	47 3/4	47 3/8
Eastman Kodak	73 1/8	70 1/2
Exxon	34 1/4	34 1/4
Ford	56 1/8	55
General Electric	54 1/2	53 1/4
General Foods	44 7/8	44 7/8
General Motors	72 3/4	70 3/4
Goodyear	31 7/8	31 1/4
I.B.M.	121	120 5/8
I.T.T.	43 1/8	44 7/8
Mobil Oil	31 3/8	30 7/8
Pfizer	44 3/4	41 3/4
Schlumberger	54 3/4	56 7/8
Texaco	34 7/8	35 3/8
U.A.L. Inc.	39 3/4	38 7/8
Union Carbide	67 7/8	66 1/2
U.S. Steel	24 3/4	24 7/8
Westinghouse	49 1/4	47
Xerox Corp	47 5/8	46 5/8

LONDRES

Baisse

Déprimé par la perspective d'une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui en s'opérant mettrait fin aux espoirs de détente nourris ce côté de l'Atlantique, le marché s'est assez sensiblement replié. Le mouvement de baisse s'est accentué en fin de semaine, l'annonce d'une réduction des dépenses publiques ayant été perçue comme une menace pour l'industrie.

Indices « F.T. » du 8 juillet : industrielles, 683,9 contre 709,8 ; mines d'or, 649,8 contre 650,3 ; Fonds d'Etat, 80,04 contre 82,13.

	Cours 1ᵉʳ juillet	Cours 8 juillet
Beecham	350	331
Bowater	222	223
Brit. Petroleum	436	406
Charter	300	290
Courtaulds	97	94
De Beers (*)	9,20	9,40
Dunlop	66	63
Free State Geduld	46 3/4	49 1/4
Glaxo	885	875
Gt. Univ. Stores	543	523
Imp. Chemical	504	518
Shell	594	578
Unilever	755	750
Vickers	116	105
War Loan	36 1/8	35

(*) En dollars.

FRANCFORT

Nouvelle hausse

Sur de nouveaux achats de l'étranger, favorisés par la perspective d'une reprise économique, la hausse s'est poursuivie à bonne cadence.

Indice de la Commerzbank du 8 juillet : 982,4 contre 957,8.

	Cours 1ᵉʳ juillet	Cours 8 juillet
A.E.G.	74,20	72,20
B.A.S.F.	149,20	151,90
Bayer	143,20	152,50
Commerzbank	187,50	185,50
Deutschebank	333,30	346
Hoechst	148,50	158
Karstadt	266	259
Mannesmann	145,20	147
Siemens	350,20	364,90
Volkswagen	191,80	197,80

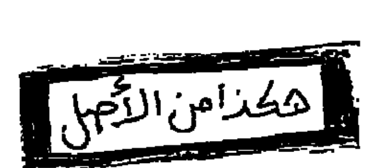
TOKYO

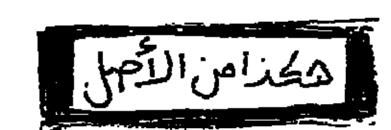
Au plus haut

De nouveaux records sont tombés cette semaine, avant que le marché ne se replie un peu. Les opérateurs ont été confortés par la multiplication des signes de reprise économique et n'ont guère tenu compte du renforcement du contrôle exercé sur les marges de couverture.

Indices du 9 juillet : Nikkei Dow Jones, 8 995,96 contre 8 999,05 ; indice général, 661,73 contre 662,20. Ces indices avaient atteint leurs niveaux historiques le 7 juillet, respectivement à 9 015,76 et 662,24.

	Cours 1ᵉʳ juillet	Cours 8 juillet
Akai	574	562
Bridgestone	498	495
Canon	1 520	1 500
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	880	875
Matsushita Electric	1 670	1 680
Mitsubishi Heavy	208	206
Sony Corp	3 340	3 360
Toyota Motors	1 220	1 200





BOURSES ÉTRANGÈRES

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Aucune émission à taux fixe en dollars

Le marché international des capitaux vit dans l'attente des décisions qui sortiront de la réunion que les autorités monétaires américaines vont tenir le mardi 12 juillet. Son issue devra permettre de mesurer l'étendue des dégâts, c'est-à-dire l'ampleur de la hausse des taux d'intérêt à court terme arrêtée par la FED pour les mois à venir, afin de freiner l'expansion de la masse monétaire dans une économie où la reprise s'avère bien plus forte que prévue. Entre-temps le secteur des euro-emprunts à taux fixe libellés en dollars s'est mis en sommeil. Les débiteurs en puissance, sachant que les investisseurs ne s'engageront pas tant qu'ils n'auront pas une vue réelle de la *politique monétaire* qu'entend appliquer M. Paul Volcker, s'abstiennent prudemment de lancer des offres nouvelles sur la base de taux d'intérêt fixes. Par contre une euro-émission convertible a vu le jour, le réveil économique qui se dessine continuant de rendre le marché boursier plus attrayant que l'obligataire.

L'établissement financier japonais Yamichi Securities Company est venu proposer, avec énormément de succès, 50 millions de dollars sur une durée de quinze ans, avec un coupon de 5,25 % par an. Les euro-obligations qui seront émises au pair pourront être converties à partir du mois d'août en actions de l'emprunteur sur la base d'une prime d'environ 5 %. Bien que l'action Yamichi se trouve actuellement à un cours proche de son plus haut niveau sur la Bourse de Tokyo, l'intérêt a été vif pour le papier d'un débiteur qui est l'une des quatre maisons nippones spécialisées dans la négociation obligataire.

Pour sa part le marché des émissions internationales libellées en marks allemands continue d'égrener son calendrier. Celui du mois de juillet a été fixé à près de 1,4 milliard de deutschemarks au travers de dix opérations nouvelles. Eurofima, la première inscrite, est venue mardi offrir 100 millions d'obligations dans la devise allemande, sur une durée de dix ans, à un prix de 99,50 avec un coupon annuel de 7,50 %. Cette société, qui est l'agence de financement des chemins de fer européens, a toujours été la moins connue des grandes entités supranationales du Vieux Continent dont la dette bénéficie avec un « AAA » de la plus haute classification. Comme cela est souvent le cas, son émission a été acceuillie sans grande ferveur, ce qui s'est traduit sur le marché gris par une décote de l'ordre de *1,325 – 0,875. A l'issue de la période* de souscription l'emprunt sera certainement placé, mais auparavant les banques chefs de file auront dû faire un effort pour convaincre les investisseurs.

Vendredi après-midi, le Crédit foncier de France a lancé un euro-emprunt de 150 millions de deustchemarks qui sera *garanti par la République française*. Il est proposé à 99,50 avec coupon annuel de 8,25 %. Ceci équivaut à un rapport généreux mais réaliste d'environ 8,35Le niveau très élevé de la dette extérieure française et l'abondance des émissions d'emprunteurs français, depuis le début de l'année, font que ceux-ci doivent maintenant acquitter en Allemagne une prime d'environ 0,75 % par rapport aux débiteurs dont la dette est au-dessus de tout soupçon.

Il en va de même en Suisse, où la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.C.) devra peut-être accepter un coupon annuel supérieur à 6 % sur son émission de 100 millions de francs suisses d'une durée de dix ans, qu'elle s'apprête à lancer sous peu. La pléthore de papier français et la détérioration de la crédibilité de la dette française qui en résulte, se font également sentir sur le marché secondaire des emprunts à taux d'intérêt variables libellés en dollars. L'une des plus grandes banques américaines d'investissements estime qu'au cours des dernières semaines, et par rapport aux émissions comparables d'autres emprunteurs des grandes nations industrialisées, les rendements des euro-obligations françaises à taux variables ont augmenté de 15 à 20 points de base tous les huit jours pour refléter une chute quasiment ininterrompue de leur cours.

Un havre de paix

Dans ces conditions la S.N.C.F. a *été bien inspirée de ne pas avoir lésiné* sur le coupon de l'émission de 100 millions de florins qu'elle offrait en Hollande. L'emprunt a recueilli un beau succès. Du coup les obligations à dix ans qui porteront un intérêt annuel de 9,50 % pourront être émises à 100,50. Comme elles seront remboursées à 100, le débiteur récupère au départ une partie du généreux coupon.

C'est tout compte fait le marché de l'ECU qui une fois de plus reste un havre de paix dans un environnement tourmenté. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner qu'un emprunteur japonais ait pour la première fois décidé de le solliciter. L'Industrial Bank of Japan (I.B.J.) a en effet lancé jeudi une euro-émission de *40 millions d'ECU d'une durée de* dix ans. Les euro-obligations qui, compte tenu de leur amortissement, n'auront en fait qu'une vie moyenne de six ans, sont proposées à 99,50 avec un coupon annuel de 11,50 % pour donner aux investisseurs le bénéfice d'un rapport à l'échéance légèrement supérieur à 11,60 %.

Auparavant l'*euro-émission* de 50 millions d'ECU lancée à la fin de la semaine précédente par la Caisse nationale de l'énergie s'était terminée sur une note heureuse plus rapidement que prévu. Elle était en fait déjà largement couverte mercredi soir. Le coupon de 11,75 % a incité le dentiste belge à s'intéresser vivement à la transaction, dont la durée de douze ans peut être, si le porteur *le désire*, réduite à *huit* années. Il semble peu probable que le volume de l'opération soit augmenté, mais un prix d'émission au pair destiné à refléter le succès de la souscription publique est plus que vraisemblable.

C'est également à la clientèle belgo-luxembourgeoise que le Crédit lyonnais a choisi de s'intéresser. La maison mère à Paris lancera le lundi 11 juillet une émission de 600 millions de francs luxembourgeois d'une durée de sept ans avec un coupon annuel de 10 %. Le marché luxembourgeois des capitaux est resté extrêmement bien orienté ces derniers mois. Il vient de procurer aisément 1,5 milliard sur huit ans à l'État grand-ducal à partir d'un coupon de 9,75 % par an qui, si l'emprunteur l'avait voulu, aurait même pu être fixé à un niveau inférieur. Le placement public du Crédit lyonnais ne devrait donc pas rencontrer de difficultés.

Le marché euro-obligataire a été moins actif cette année. C'est ce qui ressort des statistiques que vient de publier le Crédit lyonnais. Pendant les six premiers mois de 1983 il n'a procédé au lancement que de deux cent soixante-huit euro-émissions représentant l'équivalent de 23,6 milliards de dollars. Au cours du premier semestre 1982 c'était trois cent dix-neuf euro-emprunts totalisant l'équivalent de 25,3 milliards de dollars qui avaient vu le jour. La raison de la régression enregistrée cette année réside dans le plus faible volume d'opérations libellées en dollars. Elles ont représenté un peu moins de 80 % du montant global émis au lieu de plus de 84 % durant la période correspondante de 1982. L'incertitude au cours des trois derniers mois sur l'évolution des taux d'intérêt américains est responsable de la baisse d'utilisation de la devise des États-Unis.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar à nouveau très cher

Si, les semaines précédentes, le dollar semblait en proie à un certain flottement, et si ses mouvements pouvaient être qualifiés d'« erratiques » (« *un véritable yo-yo* », s'exclamaient les spécialistes), cette fois-ci flottement et mouvements s'exercent uniformément à la hausse. La raison ? Toujours, et pour la plus grande part, la tension des taux d'intérêt américains et les spéculations sur l'attitude des autorités monétaires des Etats-Unis *(voir rubrique Marché monétaire)*.

Dès le lundi, l'annonce, à la veille du week-end précédent, d'une augmentation de 600 millions de dollars de la masse monétaire, au lieu d'une diminution de 1 à 2 milliards de dollars prévue antérieurement, commençait à circuler.

Les jours suivants, la remontée du « billet vert » se poursuivait, avec un palier mercredi et jeudi matin. Dans l'après-midi de ce jour, toutefois, les marchés des changes devenaient extrêmement nerveux, avec de brusques variations provoquées par une série d'événements et de facteurs...

Tout d'abord, un article du *Washington Post*, annonçant une iniative prochaine de la Réserve fédérale pour ralentir la reprise de l'économie, faisait bondir le dollar jusqu'à 2,58 DM à Francfort et 7,75 F à Paris, au voisinage du record historique. Ensuite une déclaration de la Maison Blanche proclamant son hostilité à tout relèvement du taux d'escompte *(voir ci-contre)* calmait les esprits et les cours, sans oublier la rumeur, démentie par la suite, d'une cessation de leurs remboursements internationaux par le Brésil ou l'Argentine.

Il n'en reste pas moins que, à la veille du week-end, le dollar se maintenait à des niveaux élevés, plus de 7,73 F à Paris et près de 2,58 DM à Francfort. Interrogé par notre confrère *la Lettre des changes*, à la fin du juin dernier, M. Henry Kaufman, le célèbre « gourou » de Wall Street, estimait qu'il était « *difficile de prévoir une baisse du dollar dans un proche avenir* ». Le principal économiste du département américain du commerce pense toutefois, quant à lui, que les Etats-Unis auront des « *statistiques abominables* » en ce qui concerne le déficit commercial du pays en 1983, élément qui pourrait déprimer un peu le dollar, malgré une balance des paiements beaucoup moins déséquilibrée.

On note la fermeté persistance du franc français en tête du Système monétaire européen (S.M.E.), la lire italienne mise à part. Dans sa publication mensuelle audiovisuelle *Sound of the Economy*, la Citibank estime que le franc est « *confortablement installé, pour l'instant, dans le S.M.E.* », et qu'il n'y a pas de raison de penser qu'il subisse des pressions avant la fin de cette année ou même avant l'année prochaine, tant que le programme d'austérité du gouvernement français tiendra. C'est bien l'avis de l'ensemble de la communauté financière internationale.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 1er AU 8 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,5375	–	12,9282	47,0499	38,8340	1,9391	34,7101	0,0656
	1,5330	–	13,1061	47,5059	39,3855	1,9692	35,1741	0,0664
Paris	11,8910	7,7350	–	364,08	300,38	14,9990	268,48	5,0771
	11,6967	7,6300	–	362,47	300,51	15,0256	268,37	5,0731
Zurich	3,2664	2,1245	27,4660	–	82,5048	4,1196	73,7417	1,3944
	3,2269	2,1050	27,5884	–	82,9066	4,1453	74,0415	1,3996
Francfort ...	3,9590	2,5750	33,2902	121,20	–	4,9932	89,3787	1,6902
	3,8922	2,5390	33,2767	120,61	–	5	89,3070	1,6881
Bruxelles ...	79,2888	51,57	6,6671	24,2739	20,0271	–	17,9000	3,3850
	77,8457	50,7800	6,6553	24,1235	20	–	17,8614	3,3763
Amsterdam ..	4,4295	2,8810	37,2462	135,60	111,88	5,5866	–	1,8910
	4,3583	2,8430	37,2619	135,05	111,97	5,5986	–	1,8902
Milan	2342,38	1523,50	196,96	717,11	591,65	29,5423	528,81	–
	2305,63	1504	197,11	714,48	592,35	29,6179	529,81	–
Tokyo	370,23	240,75	31,1248	113,32	93,4951	4,6684	83,5647	0,1580
	366,38	239	31,3243	113,53	94,1315	4,7065	84,0661	0,1589

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 8 juillet, 3,2128 F contre 3,1924 F le vendredi 1er juillet.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

8 juillet 1983

Lire italienne – Franc français – Livre irlandaise – Couronne danoise – Florin – Franc belge – Mark allemand

3,75 – 3,50 – 0 – –0,25 – –0,50 – –0,75 – –1 – –1,25 – –1,50 – –1,75 – –2,00 – –2,25

*Système monétaire européen

Marché monétaire et obligataire

Menace de hausse des taux aux Etats-Unis

« *Nous ne voulons pas voir majorer le taux d'escompte de la Réserve fédérale ni relever les taux d'intérêt* », a déclaré, jeudi 7 juillet 1983, M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, à la suite d'un article publié dans le *Washington Post*, suivant lequel les autorités monétaires s'apprêtaient à prendre des mesures restrictives pour ralentir le rythme de la reprise économique jugé trop rapide. Interrogé par la presse, M. Speakes a ajouté : « *Nous pensons que la masse monétaire, qui a dépassé ses objectifs de croissance, peut être lentement ramenée dans ses limites.* » Il indiquait ensuite que l'utilisation des *moyens existants suffirait pour obtenir* ce résultat. Protestant de l'attachement de l'exécutif à l'indépendance des autorités monétaires, il a précisé que celles-ci étaient parfaitement averties des préférences de la Maison Blanche. Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'entourage du président Reagan et les dirigeants de la FED, notamment son président M. Paul Volcker, dont le mandat vient d'être prorogé, sont parfaitement d'accord sur les objectifs à atteindre, entre autres le refus d'un retour à l'inflation. Veut-on, à la Maison Blanche, laisser le vilain rôle *à la FED, pour des raisons électorales* ? Il est certain que, pour les autorités monétaires, la reprise de l'économie américaine, longtemps incertaine, est devenue trop rapide, l'expansion pouvant atteindre 7 % en 1983, après, il est vrai, un recul sévère. Mais la croissance de la masse monétaire M 1 a-t-elle vraiment dérapé ? On sait que de nombreux experts le contestent (*le Monde* daté 3-4 juillet 1983). Si même dérapage il y a, n'est-il pas dû avant tout à la création monétaire du Trésor américain pour combler un déficit budgétaire grandissant ? A la veille du week-end, en tout cas, les marchés financiers pronostiquaient une contraction de la masse M 1, entre 1 et 5 milliards de dollars pour la période hebdomadaire se terminant le 29 juin. La diminution effective, annoncé après la fermeture, aura été de 3 milliards. L'attention se tourne vers la réunion du comité du FED les 12 et 13 juillet qui risque d'être décisive. Il est possible que les autorités monétaires, pour éviter que les banques ne s'alimentent au guichet de l'escompte à 8,5 %, taux fixé depuis décembre 1982, au lieu des 9 à 9 1/2 % du marché, relève à 9 % le *taux d'escompte. Beaucoup disent* qu'une telle décision, si elle était prise, ne ferait que consacrer une évolution acquise depuis deux mois, à savoir une hausse générale du taux, et qu'en conséquence on peut considérer qu'elle a déjà été anticipée.

En France, la Banque centrale a injecté des liquidités (17 milliards de francs à 12 1/4 %, nouveau taux d'intervention pour faire baisser un loyer de l'argent au jour le jour qui s'éleva jusqu'à 12 3/4 %. A ce propos, M. Jacques Delors, questionné sur l'allégement des charges des entreprises, *a fait allusion* à des « mesures » pour l'automne, notamment un abaissement du coût global du crédit : 1 % sur le taux de base bancaire représente 8 à 9 milliards de francs d'économie pour les entreprises. Mais il va falloir, en ce cas, abaisser aussi le coût des ressources des banques, c'est-à-dire celui des intérêts créditeurs, et cela suppose une réduction du taux d'intérêt de la caisse d'épargne, 8,50 % actuellement, net d'impôt, soit l'équivalent de 11 % à 15 % pour des dépôts normalement taxés (jusqu'à 45 %). Comme le signalait M. Dromer, président de l'Association française de banques, les taux du livret A et de divers bons publics (Trésor, Crédit agricole, P.T.T., GREP : 14 %) constituent « *une sorte de plancher* », qu'il faudra faire sauter au préalable. On se rappelle qu'en janvier dernier, l'initiative prise par M. Jacques Delors de faire baisser ce plancher avait été désavouée en haut lieu. *Il est vrai que depuis, le* rythme de la hausse des prix s'est sensiblement ralenti, ce qui faciliterait une nouvelle décision en ce sens.

La chaleur estivale semble exercer ses effets sur le marché obligataire, non point pour l'assommer, mais, au contraire, pour le faire littéralement bouillir. « *Un marché de dingues* », s'exclamait un professionnel à la veille du week-end. « *Tout le monde veut de tout* », ajoutait-il, sauf, bien entendu, d'émissions, à taux variable, qui n'ont plus du tout la cote, après avoir été très recherchées ces derniers mois. Ce que l'on veut, ce sont des émissions à taux fixe, dans l'espoir d'une détente générale à l'automne, promise on l'a vu par M. Delors, qui aurait pour effet de faire baisser les rendements et monter les cours.

Cet espoir se matérialise déjà par le fléchissement accéléré des rendements sur le marché secondaire, comme l'indiquent les indices Paribas : 13,48 % contre 13,57 % (et 13,71 % il y a quinze jours) pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 13,32 % contre 13,56 % pour ceux à moins de sept ans et 14,42 % contre 14,56 % pour les emprunts du secteur public. En conséquence, cette semaine, les 4 millions de francs demandés par la Caisse nationale de l'énergie ont été fournis comme par *enchantement, malgré une* baisse de 0,20 % des coupons dont le taux est de 14,70 %. Il est vrai que cet emprunt comportait une innovation, à savoir une option de prorogation de sept ans, au bout de la durée normale de sept ans, au taux du moment, avec un supplément de 0,20 % au minimum, disposition très goûtée par le marché. Tout le monde voulait, également, des titres participatifs Thomson, à tel point qu'il a fallu les contingenter, phénomène rarement observé sur le marché, les particuliers étant demandeurs, comme les investisseurs institutionnels.

Dans le secteur des obligations convertibles en actions, l'émission Michelin s'est très bien placée, celle de Lafarge Coppée un peu plus lentement : lancée à 11 % sur sept ans et quatre mois, elle est dotée de bons de souscription permettant d'acheter à 310 F une action Lafarge Coppée, cotée actuellement 275 F pendant une période de trois ans et quatre mois, à partir du 3 août prochain.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Métaux irréguliers, recul du sucre et du cacao

La vive reprise de l'or en fin de semaine a provoqué un sursaut tardif de la plupart des contrats de matières premières initialement alourdis par les rumeurs de plus en plus insistantes d'un relèvement du taux d'escompte américain dans un proche avenir.

Dans l'ensemble, les métaux ont fait preuve d'irrégularité ; tandis que les denrées ont connu des accès de faiblesse.

MÉTAUX.– *Le cuivre, l'étain, le zinc et dans une moindre mesure, le plomb ont connu une évolution erratique cette semaine. Dans le cas de l'étain, la présence du directeur du stock régulateur a été décelée de façon permanente sur le marché où les achats de soutien qu'il a effectués ces derniers mois commence apparemment à être ressentis. Très bonne tenue de l'aluminium favorisé par la forte contraction des stocks du London Metal Exchange pour la seconde semaine consécutive. A noter que le Commodity Exchange de New-York (COMEX) envisage de traiter un contrat à terme d'aluminium dès l'automne prochain.*

Parmi les métaux précieux, le platine s'est particulièrement distingué à New-York et selon les négociants suisses, ses cours devraient continuer de progresser à un rythme plus rapide que ceux de l'or en raison de son importance industrielle notamment dans l'automobile, un secteur en forte reprise un peu partout dans le monde.

TEXTILES.– *Le coton a été très ferme, l'indice de Liverpool ayant atteint son plus haut niveau depuis vingt-six mois dans le sillage des gains enregistrés par les produits d'Amérique du Nord. Cette hausse s'explique par la sécheresse persistante qui sévit au Texas, un État gros producteur de coton où 700 000 acres (1 acre = 0,4047 hectare) de plantations pourraient être perdus.*

Les cours de la laine se sont tassés dans un marché calme. Le premier ministre australien, M. Peter Walsh, a annoncé un relèvement de 1,3 % du prix-plancher de la laine de son pays vendue aux enchères. Une augmentation de 7,5 % de ce prix avait déjà été pratiquée en mars dernier après la dévaluation de 10 % du dollar australien.

DENRÉES.– *Le sucre a rendu une partie de ses importantes plus-values de la semaine passée en raison d'approvisionnements pléthoriques et de la réapparition de l'Inde en tant que vendeur sur le marché. Pourtant, les courtiers londoniens Gill and Duffus ont indiqué que la production mondiale de la saison 1983/84 sera inférieure à la consommation pour la première fois depuis 1980/81 ; tandis que le Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre (F.I.R.S.) envisage une baisse de 32 % de la production française et de 22 % de celle de la C.E.E. cette année. Même son de cloche de la part de E.D. and F. Man qui prévoient la plus mauvaise récolte de betteraves à sucre depuis plusieurs années en Europe.*

Après avoir touché un plancher depuis un mois, les cours du cacao se sont repris sous l'impact de rachats de découvert. Lourdeur également du café en l'absence de développements fondamentaux. Selon les courtiers londoniens E.D. and F. Man, l'Organisation internationale du café (O.I.C.) pourrait opérer une réduction automatique des quotas d'exportation vers la fin du mois ou le début d'août. En attendant, l'O.I.C. a fait savoir que le nouvel accord international qui entrera en vigueur le 1er octobre prochain a été signé par 39 pays exportateurs et 22 pays importateurs, c'est-à-dire la plupart des membres de l'Organisation.

CÉRÉALES.– *Recul du blé malgré l'estimation de la F.A.O. faisant état d'une diminution de 50 millions de tonnes de la production mondiale cette année par rapport à 1982 où un record avait été enregistré. L'accord international du blé de 1971 a été prorogé pour trois ans à compter du 1er juillet.*

Hausse du maïs pour lequel on redoute un étranglement du marché au Chicago Board of Trade, une éventualité qui fait frémir les professionnels et que les autorités compétentes s'efforcent d'éviter.

COURS DES MARCHÉS DU 8 JUILLET 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 122 (1 114,50) ; à trois mois, 1 128 (1 124,50) ; étain comptant, 8 755 (8 800) ; à trois mois, 8 725 (8 755) ; plomb, 266,50 (265,50) ; zinc, 472 (472) ; aluminium, 981 (970) ; nickel, 3 105 (3 115) ; argent (en pence par once troy), 780 (759). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 76,35 (75,20) ; argent (en dollars par once), 12,05 (11,58) ; platine (en dollars par once), 433,50 (419,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 71,50 (88,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 285-295 (290-300). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,97 (30,80).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 77,40 (77,48). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 460 (454) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade, 400 (400). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 44,50 (44,60).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 79-80,50 (78-80). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 260-261 (254-255).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 2 132 (2 175) ; décembre, 2 190 (2 136) ; sucre, septembre, 10,97 (11,17) ; octobre, 11,21 (11,41) ; café, septembre, 128 (125,19) ; décembre, 126,40 (125,20). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 171,25 (176,95) ; octobre, 178 (185,90) ; café, septembre, 1 605 (1 635) ; novembre, 1 591 (1 613) ; cacao, septembre, 1494 (1 549) ; décembre, 1 521 (1 574). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 825 (1 822) ; décembre, 1 853 (1 870) ; café, septembre, 1 935 (1 930) ; novembre, 1 935 (1 925) ; sucre (en francs par tonne), août, 2 265 (2 355) ; octobre, 2 345 (2 400) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), août, 179,60 (176,10) ; septembre, 181,60 (178). – **Londres** (en livres par tonne), août, 138,80 (140) ; octobre, 142,90 (142,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 347 3/4 (355 3/4) ; décembre, 363 3/4 (371 3/4) ; maïs, septembre, 304 (299 1/2) ; décembre, 278 (274 3/4).

INDICES. – Moody's, 1 050,30 (1 049,70) ; Reuter, 1 842,00 (1 854,50).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La conférence de Madrid

LA RÉUSSITE EST « A PORTÉE DE LA MAIN » selon M. Chevsson

Une réussite de la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) est *« maintenant à portée de main »*, a déclaré vendredi 8 juillet à Bruxelles, en réponse aux questions des journalistes, M. Cheysson. *« Les pays de l'Est ont, en presque trois ans, accepté à Madrid toute une série de novations importantes en dépit des crises, et des moments où ils se sont fait méchamment critiquer »*, a ajouté le ministre des relations extérieures.

A Madrid cependant, au cours de la séance plénière de vendredi, le chef de la délégation américaine, M. Kampelman (qui revenait d'un séjour d'une semaine à Washington), n'a pas donné le « feu vert » attendu pour la conclusion de la conférence. *« Il est prématuré de parler d'un accord »*, a indiqué à la presse un de ses collaborateurs.

Le délégué yougoslave a proposé que la conférence de clôture ait lieu du 18 au 20 juillet. A Bruxelles, le ministre des affaires étrangères d'Allemagne fédérale, M. Genscher, a suggéré à ses collègues de l'Europe des Dix d'y assister. Le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Gromyko, ayant l'intention d'y venir, la conférence de Madrid se terminerait sur une rencontre Est-Ouest de haut niveau.

Le délégué suisse a proposé l'approbation d'une annexe au document final prévoyant une réunion d'experts sur *« les échanges humains »* à Berne le 16 avril 1986. C'est ce point qui fait encore problème. Les Américains auraient voulu que cette réunion, principal acquis occidental, figurât dans le document final, et non, comme il est actuellement envisagé, dans une déclaration de la présidence (espagnole). Ils craignent en effet que, si ce point est relégué dans une annexe, les pays de l'Est évitent de lui donner la moindre publicité.

Enfin, certains craignent à Madrid que, comme ce fut le cas lors des précédentes réunions de ce type, Malte ne retarde l'accord final en exigeant un engagement sur la détente en Méditerranée.

LES CHANTIERS DU PRÉSIDENT DANS LE BUDGET DE 1984

Priorité au déménagement du ministère des finances à Bercy

L'abandon du projet d'exposition universelle va-t-il entraîner le report des autres chantiers prévus ou commencés dans Paris ? L'économie faite sur le papier facilitera-t-elle, au contraire, le financement des grands travaux ?

Le débat est ouvert au sein du gouvernement au moment des derniers arbitrages budgétaires : les « financiers » voudraient bien rayer d'un trait de plume les sommes prévues pour les projets qui ne sont pas engagés ; le ministre de la culture espère, au contraire, les récupérer pour l'opéra ou le parc de La Villette.

Le chef de l'Etat était personnellement attaché à deux idées qu'il avait annoncées lors de sa première conférence de presse, le 24 septembre 1981 : l'Exposition universelle et le Grand Louvre. Il vient de renoncer à la première ; on peut supposer qu'il sera particulièrement soucieux de mener à bien la seconde, c'est-à-dire l'extension du musée du Louvre qui nécessite le déménagement du ministère des finances.

Les projets lancés lors du précédent septennat par M. Giscard d'Estaing sont aussi prioritaires par la force des choses car ils ont une longueur d'avance. Même si le calendrier des concours d'architectes a été jusqu'à présent scrupuleusement respecté, le reste du programme des grands travaux culturels publiés par l'Elysée le 9 mars 1982, avec l'accord formel de M. Chirac, risque de subir, d'une année à l'autre, les aléas budgétaires. L'échéance impérative de l'Expo (M. Trigano avait proposé que les autres projets participent activement à son succès) vient de tomber. Il en reste une autre, à la fois plus proche et plus souple : celle de la fin du septennat.

Sur cinq ans, 15 milliards de francs (valeur 1984) seront nécessaires pour construire et aménager le Musée des sciences de La Villette, le Musée d'Orsay, le nouveau ministère des finances à Bercy, un centre de la communication et deux ministères à la Défense, un opéra à la Bastille. Le coût du parc de La Villette et de la cité musicale ne sont pas exactement évalués pour l'instant. Pour engager les études de détail, lancer des marchés, les responsables ont besoin d'autorisations de programme qui seront dépensées, en crédits de paiement, les années suivantes. 1984 est la première année « lourde ».

● Le *Musée d'Orsay* : le coût de l'installation dans l'ancienne gare d'Orsay d'un musée d'art et d'histoire couvrant la période 1848-1914 a été arrêté l'an dernier à 1,1 milliard de francs. Une équipe nombreuse travaille sur place. Le projet architectural est au point. Les marchés sont passés. Quelques centaines de millions de francs restent à inscrire au budget 1984.

● *Musée des sciences de La Villette* : plus de 200 personnes sont en train de définir le contenu de ce musée qui sera aménagé dans les anciens abattoirs de La Villette. 4 à 5 milliards de francs sont nécessaires (dont 1,8 a été donné en 1982 et 1983) : environ 2,5 milliards d'autorisations de programme sont demandés l'an prochain dont une grande partie en crédits de paiement pour la même année.

Pour le parc de trente hectares, l'architecte en chef désigné en mars dernier, M. Bernard Tschumi, vient de commencer des études plus précises. En 1984, 200 millions de francs seraient consacrés à la restauration et à l'aménagement de la grande halle métallique du 19e siècle conservée sur place.

● *Ministère des finances de Bercy* : les architectes ont préparé le dossier du permis de construire et le chantier devrait démarrer l'an prochain pour être terminé à la fin de 1986 (les deux enjambements de la voirie seraient construits plus tard), afin que le Louvre puisse être libéré à temps. Face à une volonté présidentielle clairement affirmée, les fonctionnaires des finances eux-mêmes sont prêts, semble-t-il, à se donner les moyens d'assurer leur transfert dans les meilleures conditions.

Sur 4 à 5 milliards de dépenses prévues au total, (y compris des transferts à Marne-la-Vallée et à Nantes) les 3 milliards concernant le bâtiment du quai de la Rapée qui accueillera 5 000 fonctionnaires, devraient être inscrits en autorisations de programme l'an prochain. Neuf cents millions environ de crédits de paiement seraient effectivement dépensés en 1984.

● *La Défense* : même si la fin de l'établissement public prévue en 1988 est un butoir sérieux pour terminer une opération commencée au tout début de la Ve République, le projet de la « Tête Défense » ne semble pas être prioritaire. L'esquisse de l'architecte danois choisie il y a quelques semaines doit être étudiée en détail. Elle n'offre pas toutes les surfaces demandées (*le Monde* du 21 juin) et on ne sait pas encore si on réduira le programme ou si on agrandira l'édifice en « arc de triomphe » proposé. Un nouveau programme pour le contenu du « carrefour de la communication » a d'autre part été présenté et on attend son approbation.

Les estimations s'élèvent à environ 1,2 milliard de francs pour le bâtiment qui abriterait aussi deux ministères transférés de Paris : l'urbanisme et le logement, actuellement installé dans le 16e arrondissement, l'environnement qui loue des bureaux à Neuilly. Environ 300 millions de francs (en autorisations de programme) sont demandés dans le budget 1984... pour mémoire.

● *L'opéra de la Bastille* : l'équipement culturel à la fois prestigieux et « populaire » qui doit orner ce lieu symbolique, Expo de 1989 ou pas, est le projet le moins engagé. Le concours d'architecture vient d'être jugé et le président de la république annoncera son choix personnel en principe avant le 14 juillet, pour un équipement estimé à deux milliards de francs environ. Les sommes nécessaires aux acquisitions foncières et aux expropriations seront dégagées l'an prochain, mais il ne semble pas que M. Bloch-Laîné obtiendra les 900 millions en autorisations de programme qu'il estimait indispensables pour respecter le calendrier des travaux ultérieurs. 300 millions, au plus, pourraient être inscrits en

Quelles que soient les polémiques sur le budget véridique de l'Exposition universelle, celle-ci entrait dans les prévisions officielles pour environ 15 milliards de francs. Un premier milliard devait être dépensé l'an prochain. Les autres grands chantiers représentent, en gros, la même somme : 15 milliards de francs. Dans l'état actuel des demandes – et avant l'arbitrage du premier ministre, – 3 à 4 milliards de francs pourraient donc être inscrits (en crédits de paiement) dans le budget de 1984, le double en autorisation de programme.

Dans un exercice budgétaire où les marges de manœuvre sont très faibles (on vient de supprimer 7 milliards de crédits d'équipement dans le budget de 1983 et on en cherche 8 autres), les additions se règlent à un milliard près. Il faudra donc une volonté politique soutenue pendant plusieurs années pour que les « chantiers du président » ne restent pas en friche. Sans compter que le projet du Grand Louvre, n'est, lui, pas chiffré du tout.

Mais l'hôte de l'Elysée peut espérer inaugurer, à l'heure dite les « pyramides » dressées en rêve par son prédécesseur, le musée de La Villette au début de 1986 et celui d'Orsay à la fin de la même année.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

L'ANNULATION DE L'EXPOSITION

Règlements de comptes

« L'État n'a pas les moyens de ses ambitions », a déclaré M. Chirac. Le maire de Paris *« a empêché un grand projet pour la France à des seules fins partisanes »*, a rétorqué M. Paul Quilès, député socialiste du 13e arrondissement. Depuis plusieurs mois, *« la ville sabotait le travail de la mission Bordaz-Trigano. M. Chirac est un homme sans parole »*, a estimé M. Jack Lang, ministre de la culture. L'Exposition ne pouvait réussir *« dans un climat psychologique totalement pourri »*, selon M. Gilbert Trigano.

Après l'annulation du projet d'Exposition universelle par le président de la République, annoncée le 5 juillet pour « prendre acte » du refus de M. Jacques Chirac, le 2 juillet, qu'elle soit organisée dans la capitale (en dépit d'un accord antérieur), la journée du vendredi 8 juillet a été consacrée à un règlement de comptes politiques et à une bataille de chiffres. La mission Bordaz-Trigano a montré pour la première fois aux journalistes les projets discutés avec la ville de Paris et la région Ile-de-France.

En fin de matinée, M. Chirac avait déclaré : *« L'État est bien satisfait de se sortir d'une décision prise à la légère, en tentant de faire porter la responsabilité de cet échec à d'autres. Il s'est rendu compte qu'il n'avait pas les moyens de ses ambitions en raison de l'incompétence et de l'incohérence de sa gestion...*

Le maire de Paris a présenté sa propre version de l'addition : douze milliards pour le « noyau dur » des équipements de l'Expo, auxquels il ajoute dix milliards de dépenses annexes qu'il n'a pas détaillées (mais qui concernent d'énormes travaux sur le réseau d'adduction d'eau et d'assainissement de la capitale, dont les experts contestent l'utilité). Ajoutant à cela les quinze milliards de francs prévus pour les « grands projets » (Villette, Défense, opéra de la Bastille), M. Chirac établit l'addition aux alentours de quarante milliards. Sur ce total, la ville de Paris aurait dû, selon lui, financer au moins cinq milliards de francs en cinq ans. Ce qui aurait entraîné un accroissement de la fiscalité locale. Ce qui ne l'empêche pas de se déclarer favorable à l'organisation des Jeux olympiques en 1992.

Comme il l'avait déjà fait les jours précédents, M. Jack Lang a souligné de son côté le manque de parole du maire de Paris, *« seul responsable de la chance gâchée pour la France »* et dénoncé le *« virage à 180 degrés opéré en mars dernier »* qui s'est traduit immédiatement par le *« sabotage »* de la mission Bordaz.

Contestant les chiffres avancés par M. Jacques Chirac, le ministre de la culture a rappelé les ressources en devises et les effets bénéfiques sur l'activité du bâtiment (10 milliards et 150 000 emplois) attendus de la manifestation. Elle aurait pesé, selon lui, pour 2 milliards de francs par an (soit 2 pour 1000) dans le budget de l'État et aurait représenté pour la Ville de Paris *« l'une des plus riches et des moins imposées de France »*, une dépense de 50 francs par habitants et par an.

Le ministère de l'économie et des finances a publié un communiqué reprochant à M. Chirac de *« mêler artificiellement les problèmes de l'Exposition universelle et ceux de l'économie française, qui, contrairement à ses propos, est en voie de redressement »*. Les tableaux chiffrés diffusés par la mission Bordaz distinguent plusieurs types de dépenses : sur les 14 milliards prévus, 9 auraient été financés essentiellement par l'État (aménagement des terrains, construction des pavillons et tous les investissements directement liés à l'Expo) ; 5,4 milliards devaient être co-financés par l'État, la ville et la région dans les proportions habituelles (projets de voirie, libération des berges de la Seine, doublement du pont de Bercy, réouverture de la petite ceinture).

A B C D E F G

Le ministre iranien des affaires étrangères : M. Mitterrand, c'est Don Quichotte !

L'épilogue du détournement de l'avion d'Iran Air donne une nouvelle occasion aux dirigeants iraniens de se déchaîner contre Paris et, pour certains, de faire étalage de ... culture occidentale, malgré son bannissement de la République islamique. Ainsi, M. Ali Akbar Velayati, ministre des affaires étrangères, à l'occasion de la prière du vendredi à l'université de Téhéran, a comparé le président Mitterrand à *« Don Quichotte sur un cheval de bois »*.

Selon le chef de la diplomatie iranienne, la France est actuellement dirigée par des *« sociaux-sionistes »* qui forment *« le gouvernement français le plus incompétent depuis la seconde guerre mondiale »*. Quant au président du Parlement islamique, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, il a lancé, également vendredi 8 juillet, toujours sur le campus de l'université transformé en aire de prière : *« Soyez sûrs que nous nous vengerons* (de la France), *mais pas avec la terreur, avec d'autres moyens que nous connaissons. »* Paris devait prendre acte avec satisfaction que Téhéran renonce à utiliser le terrorisme à son endroit. – J.-P. P.-H.

● *Les six pirates de l'air iraniens*, qui ont détourné un Boeing d'Iran Air sur Orly ont été inculpés, vendredi soir 8 juillet, de détournement d'aéronef par Mlle Geneviève Bregeon, juge d'instruction à Créteil. Tous ont été placés sous mandat de dépôt. Au terme de l'article 462 du code pénal, ils sont passibles d'une peine de cinq à dix ans de réclusion criminelle (*le Monde* du 9 juillet).

La quatrième chaîne menacée

Les négociations entre Havas et les professionnels du cinéma piétinent. Alors que les discussions sur le cahier des charges sont pratiquement achevées et que le choix du décodeur est arrêté, les responsables de la quatrième chaîne ne savent toujours pas s'ils pourront offrir à leurs abonnés des films récents. Cette incertitude repousse au mieux la date de lancement à Noël 1984. Au pire, elle compromet définitivement le projet.

Que feriez-vous si l'on vous proposait pour 120 F par mois un canal de télévision diffusant essentiellement des variétés, du sport, des concerts et, surtout, un film par jour, un film récent ou un film que vous n'auriez pas la moindre chance de voir à la télévision ? Si le sort de Canal Plus dépendait de la réponse à cette seule question, Havas pourrait travailler sans crainte : les études montrent que la quatrième chaîne payante a de fortes chances de trouver un million d'abonnés en moins de dix-huit mois.

Mais le lancement de Canal Plus est suspendu à une interrogation préalable : la profession du cinéma cédera-t-elle à la nouvelle chaîne les droits de diffusion de films récents ? Aujourd'hui, la réponse est loin d'être évidente. Les négociation piétinent, la date de lancement, annoncée pour mai 1984, est à nouveau retardée. A tel point que M. Georges Fillioud, secrétaire d'État aux techniques de la communication, a tiré, lors de sa récente conférence de presse, la sonnette d'alarme : *« Des exigences excessives de la part du cinéma français risqueraient de ruiner le projet. »*

Deux partenaires sont face à face. D'un côté, l'équipe d'Havas, dirigée depuis peu par Alain de Sédouy, et René Bonnel. Mobilisé depuis le mois de février ; elle a négocié avec Télédiffusion de France la remise en état du vieux réseau V.H.F. Elle s'apprête à signer avec le secrétariat d'État aux techniques de la communication un accord sur le cahier des charges de la chaîne. Elle a trouvé les partenaires et mis au point les structures de la future société de droit privé. Elle a établi ses grilles de programmes, proposant des soirées thématiques autour d'un film nouveau rediffusé au moins une fois dans les trois semaines qui suivent. L'équipe d'Havas est prête : elle n'attend plus qu'un accord avec le cinéma pour lancer le processus et les investissements et se préparer à émettre quinze mois après environ. Au fil de ces études, de ces négociations, l'équipe s'est passionnée pour le projet au point d'en faire une profession de foi : Canal Plus, c'est pour le cinéma

De l'autre côté, il y a la profession cinématographique, divisée entre les intérêts particuliers des producteurs, distributeurs et exploitants, mais unie dans la même crainte.

Quatre points

On négocie sur quatre points fondamentaux : le délai de programmation, la grille, le nombre de films diffusés et la part de la production française. Le délai de programmation cristallise tous les blocages. L'équipe d'Havas sait que les films « frais » sont un puissant argument de vente auprès de ses abonnés. Or un film fait en moyenne 85 % de ces recettes en quatre mois d'exploitation en salle et 15 % dans les trois mois restant. Passé ce délai, il pourrait devenir un bon produit pour la quatrième chaîne. Ce délai serait même raccourci pour des films d'intérêt culturel dont la carrière commerciale a avorté. Mais la profession du cinéma redoute qu'une partie des spectateurs désertent les salles sachant que les films passeront quelques mois après sur Canal Plus. Elle demande donc un délai minimum de dix-huit mois.

Même affrontement sur la grille de programmation. Le cinéma entend défendre les avantages acquis : pas de films le mercredi après-midi, le vendredi et le samedi en début de soirée, jours de fortes fréquentations des salles de cinéma. Les responsables de la quatrième chaîne rétorquent que la diffusion d'un film par jour aux grandes heures d'écoute est une condition indispensable pour obtenir des abonnements.

Là encore, les professionnels du cinéma ne sont pas d'accord. Ils préfèrent que le budget de la quatrième chaîne (500 millions de francs) soit consacré à l'achat de deux cents films plutôt qu'éparpillé sur trois cent quarante-cinq. Encore faut-il s'assurer qu'une part importante revienne à ces productions françaises. Sur ce problème, les positions sont moins tranchées : Havas accepte le principe d'un quota de 50%, mais ne veut pas s'enfermer dès le début dans des limites trop strictes pour ne pas gêner sa liberté de négociation.

Campant sur leurs positions, les partenaires souhaitent visiblement un arbitrage et regardent du côté du ministère de la culture. M. Jack Lang, fervent partisan du redéploiement audiovisuel, mais ministre de tutelle du cinéma, a, sur ce dossier explosif, une marge de manœuvre très étroite. Les professionnels du cinéma comprendront-ils que la quatrième chaîne est une chance unique de négocier leur virage vers les nouveaux médias audiovisuels ? S'ils peuvent, aujourd'hui, compromettre son lancement, ils n'éviteront pas, à l'horizon 1986, les problèmes posés par le câble et le satellite de télévision directe dans des conditions de négociation plus difficiles. De son côté, Havas admettra-t-il que le lancement de Canal Plus ne va pas sans un certain nombre de risques. La profession du cinéma a calculé qu'une baisse de 7 % de la fréquentation des salles annulerait tout le profit tiré des ventes à la télévision payante.

Pour jouer le jeu, le cinéma a besoin de garanties. M. René Bonnel, instruit par son expérience à Gaumont, a déjà fait un premier geste de conciliation : Canal Plus pourrait financer le tirage des copies pour améliorer l'exploitation des films en salles.

Il serait regrettable que le projet de télévision payante bute sur le problème du cinéma.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le numéro du « Monde » daté 9 juillet 1983 a été tiré à 467 986 exemplaires

A Pékin

LA LIBÉRATION DE Mlle LI SHUANG

(De notre correspondant)

Pékin. – Mlle Li Shuang, la jeune artiste peintre chinoise – elle aura vingt-sept ans le 7 octobre prochain – qui avait été arrêtée au mois de septembre 1981, alors qu'elle s'apprêtait à épouser un citoyen français, M. Emmanuel Bellefroid, a été remise en liberté vendredi 8 juillet. Elle est rentrée au domicile de sa famille le même jour. Mlle Li Shuang avait été condamnée le 5 novembre 1981 à deux ans de rééducation par le travail, pour avoir « violé les lois chinoises ».

Cette libération est intervenue le jour même où arrivait à Pékin M. Michel Rocard, ministre français de l'agriculture.

notamment honorer de sa présence

Cette circonstance n'étant sans doute pas due à une simple coïncidence, la mise en liberté, quelque peu anticipée, de Mlle Li Shuang doit être considérée comme un geste de la part des autorités chinoises envers la France, deux mois après la visite en Chine de M. Mitterrand. Elle devrait préluder à l'apaisement d'une affaire qui a été depuis deux ans un sujet d'irritation dans les relations franco-chinoises.

Mlle Li Shuang avait été arrêtée à Pékin le 9 septembre 1981 dans une zone résidentielle réservée aux étrangers. Son fiancé, M. Bellefroid, sinologue de formation, était à l'époque documentaliste à l'ambassade de France à Pékin. Il avait été accusé par la presse chinoise d'avoir eu des *« activités incompatibles avec son statut diplomatique »*.

La condamnation de la jeune artiste, membre pendant le « Printemps de Pékin », en 1979, du groupe des Etoiles, avait été connue au début du mois de novembre 1981, pendant que M. Michel Jobert, alors ministre d'Etat chargé du commerce extérieur, se trouvait en Chine. L'affaire avait conduit les deux pays au bord de l'incident diplomatique. La libératiion de Mlle Li Shuang fait suite à une série de mesures prises par les autorités chinoises avant et après la visite présidentielle, dans le but d'apurer le dossier des cas humanitaires entre les deux pays.

MANUEL LUCBERT.

